

SUPPLÉMENT

Le Monde
ÉCONOMIE

Les grands chantiers des HLM

EMPLOI

LOGEMENT
Pénurie sur le marché locatif p. 10

BRÉSIL
Soutien du FMI et du G7 p. 4

SERBIE
Election et décollage de l'économie p. 5

« NOUVEAU MONDE »
La gauche du PS veut diriger le parti p. 8

PLOZÉVET
Edgar Morin est de retour p. 12



AUTOMOBILE
L'offensive japonaise p. 17

FRANCE TÉLÉCOM
Jean-Louis Vinguerra défend son entreprise p. 14

PUBLICITÉ
Voiture : vitesse ou sécurité ? p. 20

GOLF
L'Europe l'emporte sur les Etats-Unis p. 25

THÉÂTRE
Luchini, sobre Knock p. 30

International..... 2	Marchés..... 21
Union européenne... 6	Aujourd'hui..... 23
France..... 7	Météorologie..... 27
Société..... 10	Jeux..... 27
Régions..... 12	Culture..... 28
Horizons..... 13	Carnet..... 32
Entreprises..... 17	Abonnements..... 32
Communication..... 20	Radio-Télévision..... 33

VOILE

Auckland, la course des milliardaires



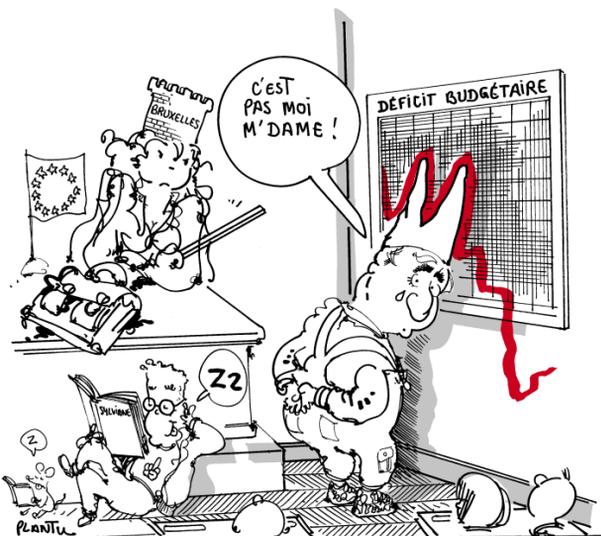
DÉBUT des éliminatoires de la Coupe de l'America en baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Une course de milliardaires. Lire pages 23-24

Bruxelles veut obliger Paris à modifier le budget 2003

La rentrée parlementaire du gouvernement Raffarin s'ouvre sous les critiques de l'Europe

LA COMMISSION européenne se prépare à sanctionner la France pour la dérive de ses finances publiques. « S'il n'y a pas de changement du budget, il y aura un avertissement préventif », assure-t-on à Bruxelles. Le projet de loi de finances 2003 de M. Raffarin, qui prévoit un déficit de 2,6 % à partir d'une hypothèse de croissance (2,5 %) jugée trop optimiste, est vivement critiqué par les responsables européens. « Le gouvernement français reporte son processus d'assainissement budgétaire », estime Pedro Solbes, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires. Le commissaire français, Michel Barnier, proche de Jacques Chirac, reconnaît qu'« on ne pourra pas se contenter de stabiliser le déficit, il faut le réduire aussi vite que possible ».

Les critiques de la Commission ont été relayées ce week-end par le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne. « Les résultats de la politique budgétaire



dans plusieurs pays sont très décevants », a déclaré samedi Wim Duisenberg, président de la BCE.

La France, avec l'Allemagne, le Portugal et l'Italie, est en queue de peloton des pays européens. A Berlin, le chancelier Schröder étudie la possibilité d'une forte hausse d'impôts pour combler le trou budgétaire. A Rome, le gouvernement devait présenter lundi un projet de budget avec un déficit de 2,3 % du PIB. L'Espagne, qui présente pour la troisième année consécutive un budget équilibré, s'agace des dérives de ses partenaires européens.

En préparant un « avertissement », la Commission pèsera sur la discussion budgétaire qui - comme les réformes promises par Jacques Chirac -, occupera la session parlementaire d'automne ouverte mardi 1^{er} octobre.

Lire en Union européenne page 6, la rentrée parlementaire page 7 et notre éditorial page 16

Palestine et Israël

► Sharon lève le siège d'Arafat sous la pression des Etats-Unis

► Les blindés israéliens restent proches de son QG

► Témoignage : l'écrivain François Maspero, entre Gaza et Tel-Aviv

► Portrait : Manal Khader, la Palestinienne héroïne du dernier film d'Elia Suleiman

Lire pages 3, 13 et 31

La France aide la Côte d'Ivoire en guerre

LE GOUVERNEMENT français a décidé d'apporter un « soutien logistique » à l'armée ivoirienne, en déroute face aux rebelles, qui, dix jours après le début de l'insurrection, tiennent désormais tout le nord du pays. « La France ne laissera pas faire une déstabilisation de la Côte d'Ivoire », a expliqué, dimanche, un haut responsable à Paris pour justifier l'aide militaire à un pays africain en guerre, la première à être accordée depuis la débâcle, en 1994, de l'armée française au Rwanda.



RUBEN SPRICH/REUTERS

► La France va fournir un « soutien logistique »

► L'Afrique de l'Ouest tente une médiation, avant l'envoi d'une « force de paix »

Lire page 2

Les amours secrètes de John Major et d'Edwina Currie

LONDRES de notre correspondant

« John était un homme remarquable. Avec son élégance, ses manières et sa gentillesse envers les femmes. » Celle qui porte ce jugement flatteur sur John Major, premier ministre de 1990 à 1997, a fait sensation en révélant dans son journal intime, publié en extraits par le Times, qu'elle avait été de 1984 à 1988 la maîtresse du successeur de Margaret Thatcher. John Major était à l'époque l'étoile montante du Parti conservateur. Il a parlé de cette liaison en ces termes : « L'événement dont j'ai le plus honte et dont j'ai longtemps craint qu'il fût révélé publiquement. »

« C'est moi qui l'ai séduit, reconnaît-elle. J'étais la seule députée, élue loin de Londres et ayant deux enfants. Je devais sans cesse me justifier auprès d'idiots trois fois moins intelligents et expérimentés que moi. John, lui, me comprenait. » Ils se reverront dans la clandestinité. Edwin écrit dans son journal qu'elle aime l'homme et admire le politicien. Elle assure avoir contribué à son accession au 10 Downing Street : « Si on vous encourage et si on vous aime assez, cela vous donne l'audace de foncer. »

Mais lorsque M. Major devient premier ministre, leur liaison appartient déjà au passé : « J'y ai mis fin

au début de 1988. John était devenu l'une des vedettes du gouvernement. Nous ne pouvions plus continuer sans risquer d'être découverts. » Ses espoirs d'intégrer à nouveau le gouvernement seront déçus : « On m'avait oubliée. J'étais terriblement blessée et complètement abasourdie. C'était comme si on m'avait jetée à la mer en pleine tempête. » Réélu, John Major lui propose un poste mineur, qu'elle décline. Edwina Currie se défend de vouloir se venger de cette ingratitude. Depuis, elle a refait sa vie.

Sa confession a étonné l'Angleterre, car personne n'avait soupçonné cette liaison. Celui qui passait pour un homme terne avait prononcé en 1993 un discours célèbre sur le retour aux « valeurs essentielles ». « C'était vraiment du pipeau », s'amuse aujourd'hui Edwina Currie. Mais lorsqu'on lui demande si elle l'aime encore, elle fond en larmes et répond : « C'est difficile... » On peut imaginer l'effet de ces révélations sur la presse dominicale de Londres. Le tabloïd News of the World titre ainsi en « une » : « Edwina : mes trois heures d'ébats avec Major ».

Jean-Pierre Langellier

et Pierre Georges page 34

■ POINT DE VUE

Irak : ne pas brûler les étapes

par Dominique de Villepin

CONFRONTÉE à la crise irakienne, la communauté internationale vit une heure décisive de son histoire. Chaque Etat doit prendre ses responsabilités. Plus que jamais, la France est déterminée à maintenir un cap clair.

Oui, l'Irak constitue une menace potentielle pour la sécurité régionale et internationale. Oui, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive représente un enjeu essentiel pour l'avenir de chacun d'entre nous. Oui, l'Irak a défié la communauté internationale en dissimulant des programmes portant sur ces armes : s'il ne dispose

pas encore de moyens nucléaires, tous les indices convergent pour penser qu'il a reconstitué des capacités biologiques et chimiques.

Face à cet enjeu, notre devoir est d'allier fermeté et lucidité. Au lendemain des attentats du 11 septembre, la mobilisation dans la lutte contre le terrorisme a permis d'obtenir des résultats. A l'égard de l'Irak, nous devons renouveler cette unité autour d'une volonté commune : la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Telle est bien la priorité. La France n'a aucune complaisance à l'égard de Bagdad, mais une action qui se donnerait pour but

un changement de régime contredirait les règles du droit international et ouvrirait la porte à toutes les dérives.

Depuis le récent discours du président Bush, reconnaissant le rôle primordial des Nations unies, le débat a pu reprendre dans cette enceinte, où un large consensus s'est fait jour.

Lire la suite page 14, nos informations page 3 et notre analyse page 16

DOMINIQUE DE VILLEPIN est ministre des affaires étrangères.

ROCK

Rolling Stones, quarante ans de satisfaction



LEUR PREMIER concert date de 1962. Sept ans plus tard, ils se sont autoproclamés « plus grand groupe de rock'n'roll du monde ». Aujourd'hui, ils sont le plus vieux groupe de rock de la planète. Les Rolling Stones célèbrent leur quarante ans par une tournée mondiale et la réédition de leurs premiers albums. Lire pages 28 et 29

Nadine Gordimer

Un amant de fortune

NADINE GORDIMER

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE 1991

UN AMANT DE FORTUNE

Grasset

La politique irakienne de Tony Blair est de plus en plus contestée

Près de 200 000 personnes ont défilé contre la guerre samedi à Londres

LONDRES

de notre correspondant

Un char en carton-pâte, orné d'une effigie géante de George W. Bush, pointe son faux canon sur

REPORTAGE

Deux mots d'ordre mêlés : « N'attaquez pas l'Irak », « Liberté pour la Palestine »

une rangée de policiers à cheval, à l'entrée de Hyde Park ; au loin, on entend l'écho des voix des orateurs qui se succèdent à la tribune pour fustiger les projets guerriers du président américain contre Bagdad ; et pendant ce temps, la queue du cortège passe, dans un roulement de sifflets, devant Downing Street en criant « Tony Blair, honte, honte ! N'attaquez pas l'Irak. Pas en mon nom ! »

Manifestations à Washington, Rome et Madrid

Quelques milliers de manifestants ont défilé, dimanche 29 septembre, à Washington pour dire « non à la guerre du pétrole ». Les protestataires se sont rendus jusqu'à la résidence du vice-président Dick Cheney. Des rassemblements du même genre ont aussi eu lieu à Madrid et à Rome.

Dans la capitale italienne, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé, samedi 28 septembre, dans le centre historique. Mercredi, Silvio Berlusconi avait, dans une intervention à la Chambre des députés, offert son soutien aux Etats-Unis tout en demandant une résolution des Nations unies comme préalable à une intervention militaire.

L'association Emergency, dirigée par le chirurgien Gino Strada, connu pour son travail humanitaire à Kaboul, a proposé aux Italiens d'accrocher sur leur balcon une banderole aux couleurs de l'arc-en-ciel portant l'inscription « Paix, l'Italie hors de la guerre ». D'autres actions sont prévues, comme une retraite aux flambeaux le 10 décembre. — (Corresp.)

Londres a connu samedi 28 septembre sa plus imposante manifestation pacifiste depuis le défilé antinucléaire qui avait rassemblé 250 000 personnes en 1981. Cette fois, ils étaient sans doute entre 150 000 et 200 000, peut-être même un peu plus, à exprimer leur hostilité à toute action de guerre contre l'Irak.

C'était une manifestation multiculturelle, à l'image de la Grande-Bretagne des grandes villes, et aussi unie dans ses objectifs que composée dans son identité. Ratissant très large au sein de l'Angleterre moyenne, elle avait mobilisé tout ce que le pays compte de courants

contestataires, depuis la « vieille gauche » marxiste jusqu'à l'islamisme radical, en passant par les militants antinucléaire et antimondialisation, les Verts, les syndicats, les étudiants et certains représentants de l'Eglise anglicane. Elle était organisée conjointement par la « Coalition pour arrêter la guerre » — un groupement très hétéroclite — et par l'Association musulmane de Grande-Bretagne.

La première avait pour slogan : « N'attaquez pas l'Irak », la seconde proclamait : « Liberté pour la Palestine ». Ces deux mots d'ordre sont restés intimement mêlés toute la journée.

Ce fut l'occasion pour les islamistes britanniques de se manifester au grand jour et de faire plus largement connaître leur programme. Les mieux organisés étaient les militants du Hizb ut-Tahrir, un mouvement qui prône l'avènement d'un Etat islamique unique. Vêtus d'un T-shirt noir, ils avaient habilement déployé, tout autour de la tribune, leurs banderoles orange réclamant « le réta-

et vétérans de la cause pacifiste, Tony Benn, le maire de Londres et dissident du Labour, Ken Livingstone, le doyen — travailliste — de la Chambre des communes, Tam Dalyell, et le député de l'aile gauche travailliste George Galloway, connu pour son verbe haut, et qui s'est rendu plusieurs fois en Irak, où il a été reçu le mois dernier par Saddam Hussein. Ceux qui ne l'aiment guère l'appellent « le député de Bagdad Ouest ». Il y avait aussi Scott Ritter, l'ancien chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU, qui a invoqué l'« insuffisance de preuves » pour justifier une guerre. Les orateurs ont fait valoir que tout nouveau conflit « ferait souffrir le peuple » et non les dirigeants, dénoncé « les deux poids et deux mesures » appliqués par l'ONU à l'Irak et à Israël, fustigé « les appétits de pétrole » de l'Amérique.

DEUX SONDAGES

Une grande partie des Britanniques reprennent à leur compte certains de ces arguments. Selon deux sondages rendus publics mercredi par *The Guardian* et dimanche par la chaîne télévisée Channel 4, la diffusion mardi, à grand tapage, par le gouvernement, d'un dossier accusant l'Irak d'être prêt à utiliser ses armes de destruction massive, n'a guère modifié l'état d'esprit de l'opinion. Celle-ci reste très sceptique envers les raisonnements officiels. Près de 8 Britanniques sur 10 sont hostiles à une action militaire unilatérale des Etats-Unis, tandis que 7 sur 10 sont favorables à une intervention appuyée par l'ONU.

Tony Blair s'attend à voir sa politique irakienne contestée à Blackpool, où le congrès annuel travailliste s'est ouvert dimanche, et devant lequel il s'exprimera mardi. Un tiers des motions déposées par les congressistes concerne l'Irak, et les débats à ce sujet lundi s'annonçaient très vifs.

Dans un entretien à la BBC, le premier ministre a réaffirmé sa détermination face à l'Irak. Mais il n'a pas écarté la possibilité que l'ONU adopte deux résolutions distinctes, une procédure préconisée notamment par Paris mais rejetée par Washington : « Nous pouvons, a-t-il dit, laisser la question ouverte pour le moment. »

Jean-Pierre Langellier

Pressé par Washington, Ariel Sharon lève le siège du QG de Yasser Arafat

Les blindés israéliens restent néanmoins à proximité de la Mouqata'a, tandis que Ramallah est toujours soumise au couvre-feu



Après dix jours de siège dans son quartier général de la Mouqata'a, à Ramallah, Yasser Arafat est sorti, dimanche 29 septembre, de l'unique bâtiment resté debout en faisant le « V » de la victoire. Israël n'a pu obtenir la reddition de la vingtaine de personnes considérées comme des terroristes.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est sorti en vainqueur des ruines de son quartier général, dimanche 29 septembre, en milieu d'après-midi. Entouré de ses hommes, il a salué brièvement les dizaines de Palestiniens venus à sa rencontre et esquissé de la main le « V » de la victoire. M. Arafat était apparemment en bonne santé en dépit des conditions précaires qui prévalaient à l'intérieur de l'édifice où il est retranché depuis le mois de décembre 2001 et qui est le seul à avoir échappé aux engins de terrassement israéliens.

Quelques instants auparavant, les blindés israéliens, installés depuis le 19 septembre à l'intérieur de la Mouqata'a, se sont retirés en bon ordre avant de se replier sur les positions occupées depuis le début de l'opération israélienne « Voie ferme ». M. Arafat a qualifié ce retrait de « cosmétique ». En fin de journée, une colonne de blindés a d'ailleurs été signalée dans Ramallah et le couvre-feu a été de nouveau décrété en soirée sur la ville.

L'opération qui s'est achevée par cette retraite piteuse avait été décidée en représailles à un attentat à Tel-Aviv, le 19 septembre, qui avait causé la mort de six personnes, outre le porteur de bombe, et dont le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) avait revendiqué la responsabilité. Le cabinet de sécurité israélien avait alors décidé d'imposer ce siège à la fois pour « isoler » M. Arafat ainsi que pour obtenir la reddition de certains membres de son entourage considérés par les autorités israéliennes comme responsables d'attentats. Vivement critiqué en mai par les Palestiniens pour avoir négocié l'emprisonnement ou l'exil d'activistes afin d'obtenir la levée d'un premier siège, M. Arafat avait alors refusé tout compromis en pariant sur les pressions internationales pour se sortir du piège.

EXASPÉRATION GRANDISSANTE

Ce calcul s'est avéré payant. Les Etats-Unis, engagés dans leur croisade contre le président irakien Saddam Hussein, se sont efforcés de faire comprendre au premier ministre israélien Ariel Sharon que son obstination et surtout son refus d'appliquer la résolution votée rapidement par le Conseil de sécurité des Nations unies l'enjoignant à lever le siège de la Mouqata'a les plaçaient dans une situation délicate. L'abstention américaine lors du vote de cette résolution, survenant après des critiques feutrées, a témoigné de l'exaspération grandissante de Washington. M. Sharon, contraint de céder sur le siège, a alors tenté d'obtenir un résultat lui permettant de sauver la face à propos des Palestiniens recherchés réfugiés dans la Mouqata'a et dont le nombre n'a d'ailleurs cessé de fluctuer selon les déclarations officielles israéliennes.

A cet effet, le premier ministre israélien a dépêché en secret à Washington son chef de cabinet, Dov Weisglass, le 26 septembre, pour tenter d'obtenir un soutien américain. L'entrevue de M. Weisglass avec la conseillère du président des Etats-Unis pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a cependant tourné court et le chef

de cabinet de M. Sharon est rentré en Israël les mains vides.

La réunion du cabinet israélien qui a entériné dimanche la retraite de l'armée a été houleuse. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui n'avait pas été informé, selon son entourage, de la mission de M. Weisglass, s'est montré extrêmement critique, tonnant contre un gouvernement « sans objectifs » et agitant une nouvelle fois la menace d'une démission. Au moment du vote, cependant, l'unanimité que M. Sharon avait obtenue pour envoyer les chars dans la Mouqata'a s'est reconstituée pour les en retirer. Au cours de la même journée, le Parti travailliste a par ailleurs fait savoir qu'il soutiendrait le projet de budget pour l'année 2003, ce qui repousse une nouvelle fois l'éventualité de son départ de la coalition et le recours à des élections anticipées.

Gilles Paris

Début à Vienne des discussions ONU-Irak

Hans Blix doit régler les modalités pratiques d'une mission d'inspection

NEW YORK

de notre correspondante

Le chef des inspecteurs de l'ONU, Hans Blix, est arrivé à Vienne pour s'entretenir lundi et mardi avec une délégation irakienne des modalités pratiques de la mission d'inspection des Nations unies en Irak. Il se trouve dans une situation assez délicate : alors qu'il se fonde, dans ses discussions, sur la résolution 1284 qui a précisé en décembre 1999 ce que les inspecteurs peuvent — et ne peuvent pas — faire en Irak, ce texte est désormais décrété caduc par les Américains qui entendent obtenir du Conseil de sécurité de nouvelles règles plus autoritaires, si on en croit les fuites opportunistes livrées par la presse américaine le jour même de son départ de New York (« une peau de banane sous ses pieds, assure un diplomate, et ce ne sera pas la dernière »).

Les Irakiens ayant de leur côté proclamé dès samedi qu'ils n'entendaient pas accepter ces nouvelles procédures dont ils ne sont de toute façon pas informés, M. Blix n'aura pas trop de sa formation en droit constitutionnel pour gérer pareille mission. « Il faudra qu'il présente ce nouveau texte comme un projet américain, non pas celui du Conseil de sécurité », dit un expert. Il sera accompagné dans les discussions de responsables de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) qui s'occupe du volet « nucléaire » du désarmement irakien.

Selon l'ordre du jour qu'il a lui-même fixé, en recevant une délégation irakienne le 17 septembre à New York, au lendemain de l'acceptation sans conditions par Saddam Hussein du retour des inspecteurs,

blissement du califat » et se tinrent debout, immobiles, pendant toute la durée des discours. Les slogans anti-israéliens se multiplièrent, dénonçant « Sharon, nouvel Hitler », ou les « lobbies qui dictent leur politique étrangère à Bush et Blair ». Une petite brochure, éditée et distribuée par l'Association musulmane de Grande-Bretagne, comparait, photos à l'appui, les persécutions des juifs par les nazis et « les meurtres sionistes d'enfants palestiniens », avec pour commentaire : « L'histoire se répète. »

Parmi les orateurs figuraient notamment quelques figures populaires de la gauche, l'ancien ministre

M. Blix doit régler à Vienne les détails pratiques du retour des inspecteurs à Bagdad : les visas, les plans de vol des avions et des hélicoptères, le logement des inspecteurs, les facilités de communications, etc. M. Blix souhaite aussi établir des antennes de l'Unmovic à Mossoul et Bassorah.

Mais surtout, il doit recevoir des mains de la délégation irakienne, selon les engagements pris le 17 septembre, les documents exigés par

Il ne pourra pas y avoir de retour des inspecteurs sans vote au Conseil de sécurité, a déjà fait savoir Colin Powell

les Nations unies aux termes des conditions du cessez-le-feu de 1991 et qui n'ont pas été fournis par Bagdad depuis le départ des inspecteurs en décembre 1998 : la déclaration semestrielle concernant la fabrication de biens à double usage (biens d'équipement ou produits chimiques pouvant servir à la fois à des besoins civils et à la confection d'armes) ; un geste considéré comme un test de la volonté de coopération des autorités irakiennes.

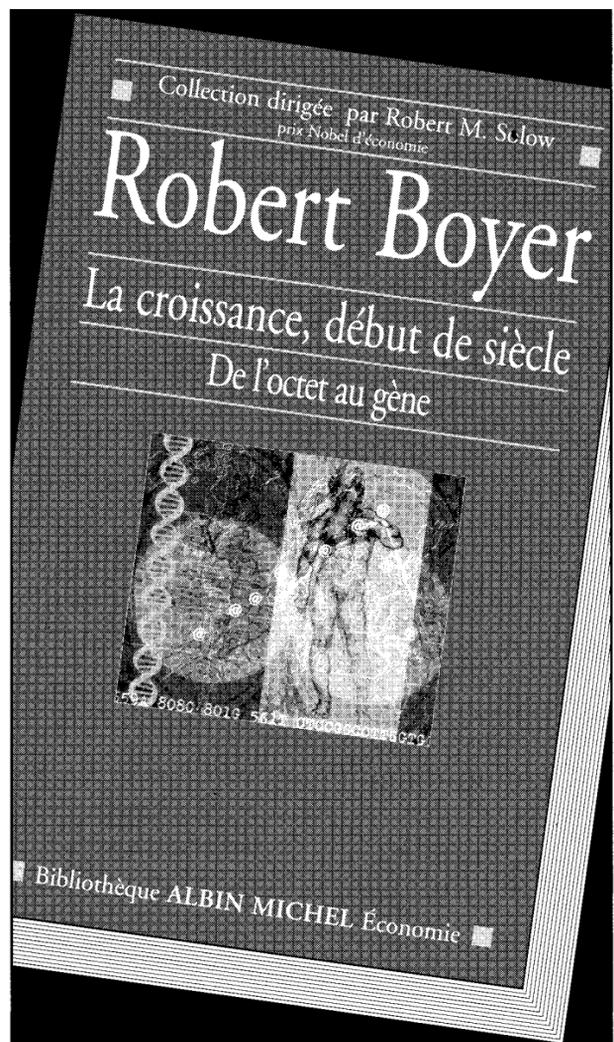
Ces documents, épais de plusieurs centaines de pages, ne représentent qu'une partie de la déclaration « finale » de désarmement que les Etats-Unis souhaitent obtenir de Saddam

Hussein dans les trente jours suivant le vote d'une résolution à l'ONU, sous peine de conséquences militaires, selon le projet de résolution évoqué samedi dans la presse.

Dès le 19 septembre, M. Blix s'était déclaré prêt à faire rapport au Conseil de sécurité le 3 octobre et à envoyer une première équipe d'inspecteurs sur le terrain le 15 octobre. Mais il ne pourra pas y avoir de retour des inspecteurs sans vote au Conseil de sécurité, a déjà fait savoir le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. Dans l'hypothèse où le Conseil ne parviendrait pas à s'accorder d'ici là sur un texte (ce qui nécessite 9 voix sur 15 membres et aucun veto), les inspecteurs ne seraient pas autorisés à commencer leurs travaux à Bagdad, alors même que les Irakiens seraient d'accord pour reprendre le désarmement.

L'un des points du régime d'inspection les plus critiqués est l'exception accordée aux fameux « sites présidentiels » (huit sites, une superficie de 30 km²). Selon un mémorandum d'accord signé en février 1998 entre Kofi Annan et Tarek Aziz, ces sites sont visités, plus qu'inspectés, par des experts accompagnés de diplomates. Un autre accord, non mentionné celui-là dans une résolution, adoucissait aussi les inspections dans les sites dits « sensibles ». Le projet américain prévoit l'abolition de ces dispositions de faveur ainsi que la disparition des accompagnateurs irakiens obligatoires, dont la présence rendait muets les scientifiques lorsqu'ils étaient interrogés par les inspecteurs de l'ONU.

Corine Lesnes



AUTOPSIE DE LA « NOUVELLE ÉCONOMIE »

ALBIN MICHEL

Le FMI dit ne plus redouter une victoire de « Lula » au Brésil

Alors que le succès du candidat de la gauche à l'élection présidentielle du 6 octobre semble probable, les argentiers ont réaffirmé leur soutien à la première économie latino-américaine, dont la chute aurait des conséquences désastreuses

Colombie : un paramilitaire prêt à se livrer aux Etats-Unis

BOGOTA

de notre correspondante

Carlos Castaño, chef politique des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, unités paramilitaires), a confirmé, la semaine dernière, qu'il avait l'intention de se livrer aux autorités américaines. Washington a officiellement demandé son extradition, ainsi que celle de deux autres membres de son organisation. Selon les déclarations du ministre de la justice américain, John Ashcroft, les trois hommes sont accusés d'avoir introduit 17 tonnes de cocaïne aux Etats-Unis depuis 1997.

Comme leur ennemi juré, les guérillas d'extrême gauche, les AUC, qui se disent fortes de 10 000 hommes en armes, vivent du trafic de drogue. Dans son pays, Carlos Castaño fait l'objet de 26 mandats d'arrêt, dont plusieurs pour sa responsabilité dans des massacres. L'extradition ayant ses règles, la justice américaine a fondé sa demande sur une accusation de trafic de drogue.

« Je vais procéder aux ajustements nécessaires de mes obligations professionnelles et de ma vie familiale pour me soumettre volontairement à la justice des Etats-Unis », a expliqué Carlos Castaño dans une lettre adressée à l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota, Ann Patterson. Cela étant, une question demeure entière : pourquoi le chef paramilitaire envisage-t-il de se rendre aux autorités américaines ? A l'en croire, parce qu'il est innocent en matière de trafic de drogue.

RÉDUCTION DE PEINE ?

Mais les Colombiens sont nombreux à soupçonner que des négociations secrètes ont eu lieu entre le criminel et l'administration américaine. Carlos Castaño ne serait pas le premier à accepter de collaborer avec la justice des Etats-Unis pour bénéficier d'une importante réduction de peine. Et il pourrait être d'autant plus tenté de le faire que les divisions et rivalités au sein des AUC seraient en train de mettre ses jours en danger.

Héritières des milices rurales qui se sont consolidées à l'ombre de la mafia dans les années 1980, les AUC se sont fixé pour objectif d'en finir par tous les moyens avec la guérilla. Des appuis locaux importants – notamment des grands électeurs victimes du racket de la guérilla – et la complicité larvée de militaires bienveillants envers ce renfort clandestin ont assuré leur rapide croissance. Tout en refusant l'étiquette de narcotraffiquant, Carlos Castaño n'a jamais nié que son organisation se finançait grâce au narcotrafic.

Mais, depuis plusieurs mois, il était clair que l'homme cherchait à se racheter une conduite. Et faire oublier ses crimes passés en acquiesçant une véritable stature politique. Il avait ainsi pris ses distances avec les pratiques de certains membres des AUC. La question du narcotrafic est devenue une véritable pomme de discorde entre des chefs régionaux dont l'autonomie apparaît de plus en plus manifeste.

Carlos Castaño a obtenu, début septembre, que les AUC renoncent, du moins en apparence, au narcotrafic. De l'avis général, il souhaitait ainsi préparer le terrain à une éventuelle négociation politique. A la différence de ses prédécesseurs, Alvaro Uribe n'est pas opposé à un dialogue avec l'extrême droite armée.

La demande d'extradition de Carlos Castaño soulève bien des questions. Est-ce une coïncidence si elle a été formulée alors qu'Alvaro Uribe se trouvait à Washington ? Le gouvernement américain a-t-il voulu signifier au chef de l'Etat colombien (soupçonné de bienveillance passée envers les paramilitaires) que la pacification du pays suppose de venir à bout des AUC ? Ou a-t-il voulu préparer le terrain à une augmentation de l'aide destinée à combattre les guérillas ?

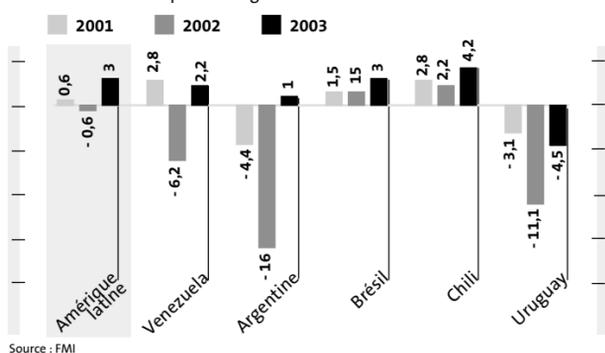
En tapant d'abord sur les chefs paramilitaires, Washington pourrait se protéger de toute accusation de « deux poids deux mesures » en matière de lutte contre le terrorisme.

Christine Legrand

Marie Delcas

UNE CROISSANCE GLOBALE NÉGATIVE EN 2002

Evolution du PNB en pourcentage



Source : FMI

froides aux investisseurs, les conférences de presse ou les séminaires qui ont émaillé les réunions annuelles du Fonds monétaire et de la Banque mondiale depuis vendredi ont été l'occasion pour les responsables économiques de multiplier les messages sur le sens des responsabilités de l'ancien métal et de donner de lui une image rassurante.

Comme si les dés étaient déjà jetés, le directeur général du FMI, Horst Köhler, a rappelé qu'« il (Lula) avait dit publiquement soutenir les éléments du programme signé avec nous » et s'est montré confiant dans une « transition administrative sans heurt » au Brésil.

L'ex-numéro deux du Fonds, Stanley Fischer, qui travaille désormais à la Citibank, a rapporté les

conversations qu'il avait eues avec « un haut dirigeant du PT » qui faisait valoir la manière « conservatrice sur le plan macroéconomique » avec laquelle le parti avait géré les Etats et les villes.

Les membres du G 7 ont réaffirmé leur appui au Brésil. Paul O'Neill s'est montré confiant dans les orientations à moyen terme du pays. L'actuel gouvernement a également tenté de rassurer les marchés pour que la situation n'explode pas avant son départ des affaires, en janvier 2003. Le gouverneur de la banque centrale, Arminio Fraga, un ancien de chez George Soros, a affirmé que c'était une erreur de croire que le pays n'était pas capable de servir sa dette. Quant au président Cardoso, il a

violemment dénoncé « les spéculateurs et les consultants des marchés dont les analyses font plonger le réel alors que rien ne justifie ces variations absurdes ni l'augmentation sans précédent du risque-pays ».

Dans un contexte international incertain où l'économie mondiale peine à retrouver son souffle, personne ne souhaite la défaillance de la première économie d'Amérique latine. Sa chute provoquerait un effet domino d'où ni les banques, ni les investisseurs américains et

Les Etats-Unis ne peuvent se permettre l'arrivée d'une nouvelle crise en Amérique latine

européens, ni le FMI ne sortiraient indemnes.

L'institution multilatérale joue sa crédibilité sur la manière dont l'Amérique latine sortira ou non de la crise qui la secoue, car les Etats-Unis ne peuvent se permettre l'arrivée d'une nouvelle crise dans une région déjà passablement turbulente qui pourrait remettre en cause le projet de grand marché des Amériques (ALCA), cher à George W. Bush.

Contrairement aux attentes du FMI, la crise argentine a eu des

Babette Stern

Enrique Iglesias, président de la Banque interaméricaine de développement

« Pour que la région retrouve son dynamisme, il faut que l'Argentine redémarre »

La situation de l'Amérique latine est-elle toujours fragile ?

En 2002, l'Amérique latine connaît un taux de croissance négatif. C'est une tendance qui, j'espère, s'inversera l'année prochaine, surtout si l'Argentine commence à réagir. Cette année nous donne un message clair : il faut absolument que la région retrouve son dynamisme. La condition est que l'Argentine redémarre. C'est la chose la plus importante pour toute la région. Le point de départ est qu'un accord soit trouvé avec le Fonds monétaire international (FMI). Mon impression est que l'Argentine est prête à avoir quelques petits accords partiels.

Il faut qu'elle rembourse également ses dettes auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID)...

L'accord avec le FMI permettrait à l'Argentine de garder les portes ouvertes des institutions internationales. Nous pourrions mobiliser des ressources considérables, même chose pour la Banque mondiale. Matières premières plus ouverture des crédits des banques multilatérales, c'est une manière de pousser la reprise.

Vous pensez que c'est possible d'ici à la fin de l'année ?

Je le crois. Le FMI est devenu un

symbole de la reprise des contacts entre l'Argentine et le monde international. Un accord permettra aux banques multilatérales d'aider et donnera aussi un signal pour renforcer le moral du pays.

L'opinion intérieure argentine n'est-elle pas tentée de couper les ponts avec le FMI ?

Il y a toujours une frange qui pense comme cela, mais je crois que la majorité des hommes politiques et des économistes est pour un accord avec le Fonds monétaire. Le problème le plus compliqué est de rétablir un gouvernement qui a une large base d'appui populaire pour pouvoir conduire la reprise du pays. Il n'y a actuellement pas une vision claire de qui sera finalement la personne qui va prendre le pouvoir.



L'Uruguay a-t-il surmonté sa crise ?

L'Uruguay a subi l'impact de la situation argentine et a passé une période très difficile. Ce pays est très

lié à l'Argentine financièrement, commercialement, du point de vue des services, du tourisme. Les Uruguayens vivent la vie de l'Argentine à travers la télé tous les jours. L'influence a été énorme, le pays a perdu en six mois 50 % des dépôts et, malgré cela, ce pays a résisté. Il n'y a pas eu de violence, les dépôts commencent à revenir dans les banques, les gens commencent à reprendre confiance. Le pays a été beaucoup plus calme que l'Argentine et les syndicats ont joué un rôle très constructif pour essayer de minimiser l'impact très fort de la crise.

Et au Brésil ?

Dans le cas du Brésil, je suis optimiste.

Même si Lula gagne les élections ?

Absolument. Franchement, je

connais Lula et les gens qui l'entourent, je crois qu'il va faire une politique sérieuse et je crois que le marché va négocier avec Lula. Le Brésil est un pays très pragmatique. Les choses vont marcher.

Quel pourrait être l'impact d'une guerre en Irak sur l'Amérique latine ?

Cela passera par les conséquences pour le reste du monde. Il n'y a pas de conséquences directes. A court terme, si l'on se limite à une hausse du prix du pétrole, le Mexique, le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine, tous vont en bénéficier. Mais cela ne suffira pas à compenser l'impact d'une nouvelle récession aux Etats-Unis.

Propos recueillis par Ba. S.

La banqueroute de Jujuy, « l'autre pays » de l'Argentine

Bien avant que la crise n'éclate, la province du nord-ouest a été le théâtre de violents conflits

SAN SALVADOR DE JUJUY

de notre envoyée spéciale

Que l'on vienne de Paris ou de Buenos Aires, on est toujours un gringo à Jujuy. Les gens sont affa-

REPORTAGE

« Toute productivité a été tuée au profit de la spéculation financière »

bles mais distants. La grande majorité des 630 000 habitants de cette lointaine province du Nord-Ouest argentin ont du sang « coya » (indien). Ils se sont toujours sentis oubliés par le pouvoir fédéral et Buenos Aires, aux allures européennes.

A 1 700 km de la capitale argentine et seulement à 300 km de la frontière bolivienne, « c'est un autre pays », note l'écrivain et juge de la Cour suprême de la province, Hector Tizon. Bien avant que Buenos Aires explose en décembre 2001, Jujuy était depuis plusieurs années régulièrement secouée par de violents conflits sociaux. Les premiers « piqueteros » (coupeurs de routes) sont apparus à Jujuy dans les années 90, sous la présidence du péroniste Carlos Menem (1989-1999) pour rejeter le modèle

libéral et dénoncer les mensonges du « miracle argentin ». La brutale répression avait fait deux morts. Malgré les promesses de croissance dans les années 70, fondées sur les richesses minières de Jujuy, son industrie sucrière et ses plantations de tabac, « pas grand-chose n'a changé depuis la colonisation espagnole », estime l'économiste Carlos Aramayo.

« La propriété de la terre et les ressources industrielles sont toujours entre les mains de quelques familles traditionnelles, une minorité blanche », ajoute l'économiste. La majorité des entreprises sont contrôlées par des compagnies étrangères et 50 % des terres appartiennent à quatre grandes familles de propriétaires terriens. Le reste étant partagé entre des milliers de PME.

UN « SUICIDE COLLECTIF »

Dans les années 90, les privatisations massives, notamment celle de la compagnie nationale de pétrole YPF, ont entraîné le licenciement de milliers de personnes. Faute de travail dans le secteur privé, de nombreux chômeurs sont venus grossir les rangs des fonctionnaires expliquant en grande partie la lourde dette publique et le déséquilibre fiscal de la province. Qualifiant cette politique de « suicide collectif », le vice-gouverneur, Ruben Daza, estime qu'elle a contribué à créer « un Etat démesuré et autoritaire » favorisant au pas-

sage la corruption. Pour masquer le chômage, Buenos Aires octroyait des subventions. Mais, malgré l'effondrement économique du pays, les 150 pesos par mois (environ 43 euros) attribués par l'Etat fédéral, dans la province de Jujuy, à quelque 50 000 chefs de famille sans travail sont devenus insuffisants pour cacher la misère.

« Les nouveaux ajustements réclamés par le Fonds monétaire international sont impossibles à appliquer puisque toute productivité a été tuée au profit de la spéculation financière », lance Hector Tizon, qui a vécu en exil en Europe les années de la dictature. Paradoxalement, l'écrivain septuagénaire, décoré de la Légion d'honneur des arts et des lettres, se montre partisan de rompre avec le FMI et dénonce « l'impérialisme américain » avec autant de fougue que Carlos Santillan, le leader du Courant de la classe combattive (CCC), principal syndicat d'opposition du pays.

Avec son bandeau légendaire sur le front et son physique de joueur de rugby, Santillan, surnommé « El Perro » (le chien) s'est transformé en la figure emblématique des piqueteros dans toute l'Argentine. Né à Jujuy, de mère bolivienne, « El Perro » est un intouchable, vénéré par tous, même ceux qui ne partagent pas ses lectures de Marx. Arrêté à plusieurs reprises, il a été relâché sous la pression populaire.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

L'économie serbe redémarre lentement dans un contexte politique encore fragile

Le chef de l'Etat yougoslave, M. Kostunica, en tête au premier tour du scrutin présidentiel en Serbie

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Après dix ans de guerres et de sanctions internationales qui l'ont ruinée, l'économie serbe donne des signes de redémarrage sous l'impulsion d'une équipe de réformateurs soutenue par la communauté financière internationale. La rupture avec le système précédent est indéniable mais le bilan est entaché par des accusations de corruption et de clientélisme.

Arrivée au pouvoir à l'issue des élections législatives de décembre 2000, le gouvernement de Zoran Djindjic a ouvert en trombe les chantiers de la privatisation et de la modernisation du secteur public. Il partait alors de très bas. Le cabinet du jeune ministre des finances, Bozidar Djelic, tout juste débarqué de France où il avait été formé, n'avait pour tout équipement informatique que l'ordinateur portable personnel de son nouveau patron. Le cabinet de Bozidar Djelic est aujourd'hui une ruche qui bourdonne jusqu'à une heure avancée de la nuit. « Le bilan est positif. Nous avons passé des lois organiques importantes [fiscalité, travail et privatisation], des dizaines d'autres sont dans le pipeline et, surtout, nous avons stabilisé l'économie », dit-il.

L'inflation devrait tomber sous la barre des 20 % à la fin 2002. La balance commerciale est raisonnablement déficitaire (environ 2 milliards d'euros) et une partie de la dette a été renégociée.

Avec un brin de fierté, Bozidar Djelic, ancien consultant d'un prestigieux cabinet américain, raconte comment lui et ses compagnons de choc placés à la tête de la réforme économique – dont Goran Pitic aux relations économiques internationales et Mladjan Dinkic, le gou-

verneur de la Banque nationale – ont été qualifiés de « meilleure équipe de réformateurs » de tous les pays ex-socialistes par la direction de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). « Nous avons pris le meilleur de ce qui a été fait dans les pays en transition depuis dix ans et nous avons fait mieux », affirme le ministre des finances.

En monnaie sonnante et trébuchante, cette lune de miel avec les financiers internationaux se traduit par une aide de quelque

dépendante de cet important afflux d'argent », rappelle Laza Kekic de The Economist Intelligence Unit. En d'autres termes, la Serbie n'a d'autre choix que de poursuivre sa marche forcée sous peine de se priver de fonds indispensables pour sa survie.

Apparemment, le décollage de l'économie serbe n'a rien de spectaculaire (4 % de croissance en 2002). Mais le calcul est sous-évalué. Un exemple : la production de briques a officiellement baissé de 30 % cette année alors que les chantiers se

gient qu'ils souhaitent avoir comme partenaires », souligne Emmanuel Koenig, consultant au cabinet d'audit financier PriceWaterhouseCoopers. Pour le moment toutefois, le bilan est limité (600 millions d'euros d'investissements étrangers en 2002). Le seul réel succès est à mettre au compte de Lafarge qui a repris la plus grosse cimenterie du pays. Michelin et Sommer Alibert (revêtements de sol) investissent également. Mais Philip Morris et BAT, pour le tabac, Loukoil et OMV pour la reprise du réseau national de distribution d'essence Beopetrol travaillent sur des projets bien avancés. « Et d'importantes PME étrangères renouent les relations d'affaires interrompues par les sanctions économiques », note Emmanuel Koenig.

PAUVRETÉ ET CORRUPTION

La Serbie serait-elle la « success story » de la région ? Les résultats sont encore très fragiles. Le président Kostunica, partisan de réformes à un rythme plus mesuré, rappelle volontiers que « les cimetières de la région sont pleins de gouvernements félicités par les institutions internationales ».

Car l'épaisseur des dossiers en cours est énorme : modernisation de l'administration et d'un système bancaire archaïque, protection sociale dans un pays où plus d'un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté et lutte contre la corruption. La Serbie n'échappe pas à ce dernier fléau qui touche tous les pays en transition. A l'heure où les propriétés changent de mains, mieux vaut être proche du pouvoir, surtout si celui-ci n'est guère regardant sur l'origine de fortunes subites.

Christophe Châtelot

22,5 % des voix au candidat ultranationaliste

Le candidat ultranationaliste, Vojislav Seselj, a obtenu 22,5 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle en Serbie, dimanche 29 septembre, le meilleur score ayant été réalisé par le président yougoslave, Vojislav Kostunica (31,2 % des voix), qui devance l'économiste libéral Miroslav Labus (27,7 %). M. Seselj avait reçu, il y a quelques semaines, l'appui de Slobodan Milosevic, depuis sa prison du TPIY à La Haye. Son parti d'extrême droite était l'allié de celui de M. Milosevic avant le changement de régime d'octobre 2000.

Les analystes pensent généralement qu'une grande partie des électeurs de Vojislav Seselj reporteront leurs voix sur Vojislav Kostunica. Celui-ci fait donc office de favori pour le deuxième tour, le 13 octobre. A condition toutefois que le taux de participation dépasse le seuil obligatoire de 50 % des inscrits. Il n'a été que de 55 % au premier tour.

2,7 milliards d'euros depuis la fin 2000 et un prêt du FMI de 650 millions de dollars assortis d'un commentaire positif sur l'avancée des réformes fiscales, institutionnelles, la privatisation et la modernisation du système bancaire.

SECTEUR INFORMEL

Pour sa part, l'Agence européenne de reconstruction souligne la « mise en œuvre exceptionnellement rapide [de ses projets], signe d'une capacité interne et d'une mobilisation locale très fortes. » Le revers de la médaille est que « la stabilité du pays est dans une grande mesure

multiplie à Belgrade et en province. En fait, l'appareil statistique ne capte pas l'activité des entreprises privées qui se cachent pour le moment dans le secteur informel. L'« économie grise » pèserait ainsi pour près de la moitié du PIB, selon le ministère des finances.

Le potentiel de la Serbie n'a pas échappé aux investisseurs étrangers qui ont commencé à prospecter le marché. « Tous les pays de la région veulent attirer les investisseurs étrangers, mais la Serbie fait preuve d'une ouverture remarquable face à ses concurrents, notamment vis-à-vis des groupes presti-

Sénégal : 970 morts dans le naufrage du « Joola »

DAKAR. Trois jours après le naufrage du ferry sénégalais Joola au large de la Gambie, le bilan s'élevait, dimanche soir 29 septembre, à 970 morts ou disparus pour 64 rescapés. Jusqu'à dimanche, le nombre officiel de passagers à bord était de 796. Dans la soirée, cependant,



MARINE NATIONALE/REUTERS

le bureau du premier ministre, Mame Madior Boye, avait revu ce chiffre à la hausse, en prenant en compte les passagers embarqués à Karabane, une île située à l'embouchure du fleuve Casamance, ainsi que les membres d'équipage. Il y avait donc en fait, officiellement, 1 034 personnes à bord, bien que le bateau ait été conçu pour transporter 550 passagers, sans compter les personnes embarquées sans billet. – (AFP.)

Jacques Chirac : la France assurera sa part de la défense européenne

« LA FRANCE est, avec la Grande-Bretagne, le plus gros contributeur à l'effort de défense européen », a déclaré Jacques Chirac lors de sa visite au Centre de préparation et de conduite des opérations (CPCO) de Creil (Oise), lundi 30 septembre. Notre pays respectera l'engagement qu'il a pris, dès le sommet d'Helsinki, en 1999, de satisfaire un cinquième de l'objectif global en matière de capacités militaires et, le cas échéant, d'assurer la responsabilité de nation-cadre. « Nous devons être capables de préparer, de planifier et de conduire une opération multinationale d'envergure décidée par l'Union européenne », a affirmé le chef de l'Etat.

La Commission européenne suspend le contrat GPlus Europe

BRUXELLES. La Commission européenne a suspendu le contrat passé par la Direction générale presse et communication avec la société GPlus Europe (Le Monde des 28 et 29 septembre). Le cabinet du président Romano Prodi a pris cette décision dans l'attente d'un avis des services juridiques de la Commission quant à la compatibilité de ce contrat avec les règles en vigueur. Le Monde avait révélé que, dans le contrat d'une vaste commande de la DG presse et communication à un consortium, GPlus Europe avait bénéficié d'un contrat pour la réalisation d'une série de brochures d'information. Or, cette société emploie trois anciens porte-parole de la Commission, ex-membres de cette direction, dont deux sont en congé pour convenances personnelles. – (Corresp.)

Mardi 1^{er} octobre

Record du jour

www.Carrefourmultimedia.com



99 €

649^{F40}

Lecteur DVD BLUEsky DS 8315

Lecture CD audio, CD-R, CD MP3, compatible Dolby Digital/DTS, télécommande, sortie numérique coaxiale, S-VHS et péritel. Garantie 2 ans.

le mois

Carrefour

FRANCE

POLITIQUE

Le Parlement reprend ses travaux, mardi 1^{er} octobre. Dès mercredi, le ministre des affaires sociales, François Fillon, défendra le projet de loi assouplissant les **35 HEURES**. D'ici à décembre, les 577 députés examineront des

textes reprenant les **ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX** de Jacques Chirac : harmonisation du smic, baisse des impôts, pouvoirs accrus à la police, décentralisation, loi de programmation militaire. Le groupe UMP comptant

365 élus, Jean-Pierre Raffarin devra gérer une majorité pléthorique, tandis que l'UDF reste **EN EMBUSCADE**. Contrairement à Lionel Jospin, il n'entend pas faire du Palais-Bourbon une tribune politique hebdomadaire.

Dans un entretien au « Monde », le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-François Copé, souligne que les projets gouvernementaux répondent aux « **ATTENTES PRIORITAIRES** » des Français.

M. Raffarin devra tenir une majorité parlementaire pléthorique

L'Assemblée nationale et le Sénat reprennent leurs travaux mardi 1^{er} octobre. Le gouvernement devra veiller à la bonne marche du groupe UMP, qui a réuni ses 365 députés, lundi, à Paris. En clôturant cette journée, le premier ministre devait les appeler à la mobilisation

TROIS-CENT SOIXANTE-CINQ députés de l'UMP, un pour chaque jour de l'année. Et douze mois pour ouvrir tous les chantiers promis par Jacques Chirac. Alors que le Parlement reprend ses travaux, mardi 1^{er} octobre, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin dispose d'une majorité absolue pour faire passer son programme de réformes. L'agenda des quatre premiers mois s'annonce chargé... et périlleux.

Cette année, l'examen du projet de loi de finances se fera sous la menace d'un « avertissement » de Bruxelles pour non respect du pacte de stabilité, et dans un contexte de rigueur budgétaire. Pour calmer la Commission européenne, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, a assuré, dimanche, sur Europe 1, que le but du gouvernement est de « réduire de nouveau les déficits dès 2004 », avant d'imputer l'actuel passif à la gestion passée de Lionel Jospin : « Si le gouvernement précédent nous avait laissé des comptes en meilleur état (...), nous aurions pu nous retrouver à l'équilibre en 2004 », a-t-il affirmé.

Avant le traditionnel examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui prévoit des mesures d'économies sur le médicament, les députés engageront, le 2 octobre, la discussion sur le texte assouplissant les 35 heures, tandis que le Sénat se penchera sur le statut des juges de proximité, puis, à partir du 29 octobre, sur la révision constitutionnelle nécessaire à une nouvelle étape de la décentralisation.

Dans la foulée, le Parlement débattira du projet de loi sur la sécurité, préparé par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, dont la discussion s'annonce fort polémique (Le Monde du 27 septembre), et la réforme des modes de scrutin, qui ne réunit pas encore le

consensus souhaité par le premier ministre.

Disposer d'une écrasante majorité à l'Assemblée est, certes, un gage de tranquillité pour le gouvernement, qui n'aura pas besoin de trouver des voix d'appoint auprès des 28 élus centristes. Mais il devra gérer ce groupe pléthorique, menacé par des turbulences internes, et éviter que se renouvelle l'expérience de ces années 1995-1997, qui s'était soldée par une dissolution manquée.

C'est notamment l'objectif des rendez-vous institutionnels organisés à Matignon. Le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, y sera reçu tous les lundi soir, et son homologue du Sénat, Christian Poncelet, tous les quinze jours. Chaque mardi matin, les princi-

paux dirigeants de l'UMP seront réunis autour du premier ministre et du secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-François Copé : Alain Juppé, Jacques Barrot, Bernard Accoyer, Jean-Claude Gaudin, Josselin de Rohan, Henri de Raincourt, Philippe Douste-Blazy.

Aux yeux de M. Raffarin, l'essentiel est de ne pas avoir en face de lui une masse indistincte de 365 députés, mais quelques interlocuteurs fiables et représentatifs susceptibles de jouer les têtes de pont entre le gouvernement et sa majorité parlementaire. Soucieux d'éviter l'éclatement d'une droite qu'ils ont cherché à unifier, les responsables de l'UMP ne souhaitent pas la création de courants au sein du groupe. Ils préfèrent la mise en place d'« ateliers de réflexion » thémati-

ques (famille, décentralisation...), comme l'annonce le président du groupe UMP, Jacques Barrot, dans un entretien au Figaro du 30 septembre. « Une fois par mois, indique-t-il, nous organiserons des rencontres thématiques pour permettre aux députés de se regrouper par centres d'intérêt, et d'avoir, à l'issue de leurs travaux, un contact direct avec les membres du gouvernement. » M. Raffarin a invité ses ministres à multiplier les rencontres avec les députés UMP. Six membres du gouvernement devaient ainsi participer à la journée parlementaire de l'UMP, lundi, à Paris, que devait conclure M. Raffarin. M. Copé recevra à dîner les 28 députés centristes le 15 octobre.

Il faut mettre de l'huile dans les rouages. « Notre porte est toujours

ouverte », assure le vice-président du groupe, Bernard Accoyer. Avec M. Barrot, l'élu de Haute-Savoie a déjà « déjeuné ou dîné » avec tous les nouveaux élus de juin et les « battus » de 1997 qui font leur retour. Chaque semaine, un « dossier d'actualité » sera remis aux députés de l'UMP. « Nous avons même mis en place une messagerie interne à l'UMP sur les ordinateurs portables », ajoute M. Accoyer.

PRENDRE LE POULS DE LA MAJORITÉ

Malgré tous ces garde-fous, le gouvernement n'exclut pas d'être débordé en séance, et qu'un amendement soit adopté contre son gré. « La droite agira comme elle le faisait entre 1993 et 1997. Le gouvernement laissait faire les députés, puis demandait au Sénat de lui remettre

le texte d'équerre », se souvient Bernard Rullier, qui fut directeur du cabinet de l'ancien ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne. M. Raffarin saura sans doute convaincre ses anciens collègues sénateurs de revoir la copie de l'Assemblée...

Si le premier ministre entend prendre régulièrement le pouls de sa majorité, afin de mesurer les états d'âme et les impatiences des uns et des autres, il ne compte pas faire le même usage que son prédécesseur de la tribune du Palais-Bourbon. M. Jospin avait transformé les séances de questions au gouvernement en joutes politiques, dont il raffolait. M. Raffarin devrait être plus discret. « Jospin était bon dans cet exercice, explique volontiers le premier ministre. Mais il s'est enfermé dans une communication d'affrontement dans laquelle il s'est usé ». Ancien expert en communication, M. Raffarin avait observé avec attention ces séances de question et l'impact qu'elles pouvaient avoir lors de leur retransmission télévisée. Il a notamment gardé le souvenir de cette journée du 14 janvier 1998, au cours de laquelle M. Jospin avait affirmé que la droite était contre l'abolition de l'esclavage. Pour M. Raffarin, il avait alors franchi la ligne jaune, explique-t-on aujourd'hui à Matignon, où l'on assure que le premier ministre ne prendra la parole qu'avec « à-propos ».

Clarisse Fabre

Cl. F. et Jean-Baptiste de Montvalon

Les socialistes à la recherche des « maillons faibles » du gouvernement

L'EXPRESSION a été lâchée lors de la réunion du groupe socialiste, mardi 24 septembre : il faut cibler les « maillons faibles » du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, lors de la première séance de questions d'actualité, mardi 1^{er} octobre, de 15 à 16 heures, à l'Assemblée nationale. Dans la ligne de mire, les ministres auteurs de « gaffes » ou de déclarations jugées intempestives par Matignon, tels que le ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, son homologue à l'écologie, Roselyne Bachelot, ou le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos.

Les socialistes revenus dans l'opposition doivent changer de peau. Finies les questions « téléphonées » qui permettaient à un ministre de faire une annonce. « Maintenant, il s'agit d'appuyer là où ça fait mal. La séance de questions servira de marqueur politique », explique

un ancien conseiller de la période jospinienne. Pour les 142 élus PS, la séance de questions – diffusée en direct sur France 3 et dont les moments les plus forts sont retransmis aux « 20 heures » – est une bonne fenêtre de tir. Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, s'est d'ailleurs opposé au projet – abandonné depuis – du président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, de ne maintenir qu'une séance par semaine, contre deux actuellement, le mardi et le mercredi.

Il faudra « poser des questions simples qui appellent des réponses simples », a souligné Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), élu depuis 1981, à l'attention de ses collègues. La réforme des 35 heures ne se prête pas forcément à l'exercice, comme l'explique Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), ancien rapporteur de la loi Aubry : « C'est un dossier

complexe. Il faut démontrer que, par la somme de quatre ou cinq éléments, la droite remet en cause la réforme. Si Fillon n'est pas trop malhabile, il s'en sortira. »

SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

Il y a d'autres sujets à traiter, assure-t-on au groupe PS. L'opposition doit aussi montrer sa préoccupation des « vrais sujets d'inquiétude », comme la situation en Irak, les inondations dans le Gard, le budget ou encore la politique de sécurité.

De son côté, le secrétaire d'Etat

aux relations avec le Parlement, Jean-François Copé, a convié les ministres novices à une séance de « média training ». On leur a donné quelques « trucs » et projeté des films sur les bides de certains membres du gouvernement Jospin. Chacun garde en mémoire la première séance de questions du 24 juin 1997, où Claude Allègre, alors ministre de l'éducation, agacé par le brouhaha, avait joué au professeur et lancé : « Généralement, les étudiants m'écoutent ! »

Jean-François Copé, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement

« Si nous ne réussissons pas à réduire l'insécurité, l'extrême droite prendra le relais »

L'ENTRETIEN que nous publions a été relu et amendé par Jean-François Copé.

Le calendrier parlementaire annoncé paraît regrouper en quelques mois le programme prévu pour cinq ans. Ne risquez-vous pas la surcharge ?

L'objectif du gouvernement est d'ouvrir, dans les douze premiers mois, l'ensemble des grands chantiers prévus sur la législature. Précisément pour pouvoir les mener sur la durée. Il s'agit d'afficher clairement les priorités. C'est pour cela que nous avons commencé par le volet régaliens : sécurité, justice, défense. Nous sommes soucieux de répondre aux préoccupations qui se sont exprimées, au-delà des clivages politiques, et d'œuvrer au rétablissement de l'autorité de l'Etat, de reconquérir la considération des Français pour l'Etat. Le deuxième volet mis en œuvre concerne le chantier économique et social, et, là aussi, nous entendons répondre aux demandes prioritaires qui nous sont remontées en faveur du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Cette volonté d'aller vite ne traduit-elle pas la crainte de la fin de l'« état de grâce » ?

Tous ces chantiers sont difficiles. Ils nécessitent un gros travail de concertation et d'écoute préalable pour que chacun y trouve sa part de satisfaction. Anticiper, écouter puis décider et expliquer : c'est une feuille de route qui exige de commencer tôt.

N'y a-t-il pas un décalage entre l'image bonhomme de Jean-Pierre Raffarin et l'inspiration sécuritaire de Nicolas Sarkozy ?

Sécuritaire ? Le message du 21 avril ne vous a donc pas suffi ? Il dépassait pourtant le débat droite-gauche. Si ce gouvernement



échoue à réduire l'insécurité par une politique alliant prévention efficace et sanction effective, c'est l'extrême droite qui prendra le relais.

On a parfois l'impression que le choix des priorités résulte d'une écoute sélective...

Tous les dossiers seront traités, et nous n'attendons pas 2007 pour simuler l'urgence, par exemple sur le problème des retraites. Le parallèle ne pourra pas être établi avec Lionel Jospin, qui, lui, n'a rien fait en cinq ans.

Vous avez réuni récemment les ministres néophytes. S'agissait-il de prévenir les couacs dans les débats parlementaires ?

Il nous semblait utile que des parlementaires expérimentés fassent bénéficier les ministres de leur connaissance de petits « trucs » de parlementaires. Exemple : quand un ministre s'exprime lors des questions au gouvernement, il ne doit pas répondre aux interpellations d'un député de l'opposition. Ça ne sert à rien. A la télévision, ces interpellations sont inaudibles.

Comment fait-on pour gérer un groupe de 365 députés UMP et les faire exister ?

Ils ont tout intérêt à devenir spécialistes d'un sujet pour nourrir le débat et marquer les réformes de leur empreinte, et, surtout, faire remonter l'information du terrain. Notre obsession, c'est le terrain ; notre angoisse, c'est d'être déconnectés. Il faut éviter de travailler dans une bulle.

Jean-Pierre Raffarin doit-il utiliser la tribune de l'Assemblée comme Lionel Jospin l'a fait ?

Je ne suis pas sûr que l'omniprésence verbale de Lionel Jospin dans l'Hémicycle l'ait toujours servi... Chacun son style : celui de Jean-Pierre Raffarin me paraît plus convivial, plus chaleureux. Je ne suis pas certain qu'il aura la même approche du Parlement que son prédécesseur.

Le groupe UDF est-il un allié du gouvernement ?

Les députés UDF ont voté la confiance au gouvernement. Ils font partie de la majorité. Sauf exception, quand on vote un texte, on est dans la majorité ; quand on ne le vote pas, on est dans l'opposition ! Je note aussi que François Bayrou a dit qu'il souhaitait la réussite de ce gouvernement...

Certaines épouses de ministre collaborent avec leur mari. Cela vous choque-t-il ?

La vie de responsable politique est très dure. Cela ne me choque pas que certains ressentent le besoin de partager ce rôle avec une personne qui leur est très proche. Beaucoup de médecins, d'entrepreneurs travaillent bien avec leur femme. Le phénomène n'est d'ailleurs pas propre à la droite : il y a eu Monique Lang et Sylviane Jospin...

Propos recueillis par Clarisse Fabre, Philippe Ridet et Patrick Roger

ATTENTION
EN OCTOBRE LES ROUTES
DE LA CHANCE CITROËN CONTINUENT



2250 €*

d'économie sur Xsara Picasso
soit 14 759 F

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.
*Offre non cumulable réservée aux particuliers dans le réseau Citroën participant, valable jusqu'au 31/10/02, pour tout achat d'une Xsara Picasso neuve, au tarif conseillé du 2/09/02.

2 GARANTIE SANS TOUTE LA GARANTIE

www.citroen.fr

UNIS CITROËN

CITROËN TOTAL

12 ANS

12 ANS

12 ANS



CITROËN

FRANCE

A Vitrolles, la gauche est contrainte de s'unir pour battre Catherine Mégret

L'ex-maire est arrivée en tête au premier tour. Le candidat UMP n'a pas encore dévoilé ses intentions

VITROLLES

de notre correspondant régional

L'élection municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) a vu la maire sortante invalidée, Catherine Mégret (MNR), arriver nettement en tête au premier tour de scrutin avec 36,78 % des voix devant le candidat de la gauche unie Guy Obino (PS), qui a rassemblé 31,04 % des suffrages. Le conseiller général socialiste Dominique Tichadou, non investi par son parti, arrive en troisième position (12,55 %) juste devant Christian Borelli (UMP), candidat de la droite unie (12,21 %). L'un et l'autre peuvent donc se maintenir au second tour, à l'inverse d'Henri-Michel Porte (UDF) qui obtient pourtant assez de suffrages (plus de 5 %) pour être en mesure de fusionner sa liste. La liste (FN) de Claude Bourge ne recueille que 2,18 % points.

Le fait marquant de ce vote est la remarquable stabilité du corps électoral. Les tracas judiciaires de M^{me} Mégret ou l'invalidation de son élection n'ont pas plus d'influence sur le score de l'extrême droite qu'ils n'en avaient eue sur les performances de MM. Balkany

(UMP) et Mellick (PS), récemment réélus dans leurs villes. Si on ajoute les deux points du candidat FN à celui de M^{me} Mégret, on obtient 38,59 % des voix ; score proche des 39,14 % obtenus par M^{me} Mégret en mars 2001. La gauche maintient aussi ses résultats : le score cumulé des trois candidats de 2001 – un communiste, un socialiste et un extrême gauche – atteignait 43,29 %, quand cette année les deux candidats rassemblent 43,59 points. Quant à la droite, elle totalise en 2002 17,50 % des voix avec deux candidats, quand son leader unique en réunissait 17,57 en 2001...

« NOUS AVONS TOUT ESSAYÉ »

Arithmétiquement le deuxième tour apparaît disputé. Bruno Mégret, commentant les résultats de la liste emmenée par son épouse, additionnait toutes les voix de droite pour demander à MM. Borelli et Porte de discuter « des meilleurs moyens de faire battre la gauche ». Demande virtuelle puisque, dans la nuit, M. Porte prenait langue avec MM. Obino et Tichadou afin de leur proposer une fusion des listes, estimant

qu'il était possible « de transformer l'essai en s'associant et de battre enfin les Mégret ».

Dès les résultats connus, Guy Obino avait « appelé tous les républicains et les démocrates à voter pour [sa] liste qui est la seule à pouvoir battre l'extrême droite ». Entouré de tous les dirigeants socialistes du département, il se refusait pourtant à proposer une fusion des listes entre la sienne et celle de Dominique Tichadou.

Pas mécontent d'avoir réuni 12 % des voix sur son seul nom, M. Tichadou, lui, allait répétant qu'il ferait tout « pour battre les Mégret », sans plus de précision, même si beaucoup de ses amis le poussaient à un désistement sans discussion.

Quant à Christian Borelli, il se cantonnait lui aussi à une prudente posture d'attente : « J'ai été investi par l'UMP, rappelait-il dans la soirée. J'attends ma rencontre avec ses responsables départementaux MM. Gaudin et Muselier lundi en fin de matinée pour décider de mon attitude au second tour. » Se souvenant des derniers scrutins il expliquait ainsi ses hésitations : « Nous avons tout essayé : nous

nous sommes retirés et les Mégret sont passés, nous nous sommes maintenus et les Mégret sont passés ». Dilemme dont on ne connaîtra le fin mot que dans la journée de lundi, quand les états majors nationaux auront tranché.

Michel Samson

VITROLLES (Bouches-du-Rhône, premier tour).

I., 21 312 ; V., 14 081 ; A., 33,93 % ; E., 13 829.

Ball. : liste MNR de Catherine Mégret, s., 5 080 (36,73 %) ; liste PS de Guy Obino, 4 293 (31,04 %) ; liste div. g. de Dominique Tichadou (PS diss.), 1 735 (12,55 %) ; liste UMP de Christian Borelli, 1 688 (12,21 %).

Elim. : liste UDF de Henri-Michel Porte (div. d.), 732 (5,29 %) ; liste FN de Claude Bourge, 301 (2,18 %).

11 mars 2001 : I., 20 341 ; V., 14 755 ; A., 27,46 % ; E., 14 295 ; MNR (Mégret), 5 595 (39,14 %) ; PS+ (Tichadou), 3 351 (23,44 %) ; Un. d. (Rossi, RPR), 2 511 (17,57 %) ; PCF (Hayot), 2 365 (16,54 %) ; ext. g. (Agarrat), 473 (3,31 %).

Une sénatoriale partielle

HAUTE-SAÛNE (second tour).

I., 952 ; V., 942 ; A., 1,05 % ; E., 931.

Christian Bergelin, UMP, 466 (50,05 %)... ÉLU

Yves Krattinger, PS, pr. c. g., 465 (49,95 %).

[Christian Bergelin (UMP) s'installe dans le siège de sénateur laissé vacant par Alain Joyandet, élu en juin à l'Assemblée nationale, où lui-même a succédé à M. Bergelin. Ce dernier, en effet, faisant l'objet d'une information judiciaire, ne s'était pas représenté. Sa victoire, toutefois, ne tient qu'à une voix. La gauche a déposé un recours en annulation.

29 septembre 2002, 1^{er} tour : I., 952 ; V., 946 ; A., 0,63 % ; E., 929 ; Yves Krattinger, PS, pr. c. g., 463 (49,84 %) ; Christian Bergelin, UMP, 456 (49,09 %) ; Marie-France Ligney, MNR, 10 (1,08 %).

Cinq municipales partielles

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val-de-Marne, second tour).

I., 38 378 ; V., 18 716 ; A., 51,23 % ; E., 18 353.

liste PCF de Jean-Louis Bargerio, 9 398 (51,21 %), 37 sièges ; liste UMP de Christian Derouineau, 8 955 (48,79 %), 12 sièges.

[Jean-Louis Bargerio, qui dirige la ville depuis vingt-sept ans, est reconduit dans ses fonctions, malgré le recul enregistré par rapport au scrutin de mars 2001.

22 septembre 2002 : I., 38 378 ; V., 17 861 ; A., 53,46 % ; E., 17 596 ; PCF (Bargerio), 8 217 (46,74 %) ; UMP (Derouineau), 6 485 (36,85 %) ; Verts (Le Corre), 948 (5,39 %) ; div. g. (Fuchs), 908 (5,16 %) ; div. d. (Valette), 850 (4,83 %) ; div. (Bellemare), 188 (1,07 %).

ERAGNY-SUR-OISE (Val-d'Oise, second tour).

I., 9 336 ; V., 5 935 ; A., 36,43 % ; E., 5 798.

liste PS de Dominique Gillot, s., 3 094 (53,36 %), 26 sièges ; liste UMP-UDF de Muriel de Coster (UDF), 2 704 (46,64 %), 7 sièges.

[La maire sortante, Dominique Gillot (PS), parvient à sauver son siège. Elle améliore son score de 515 voix entre les deux tours, alors que sa rivale de droite, Muriel de Coster, n'a pas bénéficié d'un bon report des voix de la liste dissidente présentée au premier tour.

22 septembre 2002 : I., 9 336 ; V., 5 583 ; A., 40,20 % ; E., 5 518 ; PS (Gillot), 2 579 (46,74 %) ; UMP-UDF (de Coster, UDF), 2 516 (45,60 %) ; div. d. (Hardy), 325 (5,89 %) ; PT (Hervé), 98 (1,78 %).

18 mars 2001 : I., 8 894 ; V., 5 716 ; A., 35,73 % ; E., 5 503 ; G. pl. (Gillot, PS, s.E.), 2 753 (50,03 %) ; Un. d. (de Coster, UDF), 2 750 (49,97 %).

CHÂTEAU-THIERRY (Aisne, premier tour).

I., 8 530 ; V., 5 192 ; A., 39,13 % ; E., 5 087.

liste PS de Dominique Jourdain, s., 2 896 (56,93 %), 26 sièges ; liste UMP de Marie-Catherine Laignel, 1 835 (36,07 %), 6 sièges ; liste FN de Paul-Philippe Molard, 356 (7,00 %), 1 siège.

[Après l'invalidation par le Conseil d'Etat du scrutin de mars 2001, due à des irrégularités relevées sur la liste d'extrême droite, Dominique Jourdain (PS) est réélu dès le premier tour en améliorant nettement son score précédent.

11 mars 2001 : I., 8 889 ; V., 5 267 ; A., 40,75 % ; E., 4 984 ; G. pl. (Jourdain, PS), 2 332 (46,79 %) ; Un. d. (Laignel, div. d.), 2 140 (42,94 %) ; ext. d. (Fecci-Pinatel, FN), 512 (10,27 %).

NARBONNE (Aude, premier tour).

I., 33 928 ; V., 20 535 ; A., 39,47 % ; E., 19 999.

liste div. d. de Michel Moynier, s., 10 480 (52,40 %), 33 sièges ; liste PS de Jacques Bascou, d., 7 886 (39,43 %), 9 sièges ; liste FN de Jean-Claude Soulié, 1 633 (8,17 %), 1 siège.

[L'annulation du scrutin de mars 2001 n'a pas nui à la droite, qui tient la ville depuis 1971 et l'emporte dès le premier tour.

11 mars 2001 : I., 33 378 ; V., 22 152 ; A., 33,63 % ; E., 20 973 ; d. div. d. (Moynier), 10 546 (50,28 %) ; G. pl. (Bascou, PS, d.), 7 740 (36,90 %) ; Un. d. (Feste, UDF), 1 664 (7,93 %) ; FN-MNR (Soulié, FN), 1 023 (4,88 %).

BAGNEUX (Hauts-de-Seine, premier tour).

I., 18 646 ; V., 10 602 ; A., 43,14 % ; E., 10 433.

Ball. : liste PCF de Janine Jambu, s., d., 4 983 (47,76 %) ; liste UMP de Olivier Sueur (RPR), 4 587 (43,97 %).

Elim. : liste div. g. d'Hélène Corouge (PS diss.), 508 (4,87 %) ; liste LCR d'Olivier Barberousse, 234 (2,24 %) ; liste PT de Roland Schuh, 121 (1,16 %).

[Malgré la présence de trois autres listes de gauche, Janine Jambu, la maire (PCF) sortante, devance à l'issue du premier tour le candidat unique de la droite, Olivier Sueur (UMP). La candidate dissidente du PS, Hélène Corouge, qui avait provoqué une triangulaire en mars 2001, recule cette fois nettement, ne parvenant même pas à franchir la barre des 5 %.

11 mars 2001 : I., 19 931 ; V., 10 182 ; A., 48,91 % ; E., 9 619 ; G. pl. (Jambu, PCF, d.), 4 605 (47,87 %) ; Un. d. (Sueur, RPR), 3 815 (39,66 %) ; div. g. (Corouge), 1 199 (12,46 %).

La gauche gagne deux cantons

VINGT-TROIS ÉLECTIONS cantonales partielles avaient lieu ce dimanche 29 septembre. La quasi-totalité de ces scrutins faisaient suite à la démission de conseillers généraux frappés par le cumul des mandats à la suite de leur élection, en juin, à l'Assemblée nationale. La gauche conquiert deux des douze cantons qui restaient à pourvoir au second tour. La principale surprise vient de Blois (Loir-et-Cher), avec la large victoire de Geneviève Baraban (PS) sur le candidat de l'UMP, Jacques Chauvin. Ce scrutin était convoqué à la suite de la démission, pour cause de cumul, de Nicolas Perruchot (UDF), élu député en juin. A Vire (Calvados), Marc Andreu-Sabater (PRG) remporte le siège laissé vacant par Jean-Yves Cousin (UMP), également élu au Palais-Bourbon en juin. Les autres cantons pourvus au second tour ne changent pas de camp. Neuf d'entre eux restent à droite, tandis que le PS conserve le canton de Cachan, le seul qu'il remettait en jeu. Deux sièges sur onze ont été pourvus dès le premier tour. A Dun-sur-Auron (Cher), Henri Pain (div. d.) succède à Louis Cosyns (UMP). Dans le Lot-et-Garonne, Pierre Coste, qui avait conquis en mars 2001 le canton de Lauzun, détenu par la droite depuis dix-huit ans, est aisément ré-élu. Le précédent scrutin avait été annulé en raison du dépôt hors délai de la candidature d'un de ses adversaires d'alors.

DÉPÊCHES

■ **DÉFICITS : le ministre délégué au budget, Alain Lambert**, a indiqué, dimanche 29 septembre, à Europe 1, que le gouvernement cherchera à « réduire de nouveau les déficits dès 2004 ». Insistant sur les « 50 % de dérive du déficit » entre le projet de budget 2002 et sa réalisation, M. Lambert a estimé que « si le gouvernement précédent nous avait laissé des comptes en meilleur état, nous aurions pu nous retrouver à l'équilibre en 2004 ».

■ **DÉCENTRALISATION : Patrick Devedjian**, ministre délégué aux libertés locales, a évoqué, dans un entretien au *Parisien*, dimanche 29 septembre, l'éventualité d'un référendum en 2003 pour réviser la Constitution en vue de la réforme de la décentralisation. « Mais c'est au président de la République et à lui seul d'en décider », a-t-il précisé.

■ **RÉFÉRENDUMS : les électeurs extracommunautaires** se sont mobilisés à Stains et à l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dimanche 29 septembre, à l'occasion de référendums locaux. La mairie de Stains (PCF) a qualifié la participation des étrangers de « plus forte » que celle des Français, alors que la mairie de l'Île-Saint-Denis (Verts) a chiffré « autour de 90 % des inscrits » la participation des extracommunautaires.

Ces votes, globalement peu mobilisateurs (24,36 % et 28,02 % de participants), ont été déclarés illégaux par le tribunal administratif de Cergy (Val-d'Oise).



BOUCHERON

Paris Cannes Saint Tropez www.boucheron.com

Les médecins de la CSMF saluent l'action « immense » de M. Mattei

« Je suis des vôtres », a déclaré le ministre de la santé, dimanche, à des praticiens ravis des mesures prises sur les tarifs et les médicaments

RAMATUELLE (Var)
de notre envoyée spéciale

Oublié le plan Juppé. Les médecins libéraux se sont réconciliés avec la droite. A l'applaudimètre, la cote de sympathie de Jean-François Mattei est au beau fixe. Le ministre de la santé a eu droit à une *standing ovation*, dimanche 29 septembre, à l'issue de son discours lors de la 8^e université d'été de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF, principale organisation de médecins libéraux) organisée à Ramatuelle (Var). « Une page est tournée », « je suis des vôtres », a insisté M. Mattei qui, en aparté, parlait de « Ramatuelle des retrouvailles ». Il n'est plus question de « faire porter aux soignants la responsabilité principale pour ne pas dire unique des déficits de la Sécurité sociale », a promis le ministre devant les cadres de la CSMF qui semblaient boire chacune de ses paroles.

Si le gouvernement a entendu le « malaise » des généralistes – en portant le tarif de la consultation à 20 euros et en mettant fin à toute

sanction –, s'il a sensiblement réévalué l'objectif national des dépenses de santé – en le fixant à 5,3 % pour 2003 –, il s'agit désormais de « responsabiliser » tous les acteurs (l'Etat, l'assurance-maladie, les patients et les professionnels de santé) afin de sauver le système français. Pour éviter une « étatisation à l'anglaise » ou une « privatisation à l'américaine », M. Mattei a proposé un donnant-donnant aux médecins. L'Etat « sort de l'hypocrisie du tout-budgétaire » et, en échange, les praticiens améliorent leur exercice professionnel à travers l'évaluation de leurs pratiques, la formation médicale continue et leur engagement dans des accords de bon usage des soins. Parce que « le consumérisme médical, qui transforme le médecin en prestataire de services ou ravale la Sécurité sociale en payeur aveugle, n'est pas acceptable », le ministre a demandé aux professionnels un « changement d'habitude, une éducation de vos patients ».

Alors que les spécialistes sont appelés à une journée de grève le 16 octobre pour dénoncer un « blocage d'honoraires depuis sept ans » et que la CSMF réclame un « espace de liberté tarifaire », M. Mattei est resté prudent sur la question des honoraires. « Peut-être faudra-t-il mettre un peu de souplesse dans les règles actuelles de rémunération », a-t-il indiqué.

« OUF ET BRAVO »

Auparavant, le président de la CSMF n'a pas tari d'éloges sur le ministre. « On a l'impression que vous êtes à ce poste depuis des lustres tant, en quelques mois, vous avez réalisé des tâches immenses », s'est félicité Michel Chassang avant de lancer un « Ouf et bravo » pour ce changement gouvernemental.

D'accord pour jouer le jeu de la prescription en génériques et du bon usage de la visite à domicile (qui sera remboursée sur la base de 30 euros, seulement si elle est « médicalement justifiée »), la CSMF se dit également favorable au déremboursement des médicaments à service médical rendu (SMR) insuffisant. « Nous sommes prêts à nous engager dans l'optimisation des dépenses de santé, à condi-

tion qu'elle soit basée sur des critères médicaux, sur la responsabilisation de tous les acteurs et sur le respect du partenariat avec la Sécurité sociale », a expliqué M. Chassang en remerciant le ministre d'avoir eu « le courage de lever le tabou du panier de soins ».

En revanche, la CSMF n'est pas aussi élogieuse vis-à-vis de l'assurance-maladie. Si, selon les participants, la « rondeur pateline » de Daniel Lenoir, directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), rompt avec la « rudesse » de son prédécesseur, Gilles Johannet, l'atmosphère de l'atelier consacré au « système conventionnel » est restée tendue. M. Lenoir a reconnu que les 24 plans d'économie qui se sont succédés depuis 1974 ont été un « échec » parce qu'ils étaient uniquement comptables, sans contenu médical ni politique. Alors que les médecins doivent signer une nouvelle convention avec la CNAM d'ici à la fin de l'année, ils constatent « un début de décrispation » mais restent « méfiants ».

Sandrine Blanchard

M. Sarkozy confirme qu'il veut autoriser le rapprochement des détenus corses

Il tente d'imposer son calendrier à la chancellerie, plus réservée

« DIALOGUE d'AJACCIO », acte I, scène 2. Après l'avoir promis aux nationalistes corses cet été, Nicolas Sarkozy tente, par petites touches, de faire passer à l'opinion continentale – mais aussi à l'ensemble du gouvernement Raffarin, à commencer par Dominique Perben – la nécessité de satisfaire à la plus urgente des revendications nationalistes : celle de l'incarcération des prisonniers corses sur l'île. En quinze jours, dans *Ouest-France*, puis au Grand jury LCI-RTL-*Le Monde*, et enfin au *Journal du dimanche*, le 29 septembre, le ministre de l'intérieur a donc confirmé que « les condamnés insulaires seront rapprochés de leurs familles ». Le gouvernement devrait annoncer bientôt la construction d'une nouvelle prison dans l'île, vraisemblablement dans la périphérie d'AJACCIO, voire l'aménagement provisoire d'un centre de détention dans la vieille maison d'arrêt de Corse-du-Sud.

La question avait été – discrètement – tranchée à la préfecture de Corse, devant le premier ministre, le 27 juillet. Avant sa venue, des contacts avec ses services avaient convaincu M. Sarkozy que seul un geste concernant les prisonniers

pourrait permettre l'ouverture de discussions ; devant Jean-Guy Talamoni et Paul Quastana, anciens négociateurs du « processus de Matignon », le ministre de l'intérieur avait indiqué qu'il mettait le chantier « à l'étude » (*Le Monde* du 2 août). M. Sarkozy avait soigneusement laissé aux deux élus de Corsica nazione, secoués par leurs troupes, la primeur de la révélation de cet échange, le 4 août, lors des « Journées » de Corte. Il avait de son côté demandé au secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, Pierre Bédier, qui devait se rendre en Corse à la fin de l'automne, d'avancer la date de sa visite, fixée aux 9 et 10 octobre.

DÉPOLITISER

Instruit des mésaventures de son prédécesseur, Daniel Vaillant, qui avait annoncé en octobre 2001 la « création de l'intérieur de la maison d'arrêt de Borgo », près de Bastia, d'un « centre de détention », avant d'être désavoué, M. Sarkozy s'emploie à dépolitiser le dossier. Dans le *Journal du dimanche*, il explique qu'il s'agissait de réparer une exception corse. « Pourquoi un détenu corse aurait-il moins besoin de voir sa

femme ou ses enfants », s'interroge le ministre. « Parce qu'on est l'épouse ou l'enfant d'un Corse aurait-on moins de droit à voir son mari ou son père ? », demandait-il déjà dans *Ouest-France*, le 14 septembre. Il précise aussi que le « regroupement » ne concerne « que les condamnés et non les prévenus ».

De même, le ministre a exclu d'aménager l'une des ailes de la maison d'arrêt de Borgo pour des condamnés en fin de peine, en raison de la lourde symbolique qui pèse sur la prison bastiaise, qui s'est illustrée par plusieurs évènements, dont celle de trois caïds de la Brise de mer.

M. Sarkozy, qui se rendra en Corse les 25 et 26 octobre, aimerait néanmoins pouvoir proposer une solution transitoire, avant que la nouvelle prison ne sorte de terre. M. Perben est moins pressé. Le 29 octobre 2001, après que M. Vaillant eut proposé le rapprochement des prisonniers, le ministre de la justice avait vivement dénoncé les « nouvelles concessions unilatérales » du gouvernement Jospin aux nationalistes...

Ariane Chemin

Réforme à venir pour assurer les hôpitaux

Alors que plusieurs assureurs menacent de ne pas renouveler, au 1^{er} janvier 2003, les contrats de responsabilité civile médicale des cliniques et des spécialistes libéraux (anesthésistes, chirurgiens, gynécologues-obstétriciens), le ministre de l'économie, Francis Mer, et celui de la santé, Jean-François Mattei, proposent, dans un communiqué commun, publié dimanche 29 septembre, de « limiter la durée des garanties » et de faire partager la réparation financière des infections nosocomiales « entre les assureurs et l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam) ». « En tout état de cause, l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux sera garantie », précisent-ils.

M. Mattei organisera « dans les prochains jours » une table ronde sur ce sujet. Il ne cache pas qu'il faudra « peut-être, à la marge, envisager des modifications de la loi du 4 mars » relative aux droits des malades.

Les motards en colère ont manifesté tout le week-end



Certains carrefours ou encore place Saint-Michel, où ils ont observé une minute de silence. Selon Frédéric Brozdziak, membre du bureau national de la FFMC, cette manifestation visait à « sensibiliser l'opinion publique aux dangers que représentent les infrastructures routières pour les deux-roues à Paris », comme les glissières sur le périphérique, les pavés ou les arbres. Samedi, une cinquantaine de rassemblements de motards avaient eu lieu en région (photo à Dax, Landes).

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : environ 500 personnes ont participé, dimanche 29 septembre à Saint-Hernin (Finistère), à une marche silencieuse pour dénoncer l'insécurité routière, à la suite du décès d'un jeune de la commune tué par un chauffard qui a pris la fuite, avant d'être arrêté. En dix ans, cinq jeunes de cette commune de 800 habitants ont été tués dans des accidents.

■ **SANS-PAPIERS** : plusieurs centaines de sans-papiers, essentiellement kabyles et chinois, ont manifesté, samedi 28 septembre à Paris, pour obtenir leur régularisation. Les manifestants étaient réunis à l'appel d'un collectif de sans-papiers kabyles (CSPK), rejoint par quatre autres collectifs dont un chinois baptisé « Multitude ».

■ **MANIFESTATION** : plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Marseille, samedi 28 septembre, à l'appel d'une centaine de collectifs palestiniens qui ont décidé de lancer un boycott des produits israéliens. Un meeting s'est ensuite tenu en présence de délégués italiens et espagnols et d'une militante pacifiste israélienne. – (Corresp.)

■ **VOL** : un tableau du peintre britannique Francis Bacon (1909-1992), estimé par son propriétaire à 5 millions de dollars, a été dérobé dans un manoir de la région de Dieppe (Seine-Maritime), dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 septembre.

La productivité exceptionnelle offerte par l'Inspiron 2650 associé au processeur mobile Intel® Pentium® 4-M est pour vous...



Dell™ | Offre spéciale

Doublez la mémoire de votre ordinateur pour 1 €^{HT} de plus

Offre valable uniquement sur internet jusqu'au 02/10/02. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre⁽¹⁾.

Dell™ Inspiron™ 2650

Solution à petit prix

- Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.8 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep®
- 256 Mo DDR-RAM 200 MHz PC200
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" XGA (1024x768)
- Contrôleur vidéo nVIDIA® GeForce2 Go 100 avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur combo graveur CDRW 24x & DVD 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Modem 56K
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0

1 499 €^{HT} 1 792,80 €^{TTC}

11 760,02 €^{TTC} Réf. 170-1005

Possibilité de financement : contactez-nous

Options sélectionnées :

Passage à l'écran 15" SXGA + 100 €^{HT} 119,60 €^{TTC}
Assurance casse, bris, chute 329 €^{HT} 393,48 €^{TTC}



Offres valables jusqu'au 31/10/02, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. (1) Offre valable uniquement sur internet, sur certaines configurations Dimension et Inspiron équipés du processeur Intel Pentium 4 et d'une mémoire de 128 Mo ou de 256 Mo. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

... source de liberté. Equipé du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M, le Dell™ Inspiron™ 2650 vous apporte un excellent rapport performance - prix.



Son écran 15" associé à une mémoire extensible jusqu'à 512 Mo vous apportera tout le confort recherché dans un portable. Economique et stylé, vous retrouverez tous les avantages d'un ordinateur de bureau avec, en plus, une totale liberté d'action. Sans aucun doute, vous ferez le bon choix en adoptant le Dell™ Inspiron™ 2650.

Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour l'informatique mobile.

DELL™

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 196
0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr

Les chercheurs sont de retour à Plozévet

Quarante ans après une vaste enquête interdisciplinaire, Edgar Morin, accompagné de scientifiques, est revenu dans le Finistère pour un week-end de débats avec les habitants. Entre-temps, leur approche de la modernité s'est inversée

PLOZÉVET (Finistère) de notre envoyé spécial

Plozévet, bourgade plongée au cœur du pays bigouden, a décidé d'offrir une vocation de laboratoire : pour la deuxième fois en quarante ans, la petite ville a accueilli, samedi 28 et dimanche 29 septembre, une très nombreuse communauté scientifique, venue interroger ici la modernité.

Tout commence au début des années 1960, pour cette commune de 3 500 âmes. Les progrès fulgurants de la technique entraînent des changements brutaux dans les mœurs. La science est une idée forte dans les hautes sphères de l'exécutif : les chercheurs participeront à la modernisation du pays en enquêtant, notamment, sur les transformations du monde paysan. L'interdisciplinarité, véritable religion de l'ère gaullio-pompidolienne, sera la règle pour ce chantier hors normes.

« L'étude des microsociétés était très à la mode dans les années 1960 et Plozévet a été retenue parce que, à l'époque, elle est un isolat biologique à fort taux de consanguinité », indique André Burguière, historien et directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). La délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) alloue donc des crédits conséquents, qui convainquent sociologues, ethnologues ou biologistes de filer en pays bigouden.

Pendant plus de cinq ans, des dizaines de chercheurs vont ausculter la commune. Les autochtones, incrédules devant ce vaste mouvement, les confondent parfois avec des techniciens de l'urbanisme ou de l'électricité. On élabore questionnaire, fiches médicales, entretiens et films.

C'est l'époque où, à Plozévet comme ailleurs, le progrès avance de manière fulgurante. Les habitants se font parfois installer la télévision en même temps que l'électricité. Le remembrement des terres agricoles s'accompagne d'une mécanisation forcée.

Edgar Morin, sociologue déjà en vogue à l'époque, constate parallèlement l'évolution sans précédent des mentalités. Il s'intéresse plus particulièrement à des groupes sociaux porteurs de modernité, comme les femmes ou les jeunes. Confort et distraction sont les mots-clés de l'évolution.

Les femmes sont, selon une formule restée célèbre, les agents secrets de la modernité. Elles ne

veulent plus être épouses de paysan, et leurs aspirations nouvelles servent de moteur à l'ensemble du corps social. La religion du progrès ne fait pas de détail : les questions de patrimoine deviennent accessoires, la langue bretonne est de plus en plus remise au placard.

« RACINES ET TRADITIONS »

Le remembrement conduit à un bouleversement désordonné du territoire, sans provoquer les foudres des environnementalistes. Seule la modernisation est connotée de façon positive. C'est là que la différence avec le Plozévet d'aujourd'hui est la plus saisissante : les vingt communes du pays bigouden possèdent toutes désormais une



Une histoire de rendez-vous manqués

PLOZÉVET (Finistère) de notre envoyé spécial

L'histoire moderne de Plozévet est aussi celle des rendez-vous manqués. Au début des années 1960, les travaux des chercheurs ne sont pas toujours bien perçus. L'adhésion, voire la participation de la population, était un des objectifs politiques et scientifiques, mais les malentendus auront été nombreux.

L'ouvrage d'Edgar Morin publié en 1967, *La Métamorphose de Plodemet* – le nom du village a été changé volontairement –, suscite quelques remous. « On m'a parfois reproché d'avoir utilisé certains propos entendus, qui n'étaient pas retranscrits pour stigmatiser qui que ce soit, mais pour aider à la compréhension », explique-t-il aujourd'hui. Certains personnages du livre ont peur d'apparaître pauvres, d'autres, réactionnaires. La sociologie du présent développée par Morin suppose une étude approfondie de la quotidienneté, essentielle pour la compréhension de phénomènes sociaux complexes... Mal comprise, cette méthodologie peut heurter les susceptibilités. « Nous aurions dû revenir à Plozévet pour expliquer notre démarche », confesse Morin. En

guise de consolation, les Plozévetiens ont pu entendre, samedi et dimanche, des archives sonores des entretiens de l'époque ou voir des films d'ethnologie comme *Le Bourg* de Monique Gessain ou *Goulien* de Christian Pelras. À l'époque, la diffusion de certains films avait provoqué des polémiques. « Les gens étaient très énervés pendant la projection, ils avaient l'impression d'avoir des mœurs archaïques, ce qui ne correspondait pas à leur vie quotidienne », se souvient la Plozévetienne Sylviane Letti.

Certains ethnologues souhaitaient appréhender des us et coutumes en voie de disparition. De bonne grâce, la population s'était prêtée au jeu et en avait même parfois rajouté. « Avoir une caméra facilitait l'intégration », se souvient Christian Pelras. Dans les usines visitées, certains directeurs exigeaient de leurs employés qu'ils revêtent des costumes traditionnels. Finalement, la diffusion de ces films a créé défiance et incompréhension envers la communauté scientifique. Aujourd'hui, ils apparaissent comme d'étonnants témoignages historiques.

D. de A.

Daniel de Almeida

Sur des dizaines de scientifiques, un seul était bretonnant

PLOZÉVET (Finistère) de notre envoyé spécial

Quand, au début des années 1960, l'ethnologue André Leroi-Gourhan propose au « thésard » Donatien Laurent de participer à l'étude menée à Plozévet, ce dernier saute sur l'occasion, marqué déjà par « l'énorme bibliothèque » d'ouvrages en breton de son père. Il est le seul des chercheurs envoyés à parler le breton.

« Ce n'était pas un parti pris », se souvient André Burguière, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), chargé à l'époque de la synthèse des travaux. M. Laurent, directeur de recherche au CNRS, confirme. Ceux qui ont initié l'enquête ne mesuraient pas la prégnance de la langue : « Ils n'imaginaient pas que le breton existait encore. Et il était politiquement correct de supposer que tout le monde parlait français... » M. Laurent choisit, en 1964, d'habiter Plozévet où il loue une

chambre. Il recueille des témoignages de personnes âgées sur la vie intellectuelle d'avant 1914. Il s'intéresse en particulier à la poésie chantée en breton. L'année suivante, il rencontre sa future femme. Françoise Prigent enquête sur « la culture commercialisée à Plozévet jusqu'en 1950 ». « C'est très bien que vous ayez un nom breton, cela va faciliter les choses », dit le secrétaire de mairie à celle qui ne parle pas la langue.

À CÔTÉ DE QUELQUE CHOSE

« Les Plozévetiens ne trouvaient pas scandaleux qu'on ne parle pas breton », assure André Burguière. « Cette langue était celle d'usage entre les habitants », observe de son côté M. Laurent. Si le milieu dans lequel arrive l'ethnologue est bretonnant, tout le monde, au moins dans le bourg, parle français. « C'est vrai que dans les maisons on parlait français, mais pas forcément avec beaucoup de vocabulaire », observe Marie-Jeanne Mao, alors institutrice

et logeuse d'Edgar Morin. L'étude a-t-elle souffert d'avoir sous-estimé l'importance du breton ? M. Laurent, directeur du Centre de recherches bretonnes et celtiques (CRBC) à Brest jusqu'en 2000, pense qu'elle est passée à côté de quelque chose d'« intime », en n'intégrant pas « le caractère essentiel de ce qu'on appelle aujourd'hui l'identité ». Si l'ouverture vers l'extérieur, la réussite scolaire, les engagements politiques, à gauche notamment, ont été bien pris en compte,

il estime que tout ce qui avait trait à la tradition l'a été insuffisamment. « Les chercheurs sont passés à côté, pas seulement parce qu'ils ne parlaient pas breton, mais par méconnaissance de cette réalité. Une simple description du terrain avant leur venue aurait pu aider », ajoute M^{me} Prigent-Laurent.

Nicole Mathieu, directrice de recherche au CNRS, qui a participé à l'enquête, considère, elle aussi, qu'« il était impossible d'accéder au fond des choses car on ne connaissait

pas la langue ». Les habitants de Plozévet ont ainsi court-circuité les chercheurs. « Des gens ont parlé en breton parce qu'ils savaient qu'ils ne seraient pas compris », se souvient Marie-Yvonne, alors d'âge scolaire. Les constructions de phrases en breton, les intonations particulières, voire l'humour du pays bigouden sont évoqués aussi par certains habitants pour expliquer des incompréhensions. Mais Sylviane Lety, qui était coiffeuse à l'époque, pense que « ceux qui avaient quelque chose à dire l'ont dit, bretonnants ou pas ».

Un nouveau travail dans les mêmes conditions paraît improbable. A propos de la culture bretonne, Donatien Laurent observe : « L'image d'une culture de "pauvres gens" lui collait à la peau. Elle a pris du galon mais elle est un peu exsangue, et le renouveau de grande qualité est l'apanage d'un petit groupe. »

Vincent Durupt

Fouilles préhistoriques et reconstitution

Plozévet a été, samedi 28 et dimanche 29 septembre, un symbole à plusieurs titres. La première décentralisation des Journées sciences et citoyens organisées par le CNRS a cherché un nouveau souffle dans une ville éloignée de tout centre universitaire, mais qui comptait dans les années 1960 un nombre impressionnant d'agréés. Tout le week-end se sont déroulées des animations scientifiques avec une incidence locale directe : ateliers autour des fouilles préhistoriques de Menez Dregan ou reconstitution de la barque aillée de Jean-Marie Le Bris (*Le Monde* du 8 août)... Ces projets ont été réalisés en collaboration avec des associations et des scolaires. Il aura fallu cette occasion pour que les chercheurs obtiennent enfin des crédits pour revenir à Plozévet.

Les éboueurs marseillais mettent fin à leur grève sur fond de vives dissensions syndicales

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Par un vote unanime, les chauffeurs de bennes à ordures du garage de la Cabucelle, dans les quartiers nord de Marseille, ont décidé, dimanche 29 septembre, d'interrompre la grève qu'ils avaient lancée le 26 septembre. Ils ont donc repris le travail, suivis par les autres dépôts qui attendaient leur décision. La collecte des ordures a pu reprendre dans les dix arrondissements où elle est effectuée par les agents de la Communauté urbaine de Marseille (CUM).

Le protocole d'accord, signé la veille par Robert Assante, élu en charge du dossier, prévoit une prime de 230 euros par trimestre, qui s'ajoutera à toute autre prime qui serait accordée aux agents de la CUM. Il annonce aussi l'ouverture de discussions afin que les nouveaux agents bénéficient des mêmes avantages que les anciens, comme l'avait promis le président de la CUM et maire (UMP) de Marseille, Jean-Claude Gaudin.

L'accord a été confirmé par un communiqué du maire à *La Pro-*

vence, comme l'avait exigé les délégués des grévistes. « Je confirme la totalité de l'accord signé par Robert Assante et la coordination des chauffeurs accompagnée par Roger Aymard [le délégué CFDT] », écrit M. Gaudin.

BASE MÉFIANTE

Chaque mot compte dans ce texte étrange : la grève s'était en effet durcie samedi matin quand les grévistes ont eu le sentiment d'avoir été « manœuvrés » après deux jours de négociations positives. Ce matin-là, un tract du syndicat FO, qui s'était opposé à la grève, revendiquait la victoire. Le texte laissait aussi entendre que la prime obtenue concernait tous les employés de la CUM et pas seulement les chauffeurs de bennes. Jaloux de leur indépendance, non syndiqués pour la plupart, ceux-ci avaient alors brutalement réagi, en reconduisant un mouvement qu'ils s'appropriaient à suspendre.

Le communiqué du maire officialise le fait que la bataille a été menée par une base très méfiante vis-à-vis des dirigeants syndicaux

et particulièrement ceux de FO, syndicat pourtant majoritaire lors des dernières élections.

Ces conditions réunies, les chauffeurs ont commencé à ramasser les tas d'immondices qui jonchent les trottoirs des quartiers nord, d'autant plus chers au maire qu'ils lui sont électoralement favorables.

Ce conflit résolu, des négociations vont s'ouvrir à propos des autres catégories de personnels de la propreté et de l'hygiène, qui attendent aussi les primes et remises à niveau promises lors du transfert des personnels de la ville de Marseille à la Communauté urbaine. Elles seront menées par des collectifs de personnels désignés directement par la base.

Le plus remarquable dans ces batailles sociales est qu'elles mobilisent une bonne part des embauchés les plus récents, ces jeunes gens peu qualifiés « entrés à la ville » grâce au soutien des élus de la majorité municipale, qui espèrent ainsi obtenir la paix sociale.

Michel Samson

Les Aquitains pour un TGV Angoulême-Bordeaux

ALAIN ROUSSET, président (PS) du conseil régional d'Aquitaine, et Alain Juppé, maire (UMP) de Bordeaux, ont rencontré ensemble il y a quelques jours le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'équipement et des transports, Gilles de Robien, et le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, Dominique Bussereau. Rivaux en Aquitaine, ils ont cependant, d'un commun accord, plaidé auprès du gouvernement pour que les études relatives à la réalisation du tronçon de TGV Angoulême-Bordeaux ne prennent pas de retard. Elles devraient être terminées au printemps prochain. Les deux responsables politiques ont fait valoir aussi que la portion de ligne classique ainsi libérée pourrait être consacrée au transport de fret, selon le modèle d'une « autoroute ferroviaire », très demandée également par l'Espagne et le Portugal. (Corresp. rég.)

Air France conserve les liaisons avec Ajaccio et Bastia

AIR FRANCE, qui assure la desserte aérienne entre Paris-Orly et les deux principaux aéroports de Corse, Ajaccio et Bastia, va conserver ce marché. L'Assemblée de Corse a de nouveau choisi la compagnie, jeudi 26 septembre, pour assurer ces liaisons en partenariat avec la Compagnie Corse-Méditerranée (CCM), pendant les trois prochaines années, dans le cadre d'une délégitation de service public. L'Assemblée a suivi les propositions du conseil exécutif de la collectivité territoriale, à la suite de l'appel d'offres déposé au printemps. Bien que la compagnie nationale n'ait pas été, financièrement, la « moins disante », comme le stipule la réglementation européenne, l'Assemblée a estimé qu'il aurait été « imprudent » de confier ces lignes centrales à une compagnie « fragile », comme le sont Air Lib et Air Littoral.

Air France a cependant accepté de revoir à la baisse les compensations financières qu'elle demandait initialement pour maintenir les liaisons déficitaires, ce qui permettra une économie annuelle de 8,45 millions d'euros pour la collectivité. La compagnie nationale continuera de desservir Calvi (Haute-Corse), mais sans contrepartie financière. Les nouvelles délégations, qui comprennent une baisse moyenne de 20 % des tarifs et une augmentation des capacités, entreront en vigueur le 27 octobre. Air Lib a été retenue pour assurer les liaisons avec Figari. En 2001, 850 000 passagers ont voyagé entre Orly et les quatre aéroports insulaires.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : la compagnie à bas prix MyTravelLite reliera l'aéroport de Beauvais-Tillé (Oise) à Birmingham International Airport à compter du mardi 1^{er} octobre. Cette nouvelle liaison avec la Grande-Bretagne s'effectuera au rythme de deux vols quotidiens jusqu'au 1^{er} novembre de cette année. Elle passera ensuite à trois vols par jour. Selon les estimations de la compagnie, cette ligne devrait apporter plus de 150 000 passagers annuels supplémentaires à Beauvais-Tillé, dont les estimations de trafic pour 2002 s'élèvent à 650 000 voyageurs (*Le Monde* du 11 juillet).

■ **ILE-DE-FRANCE** : le conseil régional a donné, jeudi 26 septembre, un avis favorable à l'établissement de la charte du pays Bassée-Montois (Seine-et-Marne). Ce pays sera le premier de la région Ile-de-France au sens de la loi Voynet sur l'aménagement du territoire. Au premier semestre 2003, les confédérations régionales pour l'aménagement et le développement du territoire (CRADT), qui valident le pays et officialisent son existence légale (*Le Monde* du 12 décembre 2000), devraient officialiser cette création.

LE MONDE diplomatique

DOSSIER

PROCHE-ORIENT

*Vassalité
Parti, clans et tribus, le fragile équilibre du régime irakien
Paysages kurdes avant la bataille
Comment l'armée israélienne a « préparé » l'intifada
Handicapés à vie*

Par Ignacio Ramonet, Faleh A. Jabar, Michel Verrier, Marius Schattner et Michel Revel

Egalement au sommaire :

Les nouveaux réactionnaires ; A La Poste aussi, les agents doivent penser en terme de marché ; Aux racines du nationalisme américain ; Frémissements républicains dans l'opinion belge ; Portrait de groupe à la Banque mondiale ; Failles de l'activisme diplomatique du Sénégal ; Etc.

NUMÉRO D'OCTOBRE 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

HORIZONS

ENTRE GAZA

SAMEDI 7 septembre. Gaza. J'accompagne le responsable de Médecins du monde à un poste d'ambulanciers, dans un camp du sud de la ville où, dans la nuit, une cinquantaine

de chars de l'armée israélienne ont fait une incursion. Deux maisons ont été détruites. Cinq blessés, sept arrestations. Le poste est une pauvre boutique dominée par le portrait d'un collègue tué. Les soldats ont d'abord aligné les ambulanciers, mains en l'air, pour vérifier leur identité. Puis ils les ont bloqués toute la nuit : impossible de sortir pour répondre aux nombreux appels. Non, ceux-ci ne venaient pas de blessés, mais de gens qui avaient subi des « chocs psychologiques ». Le plus terrible, martèle le chef, c'est la honte des enfants devant l'humiliation de leurs parents. Devant les maisons détruites, le silence de la foule est plus impressionnant qu'une grande colère. Des enfants rôdent dans les décombres.

Coucher de soleil sur la plage, au-delà du port bombardé et des grands hôtels vides. Quelques chaises et tables, le vent frais, peu de monde, des hommes fument un narghilé, une paix étrange et triste.

Dimanche 8 septembre. A l'hôpital de Gaza, où j'ai suivi Christophe Oberlin, spécialiste des terminaisons nerveuses, venu y opérer, une cardiologue qui parle français refuse de me serrer la main en invoquant sa religion, mais m'accueille volontiers chez elle pour m'y offrir le thé. En attendant, elle me confie à son jeune frère qui m'emmène visiter l'université El-Aazar, la sienne, où déboulent garçons et filles comme dans toutes les universités du monde. Akram a une licence d'économie et voudrait faire une maîtrise en France. Tout près, dans l'université islamique, vastes bâtiments modernes et jardins, garçons et filles sont séparés : la bibliothèque est ouverte un jour pour les uns, un jour pour les autres. Nous prenons un thé à la cafétéria. Akram, le gentil Akram, me livre sa clé de la situation : un grand complot. D'ailleurs, dit-il, tout a été parfaitement décrit par « un grand écrivain français » : Garaudy. Je lui dis que Garaudy est un falsificateur qui commet des crimes contre l'histoire comme d'autres des crimes contre l'humanité. Peine perdue : pour lui, il n'y a pas eu d'Holocauste, mais entente entre Hitler et les Juifs contre les Arabes. Délire logique, si rassurant quand il permet à la croyance aveugle de se substituer à une raison qui n'en finit plus de se cogner aux murs.

Lundi 9 septembre. En taxi collectif vers le camp de Nuseirat, où les chars ont opéré une nouvelle incursion nocturne. Comme à l'ordinaire (une routine ?), ils ont coupé la bande de Gaza jusqu'à la mer pour isoler le quartier visé. Sur le bitume de la route, les entailles en tous sens des chenilles. Les cibles : une grande maison dynamitée après expulsion de ses habitants, parce qu'elle est celle d'un militant « qui n'y était pas » ; un petit garage-atelier, détruit par hélicoptère. Il a dû être dénoncé comme fabrique d'armes. Avec la misère, les dénonciateurs ne manquent pas. Plus tard, Paulette, l'infirmière de Médecins du monde, me dira qu'elle a vu plusieurs blessés à l'hôpital, dont un avait une balle dans le ventre.

Rencontre avec Wissam. Il a vingt-quatre ans, il est né ici. « Mais je ne suis pas de Nuseirat. Entre voisins de quartier, nous continuons à nous désigner par le village d'origine de nos grands-parents. » Nous buvons de la bière avec ses camarades dans une petite cour en ciment. Ils me parlent de la nature de l'Etat d'Israël. Etat juif, Etat sioniste, pour eux c'est dépassé, la question est celle du rôle de la politique israélienne dans les enjeux mondiaux. Ils m'assèment leurs certitudes juvéniles et militantes : « L'hégémonie impérialiste et l'exportation du libéralisme économique sont les deux aspects d'une même déstructuration de la société. » Wissam est un garçon exubérant, plein de curiosité pour le monde extérieur, et désespéré. « Je ne veux pas partir, tous mes amis partent, moi si je le faisais ce serait pour revenir chez moi. » Son meilleur ami a été abattu une nuit, sur la route. « J'aime les livres, la musique, le vin. J'aime la paix. Je ne fais pas partie d'une organisation armée. Je me suis quand même acheté une kalach, bien à moi, avec mon argent. » Il est militant de l'Union progressiste de la jeunesse, mais défend son indépendance par rapport au FPLP. Absence de travail, désœuvrement, les camarades veillent ensemble tard dans la nuit. La nuit dernière, comme d'autres, Wissam n'a pas pu rentrer chez lui. Sa mère s'est inquiétée : « Que deviens-tu si tu meurs, puisque tu ne crois pas en Dieu ? »

Mercredi 11 septembre. Jérusalem. Hier, en me quittant, Wissam m'a dit : « Sache que tu as maintenant une famille à Nuseirat. » Sur l'autoroute israélienne, passé le check-point d'Erez, ces affiches : « Transfert = paix et sécurité. La Jordanie est l'Etat palestinien. »

Judi 12 septembre. Neve Shalom. De cette colline, près du monastère de Latrun, la vue s'étend loin sur la plaine sillonnée de routes, entre Jérusalem et Tel-Aviv. Le village est né de la volonté d'un homme qui voulait que, sur ce minuscule coin de terre au milieu d'une végétation luxuriante, vivent dans l'égalité, partageant les mêmes droits

et les mêmes responsabilités, des Juifs et des Palestiniens d'Israël. Trois cents enfants vont à son école. J'y ai rencontré deux amis cinéastes : Michel Khleifi, auteur de *Noce en Galilée*, du *Conte des trois diamants*, Palestinien de Nazareth, et Eyal Sivan, auteur d'un film sur le procès Eichmann vu à travers l'analyse d'Hannah Arendt, d'entretiens avec le professeur Leibovitz. Ils ont décidé de tourner ensemble un film sur la mémoire en parcourant la ligne du cessez-le-feu de 1948. L'Arabe et le Juif confrontant, parfois douloureusement, leur vision sur les lieux mêmes d'un conflit d'un demi-siècle. Geste symbolique pour une paix possible. Peut-il y avoir réconciliation sans reconnaissance mutuelle d'une double mémoire ? Je les accompagnerai quelques jours.

A Hulda, devant la maison Herzl, érigée dans un parc dont les arbres recouvrent un village arabe disparu, la joie bon enfant d'un grand mariage entre deux habitants d'un kibboutz. Au moment où le rabbin unit les mariés, des youyous éclatent dans l'assistance : l'un des deux mariés est d'origine orientale. Les danses se prolongeront tard dans la nuit.

Vendredi 13 septembre. Au kibboutz Yad Mordechai (en souvenir de Mordechai Anielewicz, qui dirigea l'insurrection du ghetto de Varsovie), le Musée de l'Holocauste et de la Renaissance. Rencontre émue d'un vieil homme qui figure sur deux photos de pionniers des années 1940. Sur l'une, il a 20 ans, il danse avec des camarades, et la joie de la liberté, la confiance dans l'avenir éclatent sur leurs visages. Il a souffert, il s'est battu, il a gagné le droit à la paix sur sa terre. Et les Arabes ? Il se fâche. Partis, oui. Chassés, non. S'il a fallu se battre, à l'époque, c'est parce qu'ils étaient fanatisés par le grand mufti de Jérusalem qui avait partié liée avec Hitler.

Les champs environnants sont cultivés par des Thaïs, venus sous contrat. Ce sont aussi des Thaïs qui travaillent à la fabrique de vêtements, remplaçant la main-d'œuvre palestinienne.

Samedi 14 septembre. Près de la frontière de Gaza, visite du Musée de l'eau et de la sécurité, qui retrace l'histoire de l'irrigation du Néguev. Le maître des lieux, un ancien militaire, explique que, côté israélien de la plaine, les forages vont à 160 mètres ; côté Gaza, seulement à une quarantaine, et la nappe phréatique aspirée par le bas est envahie par l'eau de mer. *Boire la mer à Gaza*, c'est le titre du livre d'Amira Hass, journaliste de Haaretz.

En ce jour du Shabbat, on vient se promener en voiture dans ces collines. Du haut d'une côte, apparition soudaine de chars stationnés sous un poste d'observation qui domine la frontière nord de Gaza. Entre la barrière électrifiée et le poste, une étendue déserte de 1 kilomètre. Les promeneurs passent parmi les chars, tranquilles : on parle hébreu, on est entre soi, tout cela est naturel, juste, routinier. Un sous-officier prête ses jumelles pour que l'on voie mieux le territoire d'en face. C'est un Tadjik.



Un char israélien protège la construction du mur de sécurité en béton de 8 mètres de haut, à proximité de la ville de Kalkilya.

ET TEL-AVIV

Début septembre, l'écrivain François Maspéro est parti écouter Israéliens et Palestiniens. Mur d'incompréhension et recherche timide d'une mémoire commune

Au poste-frontière d'Azza, seul passage pour les marchandises destinées à Gaza, plus d'une centaine de camions stationnent. Tout est déchargé, inspecté, et rechargé sur d'autres camions côté palestinien. Les produits frais viennent, ironie, des colonies du Golan, et les produits manufacturés d'Egypte, après avoir subi un premier transbordement pour franchir la frontière égypto-israélienne. L'Egypte et Gaza sont mitoyennes, mais le transit par Israël est obligatoire. L'at-

Kippour. Aucune circulation automobile.

Mardi 17 septembre. Cinq maisons ont été détruites dans la nuit, à Beit-Hanun, au nord de la bande de Gaza. Retour au poste d'observation de la frontière visité samedi. Il n'y a plus de chars, mais deux bulldozers géants, revenant de l'opération : pelle actionnée par des vérins, un énorme soc à l'arrière pour labourer les ruines, tourelle de 4 mètres de haut. Trois hommes seulement s'affairent, dont un sous-officier qui confie :

La nuit dernière, Wissam n'a pas pu rentrer chez lui. Sa mère s'est inquiétée. « Que deviendras-tu si tu meurs, puisque tu ne crois pas en dieu ? »

tente peut durer plusieurs jours.

Le soir, dans un kibboutz proche de Tel-Aviv, conférence de Yael Lerrer. Elle anime les éditions Andaluz, qui se consacrent à la traduction d'auteurs arabes en hébreu : Darwich, Berrada et *Le Pain nu*, de Choukri, dont j'ai jadis publié la première édition. Public attentif.

Dimanche 15 septembre. Nous sommes derrière la colonie de Nézarim. Quand j'étais à Gaza, je l'avais vue de la route côtière, car elle est profondément enfoncée en territoire palestinien. Une terre fertile, d'immenses champs d'arachides. Puis des arbustes et, au-delà, la plaine en friche jusqu'à la clôture électrifiée. On s'arrête à la lisière. Un habitant du kibboutz voisin dit de ne pas avancer plus loin. Il se révèle être un vieux militant de gauche. Il raconte son rêve : partir de chez lui avec une caméra, marcher jusqu'à la frontière, tandis que de l'autre côté, un ami à lui ferait la même chose. Ils se retrouveraient au milieu et installeraient là une salle de montage. La vue embrasse plusieurs kilomètres. Le vent souffle fort sur la plaine et soulève une bande de poussière derrière laquelle apparaissent, ligne tremblante, les maisons et les minarets de Gaza.

Lundi 16 septembre. Journée morte du

« Depuis deux ans que je fais ce boulot-là, les autres doivent finir par connaître ma tête. Et le soir, quand je rentre retrouver ma femme et mes enfants, je suis toujours inquiet. » Apparaît une voiture immatriculée corps diplomatique, US. Au sol, une caisse remplie de douilles vides : on a dû beaucoup tirer cette nuit.

Au soir, traversée du nord du Néguev pour rentrer vers Jérusalem. Champs de manœuvre, centaines de blindés, puis, dans la nuit du désert, quelques lumières vacillantes. Un village de Bédouins, « non autorisé », mais apparemment toléré. Les baraquements ont remplacé les tentes de nomades. Sous un auvent de tôle, des tapis étendus au sol, des coussins. Un peu plus loin, les femmes préparent un mariage en chantant. Une certaine méfiance : les rapports des Bédouins avec l'Etat d'Israël sont ambigus, beaucoup servent dans l'armée, mais ceux-là nous diront qu'ils se sentent palestiniens. Politesse avant tout, ils nous font asseoir pour le thé.

Mercredi 18 septembre. La nouvelle autoroute suit la frontière cisjordanienne en longeant Kalkilya et Tulkarem. Entre elle et ces villes palestiniennes, un chantier titanique. C'est celui du mur qui doit entourer

toute la Cisjordanie. Les épaisses plaques de béton juxtaposées bord à bord mesurent 8 mètres de haut et sont posées sur un socle, au pied duquel est creusée une piste où circulent les engins. A intervalles réguliers, une tour blindée avec des lucarnes d'observation. Il ne s'agit pas d'installations hâtives. Le mur épouse le terrain, tient compte de l'écoulement des eaux en ménageant tantôt des bassins, tantôt des ouvertures « assez grandes pour laisser passer des chars », et des couloirs vers les colonies. Les ouvriers sont roumains, turcs, bulgares, l'un d'eux prétend avoir été recruté pour plus de 2 000 dollars par mois. Un soldat les protège, mitraillette en bandoulière. Il est tadjik.

Dans le fossé, côté israélien, un chantier d'un autre genre : les fouilles mettent au jour des fondations, des tessons, des mosaïques, vestiges arabes du XII^e siècle. L'archéologue barbu est pour la paix. Mais puisque les Palestiniens ne veulent rien savoir, alors la seule solution est ce mur, et chacun chez soi. Sur les terres du kibboutz voisin, qui s'enfoncent en territoire palestinien, on aperçoit les chapeaux des Thaïs.

Judi 19 septembre. A l'intérieur de l'enclave palestinienne d'Abou Dis, dans la périphérie de Jérusalem. Demeures anciennes et amas de constructions en désordre. Les ordures, qui ne peuvent plus être évacuées, s'amoncellent inexorablement. La nuit précédente, l'armée israélienne est venue détruire deux maisons. Elles appartenaient à des familles de « bombes humaines ». Les attentats remontent à un an. En application de la loi, qui date de l'occupation britannique, la décision militaire de ces représailles a fait l'objet d'un recours devant la Cour suprême, et celle-ci l'a rejeté hier. Face aux ruines, on a dressé une tente de deuil pour les femmes. Les hommes viennent s'asseoir tout près, silencieusement, comme pour des funérailles. Le père de la « bombe humaine » parle de son fils, dont il accepte calmement le choix. Il évoque l'oncle tué quand il avait 12 ans, un frère tué, lui aussi, l'enfant élevé dans le malheur, les pleurs continuels de la mère. Je pense à la lettre ouverte que le seul rescapé de la direction militaire du ghetto de Varsovie, Marek Edelman, a écrite aux Palestiniens, et où il leur disait que, comme eux, il avait mené une lutte de partisans, plus désespérée encore que la leur, mais que jamais cette lutte ne s'était attaquée aveuglément à des civils. Un gamin de moins de 10 ans s'est ceint la tête du foulard vert des futurs martyrs. Comme si un peuple ne pouvait plus penser son avenir qu'en termes de mort. Et comme si, déjà, la relève était prête.

Elle l'est. Un attentat-suicide, revendiqué par le Hamas, vient de faire cinq morts à Tel-Aviv.

Vendredi 20 septembre. Tel-Aviv éclaboussant la nuit de ses lumières, Tel-Aviv plus vivante que jamais, malgré la mort qui rôde. La radio annonce le couvre-feu total et l'entrée des chars à Ramallah.

ENTREPRISES

AUTOMOBILE

LES CONSTRUCTEURS automobiles japonais ont décidé de faire de l'Europe leur priorité et, contrairement aux années 1980, ils sont prêts à s'en donner les moyens. L'usine Toyota de Valenciennes, inaugu-

rée en 2001, a constitué le signe le plus spectaculaire de cette **VOLONTÉ DE CONQUÊTE**. Toyota vise 8 % du marché européen à l'horizon 2010. Le numéro deux Honda a du mal à percer, avec une part de mar-

ché de seulement 1,2 %, due en partie à la **FAIBLESSE DE SON OFFRE** en moteurs Diesel, véritable sésame pour le marché européen. Pour Nissan, filiale de Renault, la situation est plus délicate en Europe. Le

MARCHÉ AMÉRICAIN, sur lequel ils ont déjà réussi leur offensive, procure aux Japonais une rente de situation. Au Japon, le marché domestique est tombé sous les six millions de véhicules immatriculés.

La nouvelle offensive des constructeurs japonais en Europe

Toyota, Honda et, dans une moindre mesure, Nissan sont bien décidés à prendre leur revanche sur le Vieux Continent. Forts de leurs succès aux Etats-Unis, ils investissent massivement dans des usines mais ils ont encore des difficultés à proposer des modèles adaptés au marché européen

LA MENACE japonaise sur le marché automobile a fait couler beaucoup d'encre à la fin des années 80. On se souvient des grandes envolées de Jacques Calvet, alors patron de PSA Peugeot-Citroën, sur le péril nippon. L'Union européenne avait fini par imposer des quotas d'importation, que les constructeurs japonais n'ont en fait jamais atteints. Les barrières sont tombées en 1999, les Européens ont musclé leur industrie et ont repris confiance en eux. Les statistiques leur donnent raison : en 2001, la part de marché des Japonais est quasiment revenue à son niveau de 1985.

Cette accalmie reflète mal la réalité : les Japonais ont décidé de faire de l'Europe leur priorité et, contrairement aux années 80, ils ont décidé de s'en donner les moyens. « Notre réussite en Europe est vitale pour Toyota », a déclaré Hiroshi Okuda, le président de Toyota, à la veille du Mondial de l'auto. L'usine Toyota de Valenciennes, inaugurée en 2001, a constitué le signe le plus spectaculaire de cette volonté de

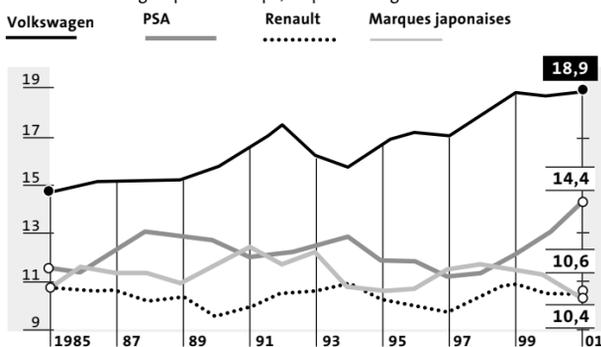
conquête. Fer de lance de cette offensive : la Yaris, une petite voiture dessinée par un Européen pour ce marché. Elle a permis à Toyota de doubler ses ventes en Europe en l'espace de six ans. Le constructeur japonais devrait atteindre les 800 000 ventes dès 2003 avec deux ans d'avance sur ses objectifs initiaux. « Sur le plan financier, nous serons à l'équilibre en Europe dès cette année et nous gagnerons de l'argent l'année suivante », a annoncé M. Okuda. Toyota vise 8 % du marché européen à l'horizon 2010.

ACCÉLERER LES INVESTISSEMENTS

Le deuxième constructeur nippon, Honda, est également sur les rangs. « L'Europe est pour nous un sujet prioritaire », a affirmé au Mondial Hiroshiki Yoshino, PDG de Honda. Nous voulons clairement accélérer nos investissements, tout en maintenant la pression sur les autres marchés », ajoute-t-il. Honda se refuse pourtant à afficher des objectifs chiffrés. « Notre croissance dépendra de notre capacité à proposer les produits les mieux adaptés à la demande euro-

DES VENTES QUI NE DÉCOLLENT PAS

Pénétration des groupes en Europe, en pourcentage du marché total



Conscients de leur faiblesse en Europe, les Japonais ont décidé de faire de ce marché une priorité.

Source : ACEA

peénne», explique-t-il. Hormis des modèles à forte identité comme le véhicule de loisir CRV ou la nouvelle Jazz, Honda a pour le moment du mal à percer avec une part de marché de seulement 1,2 %, malgré une progression de 13 % de ses ventes depuis le début de l'année. Des résultats médiocres dus en partie à la faiblesse de son offre en moteur Diesel, véritable sésame pour le marché européen.

Pour Nissan, la situation est plus compliquée. Sur les huit premiers mois de l'année, les ventes de voitures particulières de Nissan ont diminué de 7,1 % en Europe occidentale, et sa part de marché s'est tassée à 2,4 % (-0,1 point). Même si l'Europe reste son point faible, « il n'est pas question d'augmenter nos parts

de marché à n'importe quel prix, prévient Carlos Ghosn, notre priorité c'est de gagner de l'argent sur chaque voiture vendue ». Dans ce contexte, le constructeur s'est fixé un objectif de 580 000 voitures par an d'ici trois ans, soit 100 000 de plus qu'aujourd'hui. Il faut dire que Nissan marche sur des œufs en Europe, bastion de son partenaire Renault.

La partie est donc loin d'être gagnée. « La focalisation des Japonais sur l'Europe est récente, explique un consultant automobile, ils font en ce moment d'énormes efforts en termes d'études afin de mieux comprendre le marché européen. Mais ce qui les agace, c'est qu'ils n'y sont pas encore parvenus. Les attentes en termes de style sont infiniment supérieures en Europe par rapport à

ce qu'elles sont aux Etats-Unis, où ils ont réussi à s'imposer. » Incontestablement, les Japonais savent fabriquer des voitures bien conçues, avec une qualité et une durabilité quasi irréprochables. « On peut se comparer à une équipe de football qui aurait une bonne défense », explique Yoshio Ishizaka, vice-président de Toyota Europe. En bref, Toyota serait à l'automobile ce que l'Italie est au football : une efficacité redoutable mais un pouvoir de séduction encore limité. « Leur point faible reste la stratégie produit, confirme ce consultant. Par exemple, Honda n'a pas su positionner la Jazz en Europe, alors que c'est une voiture qui devrait cartonner. »

Les Japonais peuvent compter sur leurs facultés d'adaptation pour combler leur retard. « Toyota est un nouveau venu sur le diesel et il se situe déjà parmi les meilleurs mondiaux », constate un consultant. « Le problème c'est qu'ils n'ont pas encore l'offre de véhicules qui va avec, l'inverse de Honda qui n'a pas les moteurs. »

RENTE DE SITUATION

Malgré leurs faiblesses, les Japonais font peur. « Les ambitions de Toyota en Europe ont de quoi nous préoccuper, explique le patron d'un constructeur européen, ils prendront des clients à tout le monde. Les Japonais sèment pour le long terme. Pendant très longtemps, ils ont perdu de l'argent en Afrique, aujourd'hui ils en gagnent. » Le marché américain leur procure une véritable rente de situation : entre 50 % et 75 % de leurs bénéfices proviennent des Etats-Unis, ce qui leur permet de compenser le passage à vide que

connaît actuellement le marché japonais. Toyota, Honda et Nissan ont réalisé en 2001 des bénéfices records. « Quand on fait 50 milliards de dollars de bénéfice net comme Toyota, on a moins de contraintes pour maximiser ses investissements sur le court terme », constate, envieusement, un dirigeant d'un constructeur européen.

La réussite des Japonais aux Etats-Unis, où ils occupent près de 20 % du marché, est-elle reproductible en Europe ? « Les Etats-Unis forment un marché unique où vous parlez la même langue partout, avec un réseau commercial unique, des campagnes de publicité pour l'ensemble du pays, souligne M. Ghosn. Cela vous donne une efficacité que l'on n'a pas en Europe. » Toyota considère également la conquête de l'Europe sera plus difficile. « Notre réussite aux Etats-Unis s'est faite avec des véhicules haut de gamme et à forte rentabilité, contrairement à l'Europe où nous sommes obligés d'attaquer le marché par le bas, explique M. Okuda. Du coup les six constructeurs européens sont présents sur les mêmes segments que les nôtres. »

Mais la clef du succès en Europe reste le management. « Les Japonais n'ont pas compris qu'il fallait faire venir dans leurs équipes des managers européens de premier plan. Toyota est encore trop japonais pour passer à la vitesse supérieure en Europe », explique un consultant. La totalité des cinquante membres du board mondial de Toyota est japonaise. Comme le souligne Hiroshi Okuda : « Notre plus grand adversaire n'est pas la concurrence, mais nous-mêmes. »

Stéphane Lauer

Cause commune contre la pollution

Les dirigeants des treize principaux constructeurs automobiles européens, américains et japonais se sont prononcés vendredi 27 septembre, en faveur d'une coordination internationale de la législation sur les véhicules, notamment en matière d'émissions polluantes, lors d'une réunion en marge du Mondial de l'automobile. Cette réunion, la première de ce type, a été organisée à l'initiative du président de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), Jean-Martin Folz, président de PSA Peugeot Citroën. Les participants se sont prononcés en faveur d'une généralisation des motorisations diesel, actuellement très utilisées en Europe mais pratiquement pas au Japon ou aux Etats-Unis. Ces motorisations consomment moins qu'un moteur essence. Ils ont également décidé d'œuvrer pour une accélération de la mise sur le marché des véhicules propres du futur (hybrides, pile à combustible).

TROIS QUESTIONS À... HIROYUKI YOSHINO

1 En tant que PDG de Honda, vous êtes à la tête d'un des constructeurs les plus rentables au monde. Quelle est la recette de votre succès ?

Le plus important est de comprendre ce que veulent les clients et de leur proposer les produits qu'ils sont susceptibles d'acheter. Le reste est une question de flexibilité industrielle. Lorsque vous avez trouvé le produit qui plaît, il faut rapidement être capable de coller à la demande en adaptant sa production. C'est ce que nous avons réussi à faire avec notre petit modèle, la Fit [vendue sous le nom de Jazz en Europe]. Pour répondre à son succès au Japon, nous avons transféré la fabrication de cinq autres modèles pour consacrer ces capacités à la Fit. L'essentiel est d'être capable de transférer nos produits n'importe où dans le monde dans un laps de

temps très court à partir du moment où il y a une demande. Ce système nous permet actuellement de saturer notre outil de production au Japon et aux Etats-Unis. Grâce à cela, nous comptons annoncer début octobre des résultats semestriels en amélioration par rapport à ceux de 2001, qui pourtant étaient déjà très bons.

2 Honda reste un constructeur d'une taille modeste. Avez-vous les moyens de votre développement ?

Notre stratégie est fondée sur l'ensemble de la marque Honda. Nous fabriquons des voitures, mais aussi des motos, des tondeuses à gazon, des moteurs de bateau. Tous ces produits sont de formidables vecteurs pour faire connaître la qualité Honda et les services qui y sont attachés. Un

acheteur d'un produit Honda est potentiellement un client pour nos voitures. Nous avons actuellement 15 millions de clients dans le monde. Dans deux ans, nous en aurons 20 millions. Pratiquement aucune entreprise au monde ne dispose d'un tel potentiel.

3 D'après vos informations, vous avez engagé des discussions avec PSA Peugeot-Citroën pour développer en commun un 4x4. Où en êtes-vous ?

Nous avons effectivement discuté d'un tel projet, mais ces discussions n'ont finalement pas abouti. Cela dit, nous parlons de beaucoup de sujets avec différents constructeurs. On ne peut donc pas préjuger de l'avenir.

Propos recueillis par S. La.

Au Japon, les petites voitures ont la préférence

Le marché des berlines traditionnelles se contracte

TOKYO

de notre correspondant

En fin de semaine, dans les halls d'exposition des constructeurs automobiles japonais, de nombreux jeunes, en couples ou entre amis, viennent voir les nouveaux modèles. Plus que leurs homologues européens, les jeunes Nippons achètent des voitures neuves et les constructeurs mettent sur le marché des véhicules adaptés à cette demande : petites cylindrées et monospaces fonctionnels dotés d'une bonne habitabilité pour la famille.

Mais depuis le milieu des années 1990, le marché automobile nippon s'est réduit en volume. Il est tombé sous les six millions de véhicules immatriculés entre mars 2001 et avril 2002, soit 2,6 % de moins que

l'année précédente. Si le marché des berlines traditionnelles se contracte, celui des « mini » (moins de 660 cc) occupe en revanche une proportion croissante du total des ventes. Les petites cylindrées et les monocoques figurent parmi les dix premières ventes et tirent le marché. Le modèle compact Fit de Honda enregistre depuis quatre mois les meilleures ventes, suivi par la Corolla et la IST de Toyota puis la March de Nissan. Estima (mini-van de Toyota) arrivant en cinquième position suivie par le modèle compact Vitz (construit à Valenciennes sous le nom de Yaris).

PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

Les berlines traditionnelles (aux prix supérieurs à 2 millions de yens) sont en recul, en particulier le haut de gamme. Pour ce genre de véhicules, les Japonais se tournent plutôt vers les constructeurs allemands (Mercedes-Benz ou BMW), qui occupent les premières positions en termes de nombre de véhicules importés bien que leurs ventes régressent.

Chez Nissan, la nouvelle Z, modèle sportif emblématique du renouveau du troisième constructeur japonais dont la fabrication arrêtée a été reprise, se contente d'attirer les regards des visiteurs du week-end. La Z vient de faire son apparition sur le marché japonais, après avoir été lancée aux Etats-Unis où elle est appelée à devenir une icône de l'identité de la marque. La voiture est mise sur le marché domestique à un prix très étudié (entre 3 et 3,6 millions de yens, environ 30 000 euros) pour un modèle de la gamme de la Porsche Boxster avec un moteur V6 de 280 chevaux. Malgré tout, les visiteurs lui préfèrent la nouvelle March (vendue en Europe sous le nom de Micra), les mini-vans et les compacts.

La tendance à privilégier les petites voitures se confirme aussi sur le marché (6,3 % du total) des voitures importées : Peugeot progresse avec 13 000 véhicules (+4,5 %) grâce à la 206 ; quant à BMW, sa Mini

S. L.

Les fabricants nippons font le pari des moteurs hybrides

Seuls 3 250 exemplaires de la Prius ont été vendus en Europe, contre 100 000 aux Etats-Unis

BERTRAND DELANOË roule-t-il pour Toyota ? En achetant trois Prius – un véhicule hybride fonctionnant alternativement avec un moteur électrique pour la ville et une motorisation essence pour la route –, le maire de Paris sert, en tout cas, la cause du premier constructeur japonais qui tente d'imposer cette technologie non polluante en Europe. « Le diesel est devenu un véritable mythe en Europe, c'est à nous à démontrer que les moteurs hybrides sont bien supérieurs », explique Hiroshi Okuda, président de Toyota, qui a annoncé lors de l'ouverture du Mondial qu'il comptait commercialiser 300 000 véhicules hybrides d'ici à 2005.

La Prius est pourtant loin d'être un succès en Europe. Seuls 3 250 exemplaires ont trouvé preneur depuis son lancement. Car la conscience écologique des Européens a des limites : leur portefeuille. Le surcoût – environ 20 % – a, pour le moment, été dissuasif. « C'est le paramètre qui conditionne l'avenir de cette technologie,

reconnait Hiroshiki Yoshino, PDG de Honda, car sur le plan de la consommation et de la propreté, l'hybride est imbattable. » Les experts estiment qu'on peut parvenir à des niveaux de consommation de 30 à 40 % inférieurs à ceux du diesel avec des émissions de CO₂ quasi nulles. Honda commercialise déjà des modèles au Japon et aux Etats-Unis.

Mais force est de constater que les Japonais n'ont pas encore réussi à convaincre les européens. « Si tout le monde a reconnu l'avance technologique de la Prius, je suis le premier à reconnaître que le style du véhicule n'était pas au niveau », admet M. Okuda dans un sourire. Un vrai handicap sur le marché européen où le succès de modèles dépend en grande partie de son design. « Nous avons commis l'erreur de vouloir commercialiser un concept et pas un produit », reconnaît Akira Imai, directeur du marketing de Toyota en Europe, nous sommes en train de corriger le tir. » Dès 2003, Toyota va lancer une Prius deuxième génération avec

un style censé être plus séduisant. Le nouveau modèle sera testé d'abord aux Etats-Unis et au Japon avant d'être lancé en Europe. « Nous voulons élargir la gamme, à également annoncé M. Okuda.

La conscience écologique des Européens a une limite : leur portefeuille

da, et deux ou trois de nos modèles en seront équipés d'ici à 2005. »

Car si l'Europe reste réticente à la technologie hybride, celle-ci connaît un vrai succès aux Etats-Unis où les ventes ont dépassé les 100 000 unités cette année. « Aujourd'hui, la Prius est un véhicule rentable », assure M. Okuda, qui compte sur l'augmentation des ventes, notamment aux Etats-

Philippe Pons



La loi sur les cumuls des mandats d'administrateur de société va être assouplie

Le premier texte étudié lors de la rentrée parlementaire revient sur une disposition de la loi sur les nouvelles réglementations économiques, limitant à cinq le nombre de mandats détenus

LES DÉPUTÉS vont examiner, dès la rentrée parlementaire, mardi 1^{er} octobre, un texte un peu surprenant. Présentée par le député Philippe Houillon (UMP, Val-d'Oise), cette proposition de loi « modifiant certaines dispositions du code de commerce relatives aux mandats sociaux » vise à assouplir la loi sur les nouvelles réglementations économiques (NRE) du 15 mai 2001 sur le cumul des mandats d'administrateurs. La loi NRE limite en effet à cinq le nombre de mandats d'administrateur ou de membre de conseil de surveillance, que peut exercer une seule personne. Elle précise qu'une personne exerçant les fonctions de directeur général ou membre du directoire ne peut les cumuler avec plus de quatre sièges d'administrateur. Elle interdit également au directeur général d'une société d'exercer des fonctions similaires dans une deuxième entreprise. Les seuls cumuls autorisés sont ceux des mandats exercés dans une filiale non cotée.

Sans critiquer le fond de la loi NRE, les milieux patronaux demandaient, depuis son adoption, davantage de souplesse. Les responsables de petites et moyennes entreprises voudraient qu'on leur rende la possibilité de diriger deux sociétés en parallèle. Les dirigeants de grands groupes cotés demandent que leur présence dans les conseils de filiales cotées ne soit pas considérée comme du cumul. Pour défendre leur position, les premiers évoquent la rareté de ressources humaines et le bénéfice de l'expérience, les seconds faisant valoir qu'ils ont besoin de contrôler les différents entités qui composent leur groupe.

Dans sa proposition de loi, M.Houillon leur donne la souplesse demandée. Avec une célérité étonnante. Pourquoi la majorité choisit-elle de démarrer la session parlementaire avec ce texte? Alors que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Francis Mer, a appelé les entreprises à être

exigeantes en matière de gouvernement d'entreprise, alors que le patronat vient d'approuver le rapport Bouton, qui tend à durcir les codes de bonne conduite existant en matière d'équilibre et de répartition des pouvoirs dans les sociétés, ce texte peut brouiller le mes-

Les responsables de PME voudraient qu'on leur rende la possibilité d'être directeur général de leurs filiales cotées

sage politique. Les députés socialistes Arnaud Montebourg et Christian Paul l'ont bien compris : dans un communiqué du 26 septembre, ils s'insurgent contre une proposi-

tion « quasi clandestinement inscrite à l'ordre du jour », qui fait que « la nomenclature des conseils d'administration du capitalisme français a encore de beaux jours devant elle ». Le gouvernement et la majorité auraient pu attendre la présentation du projet de loi sur la sécurité financière que prépare Bercy pour défendre cet assouplissement.

Il est, en effet, quasiment acquis qu'il comportera un volet sur la gouvernance d'entreprise même si le Medef est opposé à ce que le législateur s'empare du rapport Bouton (*Le Monde* du 24 septembre). Mais il y avait urgence : il est, en effet, prévu que dix-huit mois après la publication de la loi NRE - donc le 16 novembre - les « cumulards » se voient automatiquement privés de leurs mandats excédentaires, les derniers acceptés devenant les premiers caducs.

Clarisse Fabre et Sophie Fay

EDF : l'Etat soutient François Roussely

« FRANÇOIS ROUSSELY a toute la confiance du gouvernement. Je ne comprends pas les rumeurs faisant état d'une éventuelle disgrâce », a déclaré la ministre déléguée à l'industrie, Nicole Fontaine, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 29 septembre. A trois jours de la journée d'action des salariés du secteur électrique et gazier - qui pourrait mettre jusqu'à 60 000 manifestants dans les rues, jeudi 3 octobre, selon les syndicats -, le président d'EDF ne pouvait espérer soutien plus clair de la part des autorités de tutelle de l'entreprise publique. « Le gouvernement soutient François Roussely dans sa transformation de l'entreprise et dans la mise en œuvre du plan d'économies destiné à redresser les comptes du groupe », a même insisté M^{me} Fontaine, qui recevra jeudi les syndicats à Bercy avec le ministre de l'économie, Francis Mer. « Les salariés défendent le service public et leur statut. Ces garanties seront préservées », a rappelé la ministre, confirmant les promesses de Jacques Chirac à propos, notamment, du régime de retraites des salariés d'EDF et Gaz de France.



L'enquête sur Tyco est étendue à son auditeur PriceWaterhouseCoopers

LA JUSTICE de l'Etat de New York se penche sur le rôle du cabinet PriceWaterhouseCoopers (PwC), auditeur du

conglomérat Tyco International, dans la mise en place de ses pratiques comptables frauduleuses, affirme le *Wall Street Journal* du 30 septembre. La justice new-yorkaise souhaite déterminer si le cabinet était au courant des bonus attribués secrètement aux anciens dirigeants de Tyco, et s'il connaissait les irrégularités comptables permettant de les dissimuler dans les comptes, déjà dénoncés par la Securities Exchange Commission (SEC), le gendarme américain de la Bourse. Deux anciens dirigeants de Tyco sont actuellement sous le coup d'enquêtes de la SEC et de l'Etat de New York pour des abus de biens sociaux qui pourraient atteindre 600 millions de dollars.

Le quotidien fait en outre état d'un rapport remis à la SEC, dans lequel des experts-comptables expliquent que la dissimulation des bonus apparaît dans les comptes de façon si évidente que n'importe quel auditeur aurait dû la relever. Le cabinet PwC, auditeur de Tyco depuis 1994, a confirmé que le cabinet était actuellement interrogé par le procureur du district de Manhattan sur ses relations avec Tyco.

INDUSTRIE

■ FRANCE TÉLÉCOM : un emprunt garanti par l'Etat « ne suffira pas à aider durablement France Télécom et pourrait poser des problèmes en matière de concurrence », a déclaré Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 29 septembre. Selon elle, le plan de sauvetage financier de l'opérateur passe par une « combinaison de solutions (...) dans le souci de l'intérêt des salariés et des nombreux petits actionnaires ».

■ SHELL : la Commission fédérale américaine au commerce a donné son feu vert au rachat du fabricant américain de lubrifiants Pennzoil-Quaker par Shell Oil Company, filiale du groupe pétrolier anglo-néerlandais, à condition que celui-ci accepte certains désinvestissements.

■ INVENSYS : le groupe d'électromécanique britannique a annoncé, lundi 30 septembre, la vente de sa division composants pour les transmissions électriques, Rexnord, au fonds d'investissement américain Carlyle, pour 880 millions de dollars en net. Invensys, en grande difficulté financière, s'était déjà séparé en août de son activité capteurs afin de se désendetter.

■ TROUVAY et CAUVIN : près de 350 emplois sur 900 sont menacés au sein du groupe de robinetterie et de tuyauterie industrielles du Havre (Seine-Maritime), en redressement judiciaire depuis juillet, à la suite de l'examen des offres de reprise.

SERVICES

■ DELTA AIRLINES : la compagnie américaine a annoncé, vendredi 27 septembre, son intention de supprimer 1 500 emplois chez son personnel de cabine, soit 9,4 % de ses effectifs dans cette catégorie. Delta Airlines s'attend à une perte, pour le troisième semestre, de 350 millions de dollars. La compagnie a déjà lancé un programme de suppression de 13 000 emplois depuis le 11 septembre 2001.

■ EURO DISNEY : le PDG du parc de loisirs, Jay Rasulo, a été nommé, dimanche 29 septembre, président de la division Parks and Resorts de Walt Disney Compagnie. « Une recherche internationale pour trouver son successeur est actuellement en cours », a affirmé la compagnie. M. Rasulo, PDG d'Euro Disney depuis mai 2000, continuera à assumer cette fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

FINANCE

■ FIDELITY : le fonds d'investissement américain devrait annoncer, mardi 1^{er} octobre, la suppression de 3 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs, selon l'édition de lundi 30 septembre du *Financial Times*. Le groupe a déjà supprimé 1 à 2 % de ses effectifs dans ses activités de négociations boursières en ligne. Les mesures devraient concerner principalement l'activité de gestion d'investissements.

■ PRUDENTIAL : le groupe d'assurance-vie britannique envisage de délocaliser en Inde un millier d'emplois en 2003 et 2004 pour réduire ses coûts salariaux. Selon le syndicat Amicus, la compagnie, qui a déjà supprimé 5 000 emplois, prévoit encore de supprimer 950 des 3 500 postes d'une plate-forme téléphonique à Reading (sud de l'Angleterre).

■ SCOR : le groupe de réassurance français a annoncé, lundi 30 septembre, dans un communiqué, qu'il proposerait une augmentation de capital d'environ 400 millions d'euros à une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires, le 5 novembre.

- 75,5 % DEPUIS JANVIER

Action Tyco en dollars à New York



Source : Bloomberg

Les groupes français vantent, à Londres, leur gouvernement d'entreprise

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Le rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise a, quelques jours après sa sortie, d'ores et déjà traversé la Manche. Mercredi 25 septembre, lors d'une rencontre organisée à Londres par les fonds d'investissement britannique Hermes avec des financiers anglo-saxons, les entreprises françaises avaient préparé des présentations très pointues pour vanter les améliorations déjà apportées à leur fonctionnement : composition et missions des conseils d'administration, des conseils de supervision, du comité d'audit, du comité de nomination et de rémunération, une fois les présentations achevées, tout ceci n'avait plus de secret pour les investisseurs.

Alain Joly, président du conseil de surveillance d'Air Liquide, a mis en avant la séparation des fonctions du PDG en deux postes : celui du président et celui du directeur général. « Nous avions pensé que cela donnait une plus grande transparence », a-t-il commenté. « Nous avons réduit récemment la période d'enregistrement des

actions de 5 à 2 jours pour faciliter la présence des actionnaires aux assemblées », souligne de son côté Gérard de la Martinière, directeur général d'Axa. « Nous avons sept administrateurs indépendants, soit plus que ce qui est requis dans le rapport Bouton », précise Philippe Bougon, secrétaire du conseil d'administration de Schneider Electric.

DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Les entreprises ont néanmoins reconnu que des efforts pouvaient être encore faits. « Nous avons peut-être quelques améliorations à apporter dans le domaine de la transparence du reporting, en continuant à améliorer l'information de notre rapport annuel », précise M. Joly. « Nous commençons une révision des pratiques du conseil d'administration sur deux ans », indique Philippe de Margerie, secrétaire général de Suez. « Notre code de déontologie boursière, instauré en 2000, sera mis à jour à la fin de l'année, pour tenir compte des indications de la Commission des opérations de Bourse qui demande aux mandataires sociaux

et aux administrateurs de déclarer, toutes les semaines, leurs opérations sur les produits liés à l'action, auprès de la société qui déclarera globalement le total des mouvements à la COB », indique François Basset-Chercol, secrétaire du conseil d'administration de l'Oréal. « Nous n'avons pas de règlement du conseil, comme le recommande le rapport, car si nous pouvons dire que l'on tiendra six réunions par an, nous ne pouvons pas préciser jusqu'où va l'information nécessaire à l'administrateur pour qu'il prenne ses décisions », a-t-il ajouté.

Les entreprises sont en revanche peu favorables à la modification des normes comptables souhaitées par les Anglo-Saxons. « Nous produisons des ressources qui ne sont pas évaluables chaque année », précise Bruno Weymuller, directeur de la stratégie chez TotalFinaElf. Selon lui, la comptabilisation des actifs à leur valeur de marché chaque année ne fera qu'accroître la volatilité et enverra de fausses informations aux marchés financiers.

Cécile Prudhomme

L'inéluctable convergence des droits de la faillite

Le « chapter 11 » américain n'est pas très éloigné du droit français



EXPERTISE
Droit des affaires

L'ORGANISATION d'un droit de la faillite est indispensable à l'économie de marché. Tous les systèmes développés y ont recours. Mais la façon dont un droit national organise le redressement et l'élimination des entreprises défaillantes reste propre au système juridique considéré. Jusqu'ici, comme les grandes entreprises mondiales ne tombaient guère en faillite, l'économie ne souffrait pas trop de cet inconvénient.

Mais la faillite d'Enron, puis de

WorldCom, les difficultés de Vivendi Universal, rendent plus cruciale la question : comment organiser le traitement juridique des difficultés d'une entreprise qui, par la mise en œuvre de multiples procédures nationales, va être tiraillée entre des droits territoriaux différents, voire contradictoires ? Le droit comparé devient alors du droit pratique.

Le souci paraît d'autant plus grand qu'on évoque souvent les différences fondamentales entre le droit américain et le droit français de la faillite. Est-ce si net ? Le *Chapter eleven* (chapitre 11) de la loi américaine sur la faillite est souvent présenté comme une spécificité heureuse du système. Il permet en effet au

débiteur, personne morale ou physique de l'entreprise, de se mettre à l'abri des créanciers pour trouver des solutions et repartir. On l'oppose au droit français de la loi du 25 janvier 1985 qui organise un redressement judiciaire dont l'application aboutit statistiquement à la disparition de l'entreprise dans plus de 90 % des cas. Mais ce *Chapter eleven* doit plutôt être comparé à la loi du 1^{er} mars 1984 qui permet de réunir confidentiellement débiteur et créanciers pour trouver, sous la surveillance du tribunal, un accord d'échelonement ou de remise des dettes. L'esprit et l'efficacité des deux systèmes sont semblables. On, on a aussi reproché au droit français d'inciter les entrepreneurs à jouer du droit de la faillite pour effacer leurs dettes et recréer une société sans souci de leurs créanciers, mais le droit américain permet aussi cela.

FOSSÉ CULTUREL

Les règles ne sont donc pas si éloignées, mais c'est la conception de leur usage qui diffère. En effet, le système américain, comme l'est le droit anglais de la faillite, est avant tout souple et à la disposition des parties. Les créanciers ont une puissance d'action autonome de celle du tribunal. Symétriquement, le débiteur a de grandes marges de liberté. C'est ainsi que le président de WorldCom envisage de se protéger en recourant au *Chapter eleven* alors que ses engagements personnels n'étaient pas même venus à l'échance. Plus encore, le droit américain conserve aux actionnaires un rôle important, les accords directs entre débiteur et créanciers étant toujours favorisés aussi bien dans l'établissement des créances que dans les solutions adoptées. De ce fait, le tribunal est moins actif aux Etats-Unis qu'en France.

La difficulté sera donc d'articuler une logique française judiciaire et une logique américaine contractuelle, même si les finalités et les principes sont communs. Ce fossé avant

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

OFFRES

DEMANDES

Un poste de
Professeur C4 (titulaire de chaire) en littératures romanes et comparées (reprise du poste du professeur Riesz)
est à pourvoir à la faculté des lettres de l'Université de Bayreuth à compter du 1^{er} avril 2004 (statut de fonctionnaire). Le titulaire de chaire est chargé de l'enseignement et de la recherche en littératures romanes et comparées. Dans le domaine de l'enseignement, il/elle est responsable du cursus de maîtrise en littératures romanes et comparées, du cursus de « bachelor » en français ainsi que du cursus de maîtrise études francophones. Il/elle doit pouvoir justifier d'une spécialisation en littérature française et en littérature francophone (de préférence littératures francophones d'Afrique). Il/elle devra participer activement aux travaux du domaine de spécialité sur l'Afrique et prendre part aux projets interculturels de l'Université de Bayreuth. Le candidat doit remplir les conditions suivantes : avoir accompli des études supérieures, avoir une aptitude pédagogique, être titulaire du doctorat et de l'habilitation à diriger les recherches ou équivalent. L'Université de Bayreuth s'efforce d'augmenter la participation des femmes à l'enseignement et à la recherche et les invite expressément à poser leur candidature. A qualification égale, les personnes handicapées auront la préférence. Les candidatures, accompagnées des documents d'usage (curriculum vitae, diplômes, liste des enseignements et liste de publications), doivent être envoyées avant le 11 novembre 2002 au doyen de la faculté des lettres de l'Université de Bayreuth : An den Dekan der Sprachund Literaturwissenschaftlichen Fakultät der Universität Bayreuth, 95440 Bayreuth.

Cherche
poste stable,

expérience
administrative
et/ou
documentaliste.

Mobilité
(78,92,75)

Etude
toutes
propositions.

Téléphone :
01-30-45-28-59
06-84-37-81-40.



La sécurité n'a pas la cote dans la publicité automobile

Le Mondial de l'automobile, qui se déroule actuellement à Paris, confirme les réticences des constructeurs à communiquer sur leurs modèles sans glorifier à tous les vitesses et le plaisir de conduire. Le Bureau de vérification de la publicité a demandé cette année des révisions sur des spots à trente reprises

UNE ORCHIDÉE, un simple mot – « le plaisir » – décliné à l'en- vi : c'est le ton que Peugeot a choisi de donner à son stand du Mondial de l'automobile, qui se tient à Paris jusqu'au 13 octobre. Là, sur 4 000 m², le constructeur a multiplié les images de bien-être sur écran vidéo et cinéma. Le film promouvant la 307, par exemple, promet à ses heureux conducteurs « le plaisir à tous les instants de la vie ». Son voisin BMW qui affiche en grosses lettres « le plaisir de conduire », se contente de faire miroiter « 365 jours de plaisir par an » aux possesseurs de son cabriolet 320 ci.

A l'entrée du hall principal, Citroën se charge de faire basculer le public dans cet univers de volupté proclamée. Le visiteur est happé au creux de son écran en demi-sphère à la musique tapageuse. Le voilà entraîné dans une course effrénée entre nuages et fond des océans, à la surface des canaux vénitiens ou entre les tours d'un Manhattan onirique puis virvoltant entre des microprocesseurs. C'est cela « la force du style de C.Airdream » – qui n'est encore qu'un prototype –, prévient Citroën. Le film résume bien le message publicitaire massivement délivré au Mondial de Paris : le monde extérieur – le vrai, avec piétons indisciplinés, ralentissements divers ou, pire, d'autres automobilistes – n'a pas à interférer dans le pur bonheur de conduire.

Vendredi 26 septembre, Jacques Chirac avait néanmoins choisi de gâcher un peu l'ambiance en plaçant sa visite inaugurale « sous le signe des deux impératifs qui s'impo-



BMW, Mazda ou Jeep : autant de marques qui exaltent la vitesse et la performance dans leurs publicités.

sent à tous : le respect de l'environnement et la sécurité routière ». Rappelé comme l'a fait M. Chirac que 8 000 personnes trouvent la mort chaque année sur les routes de France, jette comme un froid dans les stands, d'autant plus que le chef de l'Etat a profité de sa venue dans le temple de l'automobile pour lancer « un appel à la responsabilité de chacun ». Or, ces dernières semaines, plusieurs cas de chauffards fauchant des piétons en pleine ville ont marqué l'opinion... au point, peut-être, de conduire à l'avenir les publicitaires à infléchir leurs messages ? Jusqu'à présent, leur créativité

n'était guère bridée que par les remontrances du Bureau de vérification de la publicité (BVP). « Du point de vue de la loi, rien n'empêche un publicitaire de montrer une voiture roulant à 200 km/heure, mais depuis 1988, nous nous sommes fixés un code de déontologie qui interdit toute évocation de vitesse et de puissance », témoigne Joseph Besnainou, directeur général du BVP. Il y a quatre ans, un spot télévisé dans lequel une voleuse roulait à tombeau ouvert volant d'une Audi A4 s'était fait épinglé par... le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Le BVP se veut donc vigilant. « L'automobile est le secteur pour lequel nous avons le plus de discussions en amont avec les agences qui testent leur proposition », explique M. Besnainou. Ces dernières – c'est leur rôle – ont tendance à dépasser la ligne jaune. Le refus pur et simple du visa pour un spot déjà tourné est relativement rare, compte tenu du coût du tournage. L'organisme de contrôle de la publicité préfère demander des modifications : une trentaine depuis le début de l'année.

On se souvient cependant de la Laguna de Renault qui séchait le linge sur son passage. On voit actuellement sur les écrans une Fiat qui, sur son parcours, décolle et anéantit marquages au sol et panneaux de signalisation... « Nous cherchons tous à maintenir des propositions intéressantes malgré les limites », souligne Jean-Yves Naouri, président de Publicis Conseil.

Il n'est donc guère étonnant que la sécurité ait tant de mal à s'affir-

cher comme un axe de vente au Mondial de l'automobile. Encore ne s'agit-il la plupart du temps que de la sécurité passive ; la façon de se conduire apparaît, elle, encore moins. Du côté du stand Peugeot, on note par exemple que les zones de « choc piétons », ces gros pare-chocs mous qui pourraient faire l'objet d'une disposition réglementaire dans un avenir proche, n'ont toujours pas inspiré les publicitaires. Comment communiquer sans alarmer ?

Le refus pur et simple du visa pour un spot déjà tourné est relativement rare

Mercedes-Benz a mis en scène ce souci de protection en désosant un de ses modèles et en vantant sa « passion pour la technologie ». Dans un coin, une voix de femme un peu éthérée décline en boucle tout ce que cette question évoque pour elle. Curieusement, elle glisse au milieu de l'enregistrement que « la sécurité ne devrait pas trop limiter les champs d'action des gens ».

Dans les dossiers de présentation des grosses cylindrées, comme le nouveau SL 350 de la classe SL chez Mercedes, on relève sans peine des « sprints fulgurants » et des « accélérations à couper le souffle ». Classiques, Volvo ou Alfa Roméo projettent des images de leurs bolides en mouvement...

sans fioriture mais encore accéléré. Les petites automobiles ont tendance à suivre le mouvement. « Du point de vue de la sécurité, nous avons tout ce qu'il faut dans la voiture – évidemment puisque nous faisons partie du groupe Daimler Chrysler... –, mais ce n'est pas forcément cela que nous mettons en avant », lâche Olivier Amelineau, chef du département presse chez Smart.

Mais pourquoi une marque aussi citadine, aussi décalée ne pourrait-elle pas emprunter le créneau encore largement disponible de l'automobile citoyenne, respectueuse des autres usagers de la route ? Passe encore pour la Smart box, répond en substance M. Amelineau, mais pas pour le tout nouveau « roadster » présenté au salon. L'esprit « sportif » a inspiré ses concepteurs. Les slogans retenus sont assez clairs à cet égard : « Qui souhaite éprouver des sensations doit conduire » ou encore « Plus le centre de gravité est bas, plus beaux sont les virages », etc.

Il n'y a guère que Mini pour jouer délibérément la carte de la sécurité... avec deux flippers électroniques où les Airbags et les contrôles de stabilité font clignoter des points de bonus. « Nous avons interrogé les consommateurs il y a deux ans, rapporte Thierry Bouretz, directeur du département Mini. Ils nous ont renvoyé l'image d'une auto sympa, mais ils avaient besoin d'être rassurés sur sa fiabilité. C'est donc notre message actuel. »

Laurence Girard et Martine Valo

Convoitises autour des annonces automobiles

Plusieurs journaux viennent de se créer ou de renouveler leur formule

LE MONDE des petites annonces automobiles est en effervescence. Mondial de l'automobile oblige, plusieurs journaux ont saisi l'occasion pour faire leurs premiers pas dans les kiosques ou annoncer une nouvelle formule. En quelques semaines, *L'Officiel des annonces auto*, *Caradisiac* et *Auto Première* ont été lancés tandis que *L'Argus de l'automobile et des locomotions* fête son 75^e anniversaire avec une nouvelle formule.

La nouveauté est la naissance de *Caradisiac*. Lancé par la Socpress (société éditrice du *Figaro*), Maaf assurances et le site Internet *caradisiac.com* pour actionnaires, le magazine veut être un leader sur son secteur (*Le Monde* du 28 septembre). « Notre principal concurrent, c'est La Centrale des particuliers », reconnaît Ronan Combo, futur directeur général de *Caradisiac*. Le magazine vise 30 000 exemplaires vendus chaque semaine « d'ici deux mois » grâce à 20 000 annonces d'automobiles d'occasion chaque semaine. Selon M. Combo, les lancements de *Caradisiac* et des autres magazines ne doivent rien au hasard. « Les ventes de véhicules d'occasion sont en expansion depuis sept à huit ans avec une progression de 6,5 % par an en moyenne. » En 2002, plus de

5 millions de voitures d'occasion devraient se vendre, contre 2,2 millions de véhicules neufs.

En tête des ventes, *La Centrale des particuliers* (LCP) se veut sereine face à cet afflux de concurrents. « Nos concurrents sont plutôt la presse quotidienne régionale et les journaux gratuits », signale Olivier Severyns, directeur du marketing du magazine. Edité par Trader Classified Media, numéro un mondial des petites annonces, contrôlé par le canadien John Mac Bain et la CGIP d'Ernest-Antoine Seillières, LCP est « le leader du marché de la petite annonce automobile avec 400 000 véhicules qui transitent par nos colonnes chaque année », précise M. Severyns.

MINES D'OR

Toutefois, LCP a réagi. Elle a lancé *Auto Première*, un magazine consacré aux petites annonces de véhicules de moins de deux ans. « 30 % du marché des ventes de voitures d'occasion », selon le directeur du marketing. D'après lui, avec jusqu'à 35 000 petites annonces par semaine « LCP est arrivée à saturation ». *Auto Première* sera l'occasion « de multiplier nos sources de revenus », dit M. Severyns. A raison d'un prix plancher de 85 euros par petite annonce pour trois diffu-

sions dans LCP ou de 59 euros pour 3 passages chez *Paradisiac*, de tels magazines peuvent devenir des mines d'or. Historiquement axé sur Paris et l'Ile-de-France, LCP a commencé de se développer en province il y a cinq ans. *Caradisiac* table, lui, sur la création de « synergies avec les titres de la presse quotidienne régionale du groupe Hersant », explique M. Combo. Selon les « estimations internes » de LCP, seuls « 50 % des véhicules d'occasion sont vendus par l'intermédiaire d'une petite annonce » dans un journal ou via Internet. En 2002, 40 % du chiffre d'affaires de LCP se fait déjà via le Web.

Ces perspectives de croissance allèchent aussi *L'Argus de l'automobile*, qui vend déjà 110 000 exemplaires par semaine. Selon son rédacteur en chef, Philippe Gegout, la nouvelle formule proposée en septembre laisse plus de place aux articles et aux petites annonces. Elle devrait encore évoluer prochainement avec un « cahier de petites annonces » plus étoffé. Dernier arrivé, *L'Officiel des annonces auto*, lancé par Jacob Abbou (*Le Nouvel Economiste*) tente de se faire une place à l'ombre des deux géants du secteur.

Guy Dutheil

« Il Riformista », un nouveau quotidien italien pour la gauche « moderne »

ROME

correspondance

Efficacité avant tout. Son nom contient déjà le profil exact du lecteur auquel il s'adresse. *Il Riformista* (Le Réformiste), le nouveau quotidien italien qui doit paraître avant la fin octobre, veut devenir le deuxième journal d'un public averti, cultivé, qui a une vision précise de la société dans laquelle il vit et de celle dans laquelle il aimerait vivre. Son journal ne doit pas avoir peur de lui donner les nouvelles sans aucun préjugé.

Dans l'esprit de son directeur, Antonio Politò, ancien correspondant à Londres pour *La Repubblica*, – d'où l'inclinaison blairiste qu'on lui prête –, ce lecteur est de gauche mais n'hésite pas à regarder au centre. Il s'est formé au cours des années 1970, a pratiqué la politique militante avant de l'abandonner. Son goût pour cette dernière lui est cependant resté.

DÉJÀ CATALOGUÉ

Selon ses concepteurs, ce nouveau quotidien s'adressera en priorité à des actifs âgés de 40 à 50 ans, très opposés à Silvio Berlusconi, et sera le porte-drapeau de la gauche moderne. Le journal pourra apparaître radical même s'il sera modéré. Certains dogmes, à gauche, comme ceux découlant de l'Etat-providence, lui seront insupportables et il le dira tout haut, mais il cherchera aussi à ce qu'on aide les plus pauvres. Pour lui, la droite italienne, loin d'être libérale, ne fait que prolonger les pratiques de la démocratie-chrétienne, faite de dirigisme caché et parsemée de populisme aux accents xénophobes.

Pas même né, le quotidien a déjà été catalogué comme l'organe de Massimo D'Alema, son profil correspondant à la lettre aux idées de l'ancien président du conseil. L'éditeur de *Il Riformista* n'est autre que Claudio Velardi, ancien conseiller de M. D'Alema au gouvernement, reconverti aujourd'hui dans la communication. C'est lui qui a cru au besoin d'un tel journal et s'est adressé au marché. Un fonds d'investissement a été créé et des entrepreneurs venant des secteurs les plus variés ont décidé de se lancer dans l'aventure.

Avec ses quatre pages, le quotidien ressemblera, sauf pour sa couleur dominante, orange, à son

modèle, *Il Foglio* de Giuliano Ferrara, journaliste aux idées tranchantes, ancien ministre de M. Berlusconi. *Il Riformista* devrait occuper à gauche la place du *Foglio* à droite, c'est-à-dire un journal engagé qui n'hésite pas à surprendre, à sortir des schémas. M. Ferrara a d'ailleurs prodigué un conseil à son futur rival : pour réussir, le quotidien devra se garder de devenir le « canon » de M. D'Alema, et veiller à ne pas « tirer à boulets rouges sur la gauche maximaliste ». Ce n'est pas son intention, réplique le directeur de *Il Riformista*, qui ne se voit pas à la tête d'un organe militant. Quant à Massimo D'Alema, on verra, dit-il, s'il sera assez réformiste

pour considérer la ligne du quotidien comme la sienne.

Le nouveau journal risque de surprendre, tant les idées de son directeur sont iconoclastes. Pour lui, le socialisme n'a été réalisé qu'... en Californie. Trop âgé pour émigrer à Palo Alto, il estime qu'il faut faire quelque chose ici et maintenant pour réformer la démocratie italienne et la sortir de la torpeur télévisée qui est en train de l'anesthésier. Les lecteurs seront-ils au rendez-vous ? Plus qu'à une ligne éditoriale, ils auront sans doute l'impression d'être invités à découvrir un programme de parti.

Salvatore Aloise

Réduction de 40 % des effectifs de VNU France

VNU PUBLICATIONS FRANCE, filiale du groupe néerlandais VNU, éditeur de journaux informatiques, va réduire ses effectifs de 54 postes (dont 27 de journalistes), soit 40 % des effectifs, « en raison de la dégradation persistante du marché de la presse informatique », a annoncé la direction dans un communiqué samedi 28 septembre. « VNU Publications France maintient la parution de l'ensemble de ses magazines, à l'exception d'Informatique Magazine », précise le communiqué. Le PDG de VNU, Rob van den Bergh, avait indiqué en août que le groupe allait procéder à des réorganisations au sein de sa branche information professionnelle, notamment en France et en Grande-Bretagne.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : un journaliste de l'Agence France-Presse (AFP) a été libéré dimanche, après avoir été retenu prisonnier pendant près d'une semaine par des militaires rebelles en lutte contre le pouvoir ivoirien à Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire.

■ **RADIO** : les salariés de BFM ont déposé un préavis de grève pour mercredi 2 octobre. Le mouvement devrait se déclencher automatiquement « si Nextradio n'améliore pas significativement son projet d'ici là », font savoir les syndicats. Nextradio (RMC Info), qui devrait être désigné mardi reprenneur de la station économique par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), propose de conserver 43 des quelque 110 postes actuels.

■ **TÉLÉVISION** : la vente à News Corp. de Telepiù, chaîne à péage italienne filiale de Vivendi Universal, n'était toujours pas conclue, lundi. Une réunion des deux groupes était prévue dans la journée pour finaliser cette cession (*Le Monde* du 27 septembre). Même s'il donne son accord à ce rachat, Rupert Murdoch, propriétaire de News Corp., demande un audit indépendant sur le nombre d'abonnés de Telepiù qui revendique 1,5 million de clients selon le *Financial Times* de lundi.

■ **CINÉMA** : Vivendi Universal est devenu actionnaire majoritaire de l'exploitant de salles de cinéma UGC. Le groupe de Jean-René Fourtou a dû déboursier 50 millions d'euros pour racheter la participation de 16 % de BNP-Paribas dans UGC. Vivendi Universal détient désormais 55,3 % d'UGC. BNP-Paribas disposait d'une option de vente de ces titres auprès de Vivendi Universal, selon *Les Echos* de lundi.

La pige de tous les médias

> presse > radios, TV > web

Votre revue de presse

- Une sélection pertinente de vos retombées médias
- Une mise en perspective de votre actualité
- Un chargé de dossier dédié

l'Argus de la presse

contactez-nous solutions@argus-presse.fr ou www.argus-presse.fr

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicovalm.

Table listing international stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicovalm.

Table listing international stocks (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicovalm.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table listing international stocks in the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicovalm.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table listing international stocks outside the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicovalm.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing New Market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring a 10-page issue on Germany and the Republic.

SECOND MARCHÉ

Table listing Second Market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Table listing SICAV and FCP funds with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var., 31/12.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table listing various stock groups (continued) with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

AUJOURD'HUI

SPORTS

La Coupe Louis-Vuitton doit débiter à Auckland, mardi 1^{er} octobre. Elle met aux prises **NEUF CHALLENGERS** de six nations différentes qui se disputeront jusqu'au 24 janvier 2003 le droit de défier Team New

Zealand, le « defender », à l'occasion de la Coupe de l'America, du 15 février au 1^{er} mars 2003, et de tenter de lui ravir l'aiguière d'argent, le **PLUS ANCIEN TROPHÉE SPORTIF DU MONDE**. Cette édition est mar-

quée par le **RETOUR DES MILLIARDAIRES**, qui sont toujours passionnés pour une épreuve mettant en lice des voiliers de haute technologie dont la mise au point nécessite d'énormes moyens. Le défi fran-

çais, baptisé **AREVA**, du nom de son sponsor principal, dispose de l'un des plus petits budgets. Cette association avec l'un des géants du nucléaire civil n'est pas du goût des écologistes de **GREENPEACE**.

Les tycoons se déchirent pour la Coupe de l'America

Voile • Sept des neuf Défis qui doivent s'affronter à partir du 1^{er} octobre pour obtenir le droit de se mesurer aux tenants du titre néo-zélandais sont financés par des hommes d'affaires qui luttent à coups de millions de dollars pour aligner les meilleurs bateaux et les meilleurs équipiers

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de notre envoyé spécial

Il y a les discrets et les m'as-tu-vu. Les modestes et ceux à l'égo surdimensionné. Les fils à papa et les « nouveaux riches » qui aiment tout ce qui est de mauvais goût tant que le prix comprend de nombreux zéros. Un petit tour dans le bassin du viaduc à Auckland plante vite le décor.

A quai depuis de nombreux mois, un yacht gigantesque de 73 mètres, tout droit sorti d'un film de James Bond, avec son demi-terrain de basket-ball sur le pont arrière-

« La différence entre Dieu et Larry Ellison est que le Tout-Puissant ne pense pas qu'il est Larry Ellison »



Comme la plupart des équipes engagées dans la Coupe Louis-Vuitton, dont le vainqueur affrontera les Néo-Zélandais pour la Coupe de l'America, le Défi suisse Alinghi est financé par un riche mécène, Ernesto Bertarelli, première fortune de Suisse. Les membres de son équipe ont été recrutés à prix d'or, et viennent pour la plupart d'autres Défis.

voile depuis sa plus tendre enfance, vainqueur de nombreuses compétitions, il s'avoue prêt à s'« éclipser » si un de ses équipiers devenait meilleur que lui au même poste.

Vincenzo Onorato, le Napolitain propriétaire de la compagnie maritime Comogemar, compte, lui aussi, participer aux régates sur son Class America baptisé *Mascalzone Latino*. Patrizio Bertelli, l'Italien qui dirige la société Prada, compte pour sa part occuper, quand bon lui semble, la place de 17^e homme sur ses voiliers. Un privilège de propriétaire dont il ne s'était pas privé en 2000, lorsqu'il avait remporté la Coupe Louis-Vuitton contre les Américains d'AmericaOne.

Le riche Anglais Peter Harrison, à la tête d'une fortune de 300 millions de livres, a mis 17 millions de livres de sa poche pour financer une partie du Défi britannique, mais il ne devrait pas naviguer avec ses équipiers. L'Américain Craig McCaw, pionnier de la téléphonie sans fil et grand amateur de beaux bateaux (son yacht, *Tatoosh*, mesure 93 mètres), devrait, lui aussi, rester en retrait lors des régates de son équipe, One World Challenge.

Ce rassemblement unique de milliardaires promet de jolies dépenses. « Lorsque j'ai travaillé pour Il Moro-de-Venezia, le défi de Raoul Gardini en 1992, beaucoup d'argent avait été jeté par les fenêtres, car notre budget était illimité, se souvient Luc Gellusseau, le directeur technique du Défi Areva. L'argent ne ferait-il donc pas le bonheur dans la Coupe de l'America ? »

« L'histoire montre que [ce sont] les plus riches qui finissent toujours par gagner cette compétition », reconnaît Philippe Pallu de La Barrière, le coordinateur du « design team » de l'équipe française. Au mois de janvier, un seul tycoon aura toutefois la joie de soulever la Coupe Louis-Vuitton. Sa plus grande satisfaction sera sans nul doute d'avoir battu les autres milliardaires en lice.

Frédéric Therin

re et ses parois vitrées bombées, est astiqué sans cesse par une armée de matelots. Son nom ? *Katana*. Son propriétaire ? Larry Ellison, le fondateur de la société informatique américaine Oracle. Tout près de là, un superbe yacht, baptisé *Vava*, est amarré. Le navire appartient à Ernesto Bertarelli, le patron suisse de Sero, troisième plus gros groupe mondial spécialisé dans les biotechnologies.

Jan Stenbeck, dirigeant du groupe de presse suédois De Kinnevik, propriétaire du journal gratuit *Metro*, et décédé à Paris d'une crise cardiaque le 19 août, préférait garder son superbe bateau à moteur tout en bois, *Black-Knight* (le chevalier noir), sur la base de son Défi.

D'autres hommes aux poches tout aussi pleines ont laissé leurs bateaux de plaisance, ou plutôt « d'aisance », dans leur port d'attache. On est crâneur ou on ne l'est pas...

Tous ces personnages ont deux points en commun : ils sont riches, immensément riches, et ils vont tenter de remporter la Coupe de l'America. L'édition 2003 de la Coupe Louis-Vuitton, qui oppose les challengers souhaitant défier en finale les Néo-Zélandais tenants du titre, marque le retour des tycoons fortunés.

Cette compétition a toujours attiré les grandes fortunes de ce monde. Sir Thomas Lipton, Harold Vanderbilt, le baron Bich, Ted Turner,

Alan Bond, Raul Gardini et Bill Koch ont tous tenté, avec plus ou moins de bonheur, de s'approprier la célèbre aiguière d'argent. Mais leur nombre n'a jamais été aussi important qu'en 2002. Sept des neuf challengers qui vont s'affronter pendant trois mois et demi dans la baie d'Hauraki, à Auckland, sont menés par des milliardaires. Les Français et l'indéboulonnable Dennis Conner, qui a déjà gagné trois fois et perdu à deux reprises le trophée, ont été les seuls contraints de trouver les sponsors traditionnels pour financer leur campagne.

« Cette année, la Coupe promet d'être chaude », explique un de ses principaux organisateurs. Tous ces

gars riches n'ont en effet pas l'habitude de perdre. Mais le règlement veut qu'au moins six d'entre eux se fassent éliminer avant la première régata de la Coupe de l'America. Pour tenter de gagner coûte que coûte, les combats vont être sans merci, aussi bien sur l'eau que sur terre. »

Le plus mégalo des candidats à la victoire est sans aucun doute le patron d'Oracle. La blague qui fait fureur sur les pontons d'Auckland en dit long... « La différence entre Dieu et Larry Ellison est que le Tout-Puissant ne pense pas qu'il est Larry Ellison. » Après avoir embauché à prix d'or l'Américain-Italien Paul Cayard et le Néo-Zélandais Chris Dickson, tous deux d'anciens bar-

reurs de Défis victorieux, l'homme d'affaires américain leur a demandé de ne plus monter sur ses bateaux, préférant contrôler tout lui-même. Il continue toutefois de les payer. L'argent n'est pas son souci. Il a d'ailleurs déclaré au *New York Times* que son budget était « sans limites » (on parle de plus de 100 millions de dollars).

Ernesto Bertarelli dépense lui aussi sans compter, même s'il préfère garder un profil bas. Depuis des mois, il s'entraîne dur avec ses coéquipiers, qui viennent pour la plupart d'autres Défis (il a notamment recruté de nombreux Néo-Zélandais, dont Russell Coutts, le barreur du dernier vainqueur de la Coupe de l'America). A 37 ans, il est la première fortune de Suisse et refuse toute interview, car « il veut que ce soit l'esprit de son équipe, et non pas sa personne, qui soit promu », explique son porte-parole, Bernard Schopfer. Passionné de

Team New Zealand contre le reste du monde

Neuf challengers venus de six pays vont s'opposer pour gagner le droit d'affronter les « All Blacks »

LE DEFENDER

► **Team New Zealand** – Nouvelle-Zélande (Royal New Zealand Yacht Squadron) – La plupart des anciens sont partis travailler pour les Américains et les Suisses, qui leur offraient des ponts d'or. Mais si l'équipe néo-zélandaise est composée cette année d'une grande partie de marins et de designers moins connus, les Kiwis représentent une réelle menace. Ils vont naviguer « chez eux » et les nombreuses déficiences n'ont fait que surmotiver ce syndicat. L'animal est souvent plus dangereux lorsqu'il est blessé...

LES NEUF CHALLENGERS

► **Prada Challenge** – Italie (Yacht Club Punta Ala) – Patrizio Bertelli est le « Monsieur Plus » de cette édition de la Coupe Louis-Vuitton. Plus de temps, plus d'argent, plus de moyens... Le patron de l'entreprise de mode italienne n'a pas regardé à la dépense pour tenter de lever l'« affront » de la dernière édition, où son équipe, vainqueur des challengers, avait ensuite été écrasée (5-0) par le defender néo-zélandais. Depuis 1996, les marins du Défi italien s'entraînent chaque jour. D'octobre à mars, ils naviguent dans la baie d'Hauraki et, de mai à septembre, ils tirent des bords à Punta Ala, en Italie. L'embauche d'une pléiade de vedettes semble toutefois avoir provoqué des dissensions au sein de l'équipe, et les nouveaux bateaux se révéleraient moins rapides que prévu.

► **Oracle BMW Racing** – Etats-Unis (Golden Gate Yacht Club) – Après avoir essuyé en 1998, lors de la Sydney-Hobart, une violente tempête à bord de son maxi-yacht, *Sayonara*, causant la mort de six marins et la disparition de cinq bateaux, Larry Ellison avait promis de renoncer à la course au large. La Coupe de l'America est apparue

comme un nouveau défi idéal au patron du groupe informatique Oracle. Investissant sur ses propres deniers près de 100 millions de dollars, l'orphelin d'origine russe a embauché des grands noms de la voile, dont le Néo-Zélandais Chris Dickson et l'Américain Paul Cayard, vainqueur de la Coupe Louis-Vuitton en 1992 avec *Il Moro-di-Venezia* et finaliste en 2000 à bord d'AmericaOne. Ces deux hommes ont depuis été remerciés, mais ce Défi a les moyens d'aller loin.

► **Mascalzone Latino** – Italie (Reale Yacht Club Canottieri Savoia) – L'armateur italien Vincenzo Onorato est le dernier à s'être décidé à participer à cette édition de la Coupe. Choissant de ne s'entourer que de compatriotes (c'est le seul syndicat à ne pas comprendre d'étrangers), ce marin confirmé, qui pourrait barrer son Class America, s'est entraîné avec son équipe sur l'île d'Elbe, en Méditerranée. Jeunes et très motivés, ses équipiers sont animés d'une véritable rage de vaincre. Ils ont d'ailleurs choisi pour mascotte un viking barbu armé d'un sabre recourbé.

► **OneWorld Challenge** – Etats-Unis (Seattle Yacht Club) – One World est un autre Défi qui ne manque pas d'argent. Le magnat des télécommunications Craig McCaw s'est associé pour cette occasion avec Paul Allen, un des fondateurs de Microsoft, pour lancer le premier syndicat basé à Seattle, au nord-ouest des Etats-Unis. L'équipe, qui comprend de nombreux Kiwis et James Spithill, le talentueux barreur de l'ancien Défi australien, s'entraîne quotidiennement depuis un an et demi sur deux anciens bateaux américains (*America-True* et *Stars-&-Stripes*). L'homme d'affaires américain, très discret, n'a pas reculé à la dépense pour battre ses concurrents.

► **Victory Challenge** – Suède (Gamla Stans Yacht Sällskap) – Installés à Auckland depuis près d'un an, les Scandinaves sont souvent les premiers à aller s'entraîner dans la baie d'Hauraki, et ils rentrent souvent les derniers à leur base. Financé par le magnat de la presse suédoise Jan Stenbeck, bruta-

► **F. T. Alinghi Challenge** – Suisse (Société nautique de Genève) – Les Kiwis risquent d'avoir la dent dure contre Alinghi. Le patron de ce syndicat, Ernesto Bertarelli, qui a bâti sa fortune dans les biotechnologies, a en effet recruté le barreur Russell Coutts, et Brad Butterworth, le tacticien du Défi néo-zélandais, tenant de la Coupe de l'America, vise la victoire dans la Coupe Louis-Vuitton dès sa première participation. Son acquisition de l'espace réservé à deux anciens concurrents pour créer la première base ouverte au public est une des originalités de cette équipe. Portant comme n'importe lequel de ses équipiers les sacs à voile quand ses bateaux rentrent au port, Ernesto Bertarelli pourrait bien, à 37 ans, créer la surprise. Son équipe a survolé ses premières régates d'entraînement contre les autres principaux Défis.

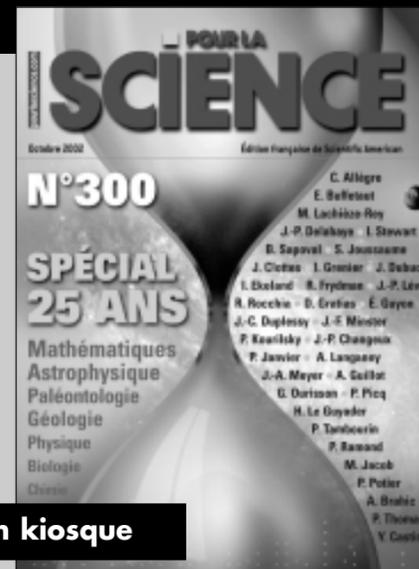
► **GBR Challenge** – Grande-Bretagne (Royal Ocean Racing Club) – Les revoilà. Après seize ans d'absence, les Britanniques sont de retour dans la Coupe de l'America. Financé en grande partie par le milliardaire Peter Harrison, ce Défi est composé principalement de jeunes marins inexpérimentés, mais très talentueux. L'histoire toutefois ne plaide pas en leur faveur : il faut remonter à 1964 pour voir un syndicat anglais disputer une finale de la Coupe, finale que les sujets de Sa Majesté ont perdue, comme les quinze précédentes auxquelles ils avaient participé depuis 1851.

► **Team Dennis Conner** – Etats-Unis (New York Yacht Club) – Une Coupe de l'America sans Dennis Conner ne serait pas vraiment une Coupe de l'America. Ce fils de pêcheur est impliqué dans la compétition depuis 1974. Il y a tout juste vingt ans, ce marin un rien rondouillard a été le premier représentant du New York Yacht Club à perdre l'aiguière d'argent en cent trente-deux ans. Quatre ans plus tard, il a pris sa revanche contre les Australiens, avant de perdre à nouveau le trophée en 1995, contre les Néo-Zélandais. Pour boucler son budget, Dennis Conner a dû faire appel cette année à de nombreux donateurs et à l'entreprise informatique Computer Associates. Il ne devrait toutefois pas peiner à tenir tête aux milliardaires aux poches pleines.

25 ans de science

LE BILAN

176 pages pour seulement 5,95 €



En kiosque

Un numéro indispensable !

AUJOURD'HUI LA COUPE DE L'AMERICA

Dans la peau de l'outsider, le Défi Areva joue la transparence et soigne son moral

L'équipe française s'engage dans l'aventure avec le plus petit budget de la compétition, mais ne désespère pas de créer la surprise



Derniers réglages pour les Français

LES MEMBRES du Défi Areva, qui doivent affronter les défis suisses Alinghi mardi 1^{er} octobre pour leur première régates, sont arrivés après leurs concurrents en baie d'Hauraki. Moins bien armés financièrement que leurs rivaux, ils misent sur la décontraction et la transparence pour créer la surprise, comme leurs devanciers du défi *Sixième-Sens*, en 2000.

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) de notre envoyé spécial

Les Français ne font presque rien comme les autres. Dans une compétition où tout n'est que secret et rumeurs, les *Frenchies* montrent tout. Leur bulbe de quille à ailette, ce lest de 20 tonnes dissimulé par tous les syndicats sous d'imposantes bâches en plastique, est laissée à la vue de tous. A l'issue de chacun de ses entraînements, le Défi Areva publie même un compte rendu détaillé de ses performances et de ses pépines techniques à répétition.

Une franchise inhabituelle en comparaison de l'attitude des autres

équipes, qui ne dévoilent aucune information concernant leurs performances et, a fortiori, leurs contre-performances. Et si la plupart des Class America ont été peints avec des couleurs un rien tristounettes (bleu foncé, gris ou noir), les coques des deux voiliers français ont été recouvertes d'une peinture fluo-rose « jaune citron-vert ».

INFLATION ET SURENCHÈRES

Avec un budget de 25 millions d'euros, le Défi français, qui doit rencontrer mardi 1^{er} octobre le challenger suisse Alinghi, est le moins riche des neuf concurrents qui vont s'affronter dans la Coupe Louis-Vuitton.

Ses moyens sont pourtant nettement supérieurs à ceux réunis lors de la dernière édition. « Notre équipe comprend quatre-vingts personnes contre à peine soixante en 2000, résume Xavier de Lesquen, directeur général du syndicat français. Comparé à notre expérience précédente, c'est le jour et la nuit. Mais, cette fois-ci, nous disposons de deux bateaux neufs au lieu d'un seul. Et pour faire fonctionner deux voiliers, nous sommes limités en termes de personnel et de moyens. »

« J'ai l'impression que [les Français] ont couru après le temps et l'argent tout au long de cette préparation, explique Bertrand Pacé, ancien barreur et skipper de *Sixième-Sens*, qui travaille aujourd'hui pour le Défi néo-zélandais. Sportivement, je pense qu'ils ne sont pas prêts pour une multitude de raisons. Par rapport aux autres syndicats, ils ont eu peu de temps pour s'entraîner, peu de temps pour utiliser les nouveaux bateaux et comprendre comment ils fonctionnent. » Lors de leurs dernières journées d'entraînement, les équipiers du Défi n'ont navigué que sur un seul de leurs deux voiliers, probablement par manque de personnel et de temps.

« Il y a cette année une inflation et une surenchère qui me paraissent excessives, juge Pierre Mas, directeur sportif du Défi français. Il y a quatre ans, chaque équipe se demandait s'il fallait acheter un travel-lift [ces grues utilisées pour mettre les bateaux à l'eau]. Aujourd'hui, on ne se pose plus la question et on paye les 200 000 euros nécessaires. Certains syndicats en ont même acheté deux. Nous devons pour notre part toujours tenter de garder une adéquation entre le coût de cet événement et sa valeur pour nos sponsors. Les milliardaires n'ont pas ce souci de rapport qualité-prix à l'esprit. »

F. Th.

F. Th.

Greenpeace manifeste, mais fait son mea culpa

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) de notre envoyé spécial

« Lorsque notre bureau français nous a appelés pour nous dire que votre défi allait être sponsorisé par Areva, j'ai cru à une blague. Je me suis dit que cette société ne ferait jamais une chose aussi stupide. Cela semblait trop provocant pour être vrai. » Bunny McDiarmid n'en revient toujours pas. Le responsable des campagnes antinucléaires de Greenpeace en Nouvelle-Zélande ne décolère pas quand elle pense à la décision du géant français du nucléaire civil de devenir le partenaire principal du syndicat français.

« Notre pays est "nuclear free". Il n'autorise même pas les navires de guerre étrangers à propulsion nucléaire à accoster dans ses ports. Alors voir Areva afficher sa marque sur les pontons d'Auckland, à moins de 200 mètres de l'endroit où le Rainbow-Warrior a été coulé, est difficile à accepter », explique cette militante, qui a navigué pendant huit mois sur l'ancien bateau de recherche britannique racheté par l'association écologiste avant qu'il ne soit coulé le 10 juillet 1985 par les services secrets français.

Si Greenpeace met un point d'honneur à marquer son opposition à la présence d'Areva sur le sol néo-zélandais, ses membres savent qu'ils marchent sur des œufs, car la Coupe de l'Améri-

ca est une compétition extrêmement populaire dans ce pays passionné par la voile. L'incident de Lorient a laissé des traces. Samedi 18 mai dernier, lors d'une manifestation, un zodiac de Greenpeace avait percé - accidentellement, selon l'organisation - le voilier flambant neuf du Défi français. Cet accrochage, qui a légèrement endommagé la coque du bateau, « nous a fait perdre dix jours », affirme Luc Gellusseau, le directeur technique du syndicat.

« ATTITUDE TRÈS INTELLIGENTE »

Cet épisode a provoqué l'ire de nombreux membres de l'association environnementale. « J'ai dû répondre à de nombreuses lettres de protestation, reconnaît Bunny McDiarmid. On a perdu quelques supporters. Notre objectif n'était pas d'endommager le bateau français. Nous sommes une association non violente. »

Malgré cet « incident », Greenpeace continuera à manifester son opposition à la présence d'Areva en Nouvelle-Zélande. Mais « nous voulons montrer que nous n'avons rien contre le Défi français. Nous sommes seulement opposés à leur sponsor qui est un des plus gros pollueurs de la planète », ajoute la militante.

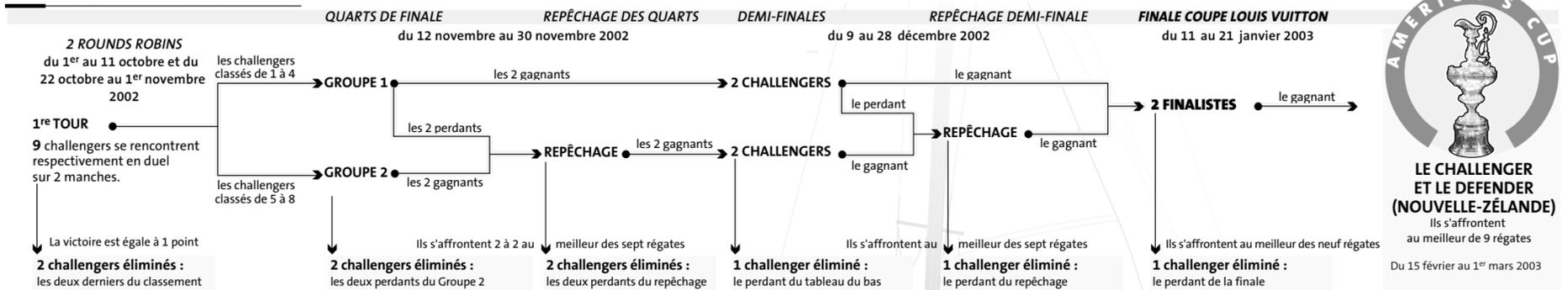
Le jour de l'arrivée des bateaux français à Auckland, le 28 août, un petit groupe de mili-

tants ont accueilli l'équipe avec des panneaux sur lesquels étaient notamment inscrits « Kia Ora Team France [Bienvenue Team France], Adieu Areva » et « Nous aimons les french kiss mais pas les déchets radioactifs ». Un fromage, du pain et une bouteille de vin de Nouvelle-Zélande ont également été offerts au Défi français.

« J'ai trouvé leur attitude très intelligente », reconnaît Luc Gellusseau. « Ils sont venus nous voir, ce que Greenpeace France n'avait jamais cherché à faire », note Xavier de Lesquen, le directeur général du syndicat. Nous les avons reçus pendant une heure. La discussion a été très cordiale. [Bunny McDiarmid est] une femme pleine de convictions et nous respectons cela. »

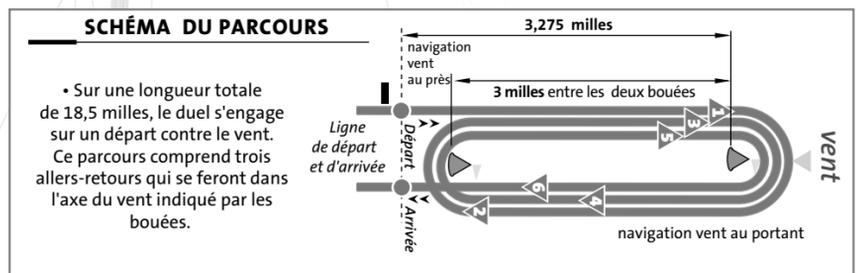
L'association, qui a pour l'instant été très discrète, promet de faire parler d'elle dans les prochains jours. Des manifestations sur le plan d'eau semblent prévues même si les écologistes ont juré de ne pas perturber les régates. Des drapeaux marquant l'opposition à la présence d'Areva dans la Coupe sont également en vente. « On va privilégier des petites actions de ce genre plutôt que de frapper un grand coup », assure Bunny McDiarmid.

LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

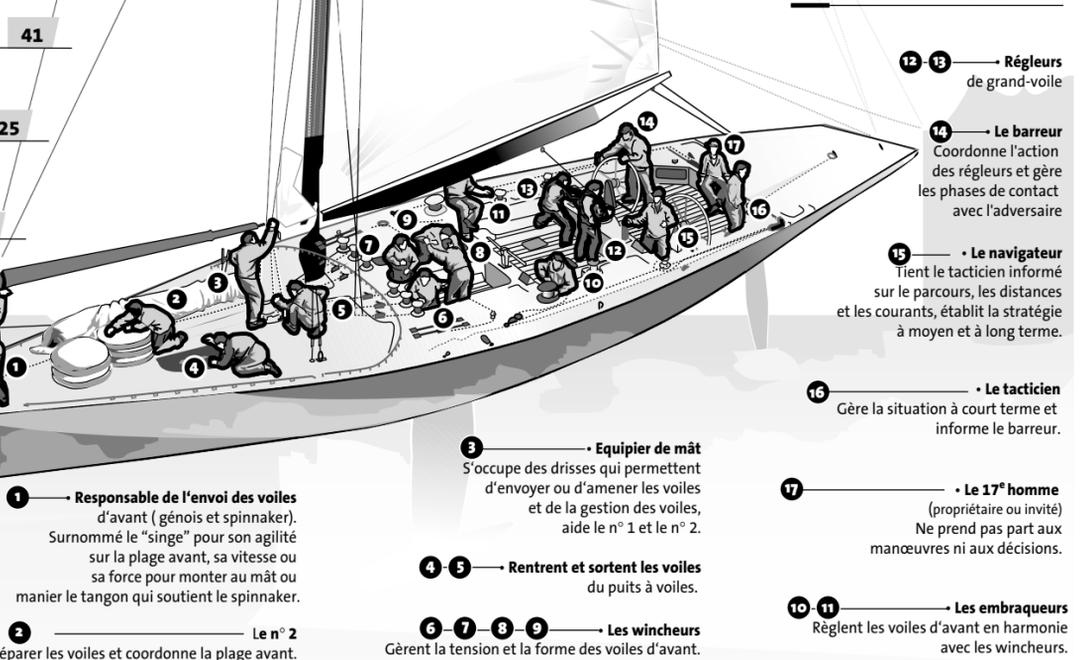


LES DÉFIS

	(en millions d'euros)	barreur	budget
LE DEFENDER			
Team New Zealand (Nouvelle-Zélande)	46	Dean Barker	
Royal New Zealand Yacht Squadron		Yacht Club	
LES CHALLENGERS			
OneWorld Challenge (Etats-Unis)	78	James Spithill et Peter Gilmour	
Seattle Yacht Club			
Oracle BMW Racing (Etats-Unis)	90	Peter Holmberg et John Cutler	
Golden Gate Yacht Club			
Stars & Stripes (Etats-Unis)	41	Ken Read	
New York Yacht Club			
Le Défi Areva (France)	25	Luc Pillot	
Union nationale pour la course au large			
Prada Challenge (Italie)	81	Francesco de Angelis	
Yacht Club Punta Ala			
Mascalzone Latino (Italie)	34	Paolo Cian	
Reale Yacht Club Canottieri Savoia			
GBR Challenge (Grande-Bretagne)	30	Ian Walker et Andy Green	
Royal Ocean Racing Club			
Victory Challenge (Suède)	51	Jesper Bank et Magnus Holmberg	
Gamla Stans Yacht Sällskap			
Alinghi (Suisse)	56	Russell Coutts	
Société nautique de Genève			



LA DISTRIBUTION DES RÔLES



Une Europe unie vient à bout d'Américains désunis

Golf • L'équipe européenne s'est adjugé la Ryder Cup en battant les Etats-Unis par 15,5 points à 12,5 sur le parcours de Belfry, en Angleterre

SUTTON COLDFIELD
(Angleterre)

de notre envoyé spécial

Samedi 29 septembre, en fin d'après-midi, lorsque Curtis Strange, le capitaine américain, prit connaissance de l'ordre des départs des joueurs européens pour les douze simples qui se disputeraient le lendemain, il prit en même temps un sacré coup au moral, et ses joueurs avec lui. Sam Torrance, son homologue européen à l'air déboussolé, à la réputation de bon vivant se laissant parfois aller à certains excès, lui avait joué un sacré tour en adoptant une tactique exactement inverse de celle qu'il attendait. A l'issue des seize doubles, la partie était en ne peut plus serrée, puisque les deux équipes étaient à égalité avec huit points chacune.

Pensant que la victoire se déciderait dans les toutes dernières parties, l'Américain avait décidé d'y placer ses meilleurs atouts, Jim Furyk, Davis Love III, Phil Mickelson puis Tiger Woods, qui fermerait une marche qui s'annonçait

triumphale. Mais Sam Torrance, avec sa moustache et ses sourcils noirs à la Groucho Marx, avait réussi à semer dans les rangs américains une pagaille digne de la *Soupe aux canards* en plaçant ses plus fines lames dès le début.

En tête, donc, ouvrant la voie et montrant l'exemple, l'immense Colin Montgomerie, pour qui cette Ryder Cup semble sonner un nouveau départ, plaçait un premier uppercut redoutable ; il venait à bout de Scott Hoch dès le 14^e trou.

Sergio Garcia exemplaire

A 22 ans, pour sa deuxième Ryder Cup – il n'avait que 19 ans lors de sa première participation –, le jeune Espagnol s'est donné corps et âme à ses coéquipiers et au public. Dès la victoire finale acquise pour l'Europe, par Paul McGinley, il se mettait à sauter comme un cabri face aux spectateurs, les sollicitant, partageant sa joie avec lui, se déchaînant, embrassait tout le monde, les joueurs et leurs compagnes, revenait vers le public puis bondissait à nouveau sur les épaules de son compagnon de doubles, Lee Westwood, avec lequel il avait remporté trois points, mais qui, tout comme lui, avait perdu sa partie de simples. Sergio Garcia a été le seul, lors des parties de simples, à prendre le risque le plus insensé en tentant d'atteindre le green du 10 depuis le tee de départ, pour la plus grande joie du public, qui apprécia le geste à sa juste mesure.

Peu de temps après, Bernhard Langer, l'autre vétéran, au visage si lisse qu'il semble aussi imperméable à la douleur ou au plaisir qu'un Buster Keaton, était aussi expéditif en prenant le meilleur sur Hal Sutton au 15^e trou. Pádraig Harrington, malgré ses airs de Laurel, l'imitait dans le même temps en battant Mark Calcavecchia au 14^e. Les Américains étaient bien ébranlés. Les Européens continuaient de les harceler grâce au colosse Darren Clarke, l'Orson Welles des greens,

qui faisait match nul avec David Duval, puis au féroce Danois Thomas Bjorn, qui battait Steward Cink. Il manquait encore deux points aux Européens pour vaincre.

UN PUBLIC EXEMPLAIRE

Les Américains ripostaient cependant en portant deux violents coups par l'intermédiaire de David Toms et Scott Verplank, qui envoyaient les duettistes Sergio Garcia et Lee Westwood dans les cordes. Mais, un peu plus tard, les tenants du titre mettaient un genou à terre : Tiger Woods, l'arme suprême, était mené d'un point par Jesper Parnevik au 13^e trou. Le coup de grâce était donné par Philip Price, 115^e joueur mondial, que personne n'attendait mais qui battait le numéro deux, Phil Mickelson, au 16^e trou. Niclas Fasth rajoutait un demi-point, puis Paul McGinley n'avait plus qu'à pousser son adversaire au match nul pour faire irrémédiablement tomber les Américains : les 14,5 de la victoire

étaient atteints. C'étaient ensuite les cris et les sauts de joie, les larmes de Sam Torrance, les embrassades. Pierre Fulke et Parnevik donnaient un peu plus d'éclat à la victoire en prenant un demi-point supplémentaire chacun. Et Tiger Woods avait joué pour rien.

Les autres aussi avaient joué pour rien, pour pas un rond exactement, puisqu'il n'y a pas d'argent en jeu dans cette rencontre. Le seul enjeu de la Ryder Cup est la gloire que l'on y récolte, quel soit le résultat, dans un esprit de respect et de sportivité. Cela n'a pas toujours été le cas, comme lors de la précédente édition, en 1999, à Brookline, aux Etats-Unis. Une partie du public, farouchement patriotique, vociférait lorsque les Européens jouaient, les insultant à leur passage. Les joueurs eux-mêmes avaient fait preuve d'un manque de respect flagrant en envahissant un green après un magnifique putt décisif d'un des leurs, Justin Leonard, alors que José María Olazábal, son adversaire, n'avait pas encore joué.

Ici rien de tel. Le public britannique s'est montré exemplaire, applaudissant abondamment tous les joueurs, même si leur préférence ne faisait pas de doute. Mais, par crainte que des événements semblables à ceux de Brookline ne se produisent, l'organisation avait pris des mesures draconiques : interdiction avait été faite, à grand renfort de pancartes situées à l'entrée du parcours, d'y introduire des boissons alcoolisées. C'était faire offense aux spectateurs. Atterrés, décomposés, certains d'entre eux allaient jusqu'à avancer que certaines traditions ont disparu pour moins que cela.

Claudia Courtois

Jean-Louis Aragon

Gérard Depardieu prêt à plaquer Noël Mamère

Rugby • Partenaire de Bordeaux-Bègles, il s'en est pris au maire, qui boycotte l'un de ses sponsors

BORDEAUX

de notre correspondante

Samedi 28 septembre, au stade André-Moga de Bègles, deux matches se sont successivement déroulés : l'un, sportif, à opposé le Club athlétique Bordeaux-Bègles (CABBG) au Stade français, pour la quatrième journée du championnat de France de rugby. L'autre, plus politique et médiatique, a vu l'acteur Gérard Depardieu s'en prendre au maire de Bègles, Noël Mamère, quelques minutes avant le coup d'envoi.

Devant un parterre de journalistes bien plus dense que ceux que le seul rugby réussit à attirer habituellement au stade André-Moga, le comédien, membre du conseil d'administration du CABBG, s'est engouffré dans la salle de presse. Il était entouré de Kevin Venkiah, le nouveau président du club girondin, de Max Guazzini, président du Stade français, de Bernard Laporte, sélectionneur de l'équipe de France de rugby et cheville ouvrière de la récente recomposition du CABBG, et de Bernard Magrez, PDG d'un important groupe bordelais de négoce en vins et spiritueux, actionnaire minoritaire (38 %) du club et ami

de Gérard Depardieu. Ce fut un grand moment de l'histoire du CABBG. Après la traditionnelle minute photo et quelques explications sur son engagement dans le monde de l'Ovalie, Gérard Depardieu s'est lancé dans une diatribe contre le député et maire de Bègles. Il s'est dit « choqué » par les propos tenus par celui-ci la veille, à l'occasion d'un déjeuner de presse. Noël Mamère y avait déclaré qu'il n'assisterait pas à la rencontre Bordeaux-Bègles - Stade français « pour des raisons politiques », à cause de la présence de Rafik Khalifa, qui, in fine, n'est pas venu.

« UN JEUNE HOMME GÉNIAL »

Ce milliardaire algérien de 35 ans, également sponsor de l'Olympique de Marseille, est à la tête d'un conglomérat de sociétés : une banque, une entreprise de location de voitures, une compagnie aérienne, une usine de produits pharmaceutiques en Algérie et une chaîne de télévision en Angleterre. Cet été, il a signé un accord de partenariat avec le club de rugby béglais, pour y investir 610 000 euros sur deux ans. C'est « un jeune homme génial », selon

Gérard Depardieu, ami du milliardaire. Ce qui n'est pas tout à fait l'avis du candidat des Verts à l'élection présidentielle : « Cet homme est l'ami des généraux algériens. Je ne veux pas le croiser », avait-il lâché vendredi 27 septembre.

Le ballon politico-médiatique était lancé. Et Gérard Depardieu, devant la presse lui aussi, l'a repris de volée : « Je suis peiné pour lui et son parti parce que je pense que les Verts sont plus intelligents que les propos qu'il a tenus, proches de propos racistes. Il faudrait le chasser de son parti car, quand on tient un langage pareil, on n'est pas un homme politique », s'est enflammé le parrain du CABBG, également propriétaire de vignes en Algérie. « Il a peut-être chié dans son froc en velours », a lâché le comédien.

Noël Mamère ne s'attendait pas à un tel plaquage verbal – « l'outrance de ses propos ne le grandit pas », a-t-il commenté – mais persiste : « J'ai agi en politique sur des principes. L'entreprise qu'est le CABBG a fait ses choix, j'ai fait les miens, a-t-il confirmé au Monde. Je ne souhaitais pas être associé personnellement et physiquement à un homme emblématique d'un régime politique dont la

fortune s'est faite avec l'aimable complaisance et le soutien des généraux algériens. Et j'invite cordialement Monsieur Depardieu à venir défendre la cause des sans-papiers et demandeurs d'asile kabyles menacés de mort dans leur pays. »

On en aurait presque oublié l'autre match : les Girondins l'ont emporté 15-6, infligeant aux Parisiens leur première défaite de la saison.

Le basket-ball européen vit un nouveau schisme

La FIBA-Europe relance une épreuve face à l'Euroleague, gérée par les clubs

L'HEURE du retour sur les parquets a sonné pour les clubs de basket-ball masculin. Les premiers rendez-vous de la saison seront placés sous le signe des compétitions européennes. Sous le signe de la confusion aussi, voire d'un certain « malaise », pour reprendre le propos d'Alain Pelletier, le président de la Ligue nationale française (LNB). Car, si la Coupe des champions débute mardi 1^{er} octobre, le coup d'envoi de l'Euroleague sera donné à compter du mercredi 9 octobre. Ces deux épreuves ont une même vocation : organiser ce qu'il y a peu encore on appelait la Ligue des clubs champions.

La Coupe des champions porte le label de la section Europe de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), alors que l'Euroleague est organisée par les clubs eux-mêmes. Soucieux de toucher les bénéficiaires des droits télévisuels et réunis sous l'égide de l'Union des ligues européennes (ULEB), ils se sont, pour la circonstance, associés à l'opérateur espagnol de télécommunications Telefonica.

Le basket-ball européen en revient donc à la situation qui avait prévalu voilà deux ans : l'Euroleague, alors naissante, s'était tenue en parallèle de la Suproligue de la FIBA-Europe. La saison passée, seule l'Euroleague avait eu lieu, la FIBA-Europe ayant renoncé à organiser une compétition. Les tentatives de rapprochement, au printemps, entre l'ULEB et la FIBA-

Europe ont avorté, et cette dernière a relancé sa propre épreuve.

« Le basket-ball européen se ridiculise », déclare Alain Pelletier. « On suit la boxe avec différents titres auxquels personne ne comprend rien », ajoute un responsable de la direction de la Fédération française de basket-ball (FFBB). Pour corser le tout, alors que les Coupes Korac et Saporta de la FIBA-Europe disparaissent en 2002, le 16 octobre débute la Coupe ULEB (l'équivalent de la Coupe de l'UEFA en football).

DIFFICULTÉS DE LISIBILITÉ

Pour ce qui concerne la Ligue des clubs champions, l'Europe du basket-ball semble avoir choisi son camp. « Tous les meilleurs clubs sont dans les compétitions ULEB », assure Jean Bayle-Lespitau, ancien président de la LNB et cofondateur de l'ULEB.

« A travers l'Euroleague, les clubs ont eu ce qu'ils souhaitaient : gérer eux-mêmes les droits télévisuels », explique Pierre Seillant, le président de Pau-Orthez, qui, tout comme l'Asvel, champion de France 2002, s'alignera en Euroleague. Les suivants immédiats de ces deux clubs au classement de la saison 2001-2002, Chalons, Cholet et Gravelines, joueront en Coupe ULEB. Venant un peu plus loin au classement 2002, Dijon, Nancy, Strasbourg et Paris participeront à la Coupe des champions.

Ces querelles européennes et les

difficultés de lisibilité qu'elles peuvent générer n'ont « pas eu de conséquences » au niveau des partenariats économiques, à en croire Pierre Seillant. Ce dernier dit que « le public a suivi » : à Pau-Orthez, les recettes des ventes aux guichets pour les matches européens « ont crû de 25 % ».

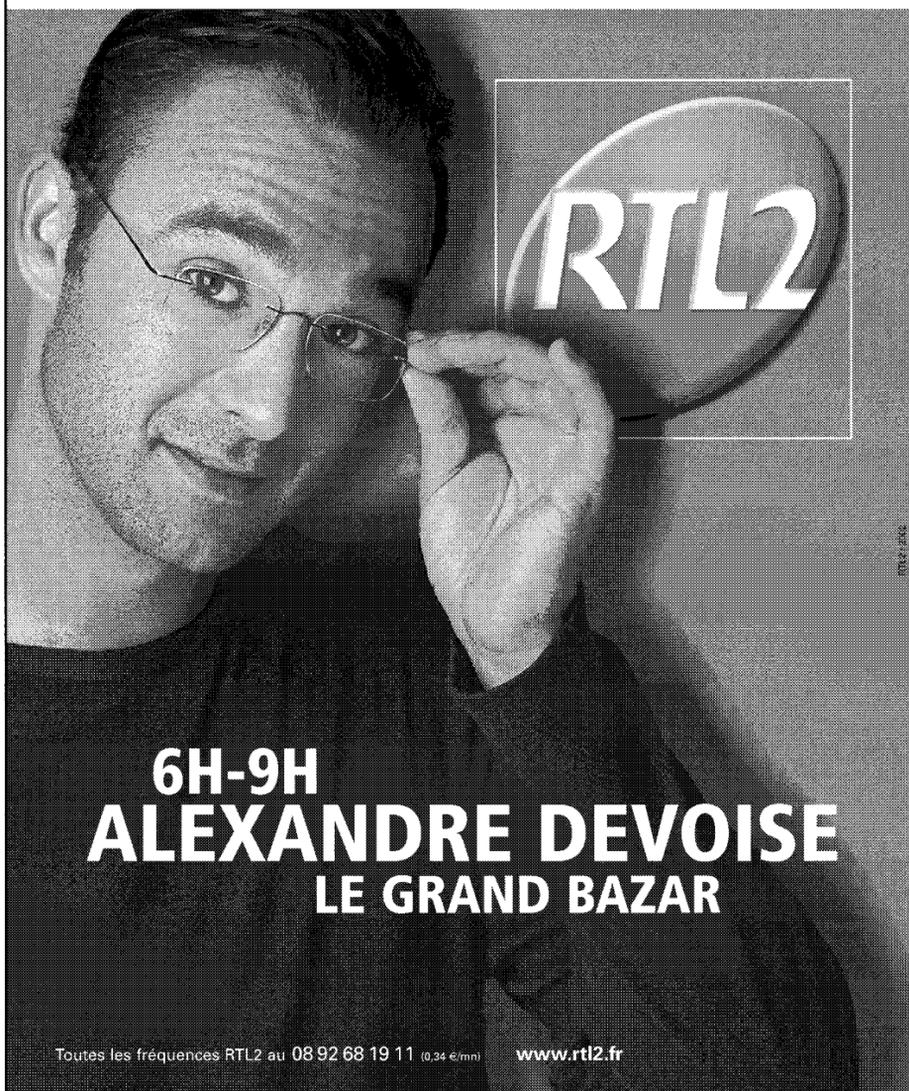
Mais le financement des compétitions reste sujet à interrogations. « Autant de compétitions concurrentes, c'est une aberration économique », fait-on valoir à la direction de la FFBB. Côté ULEB, Telefonica, qui évolue dans un secteur économique tourmenté, a négocié un étalement sur huit ans de son contrat avec l'Euroleague, au lieu des cinq ans initialement prévus.

La principale conséquence de l'opposition ULEB/FIBA-Europe concerne la « coupure entre le sport professionnel et l'univers fédéral », pointe Jean Bayle-Lespitau. C'est-à-dire l'éclatement du schéma traditionnel liant l'univers amateur et le milieu professionnel à travers une fédération.

Dans le basket-ball européen, la FIBA est en passe de perdre tout contrôle sur l'organisation des compétitions et sur leur gestion commerciale au profit d'un modèle « privatisé ». « Le basket-ball n'est qu'un éclaircir, prévient Pierre Seillant. Bientôt viendra le tour du football. L'UEFA devra laisser la gestion des droits TV aux clubs. »

Philippe Le Cœur

BONJOUR ET BIENVENUE SUR RTL2 !



**6H-9H
ALEXANDRE DEVOISE
LE GRAND BAZAR**

Toutes les fréquences RTL2 au 08 92 68 19 11 (0,34 €/mn)

www.rtl2.fr

CANNES 2002 PRIX DU JURY PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE



Une légèreté burlesque sidérante.

TELERAMA

Humbert Balsan présente

INTERVENTION DIVINE

une chronique d'amour et de douleur



un film de Elia Suleiman

MERCREDI

BANDE ORIGINALE DU FILM DISPONIBLE CHEZ MILAN MUSIC

www.pyramidefilms.com

PYRAMIDE



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 9^e JOURNÉE

Table with match results, league classification, and statistics for the 9th day of the French football league. Includes columns for teams, goals, spectators, and a detailed classification table.

L'AJ Auxerre détrône l'OGC Nice... AUXERRE, à la faveur de sa victoire à Nantes (1-4) et de la défaite du leader niçois à Sochaux (1-0), a pris, avec trois points d'avance, le commandement du championnat de France de Ligue 1 samedi 28 septembre à l'issue de la 9^e journée.

RÉSULTATS

FOOTBALL

LIGUE 2

10^e journée: Beauvais-Lorient 0-1, Caen-Reims 1-1, Châteauroux-Amiens 1-1, Créteil-Istres 5-0, Laval-Grenoble 1-1, Nancy-Gueugnon 1-1, Niort-Saint-Etienne 3-0, Valence-Toulouse 0-1, Wasquehal-Le Mans 2-1, Clermont-Metz 2-1. Classement: 1. Le Mans, 22 pts; 2. Toulouse, 19; 3. Créteil, 17; 4. Lorient, 17; 5. Châteauroux, 17; 6. Niort, 16; 7. Caen, 15; 8. Wasquehal, 15; 9. Laval, 15; 10. Beauvais, 14; 11. Clermont, 13; 12. Valence, 13; 13. Grenoble, 12; 14. Metz, 12; 15. Amiens, 11; 16. Saint-Etienne, 10; 17. Istres, 10; 18. Nancy, 9; 19. Reims, 7; 20. Gueugnon, 6.

NATIONAL

10^e journée: Viry-Châtillon - La Roche-sur-Yon 2-2, Dijon-Martigues 2-0, Tréviac-Cherbourg 0-0, Angers-Valenciennes 1-1, Louhans-Cuiseaux - Romorantin 1-1, Beaucaire-Pau 1-2, Nîmes-Brest 1-1, Rouen-Cannes 2-2, Alès-Besançon 1-1, Angoulême-Sète 2-2. Classement: 1. Angers, 22 pts; 2. Louhans-Cuiseaux, 19; 3. Besançon, 19; 4. Valenciennes, 18; 5. Martigues, 17; 6. Tréviac, 16; 7. Pau, 16; 8. Dijon, 15; 9. Rouen, 14; 10. Angoulême, 11; 11. Brest, 11; 12. Nîmes, 11; 13. Romorantin, 10; 14. Cherbourg, 10; 15. La Roche-sur-Yon, 10; 16. Alès, 9; 17. Cannes, 9; 18. Sète, 8; 19. Viry-Châtillon, 4; 20. Beaucaire, 4.

ESPAGNE

Liga, 4^e journée: Alavés-Deportivo La Corogne 1-2, Valladolid-Real Madrid 1-1, Betis Séville-FC Barcelone -0, Atlético Madrid-Huelva 1-1, Celta Vigo-Málaga 2-2, Athletic Bilbao-Majorque 0-2, Espanyol Barcelone-FC Séville 0-0, Racing Santander-Villarreal 1-1, Osasuna-San Sebastián 2-3, Valence-Rayo Vallecano 3-0.

Classement: 1. Valence, 10; 2. Celta Vigo, 10; 3. San Sebastián, 10; 4. La Corogne, 9; 5. Málaga, 8; 6. Betis Séville, 7; 7. Real Madrid, 7; 8. FC Barcelone, 7; 9. Valladolid, 7; 10. Atlético Madrid, 6; 11. Alavés, 4; 12. Rayo Vallecano, 4; 13. Racing Santander, 4; 14. FC Séville, 3; 15. Majorque, 3; 16. Villarreal, 2; 17. Osasuna, 1; 18. Athletic Bilbao, 1; 19. Espanyol Barcelone, 1; 20. Recreativo Huelva, 1.
ITALIE
Serie A, 3^e journée: Côme-Reggina 1-1, Modène-Torino 2-1, Pérouse-Empoli 1-3, Brescia-AS Rome 2-3, Udinese-Atalanta Bergame 1-0, Inter Milan-Chievo Vérone 2-1, Lazio Rome-Milan AC 1-1, Juventus Turin-Parma 2-2. Classement: 1. Inter Milan, 9; 2. Milan AC, 7; 3. Juventus Turin, 7; 4. Bologne, 7; 5. Empoli, 6; 6. Plaisance, 6; 7. Modène, 6; 8. Parme, 5; 9. Lazio Rome, 4; 10. Udinese, 4; 11. AS Rome, 3; 12. Brescia, 3; 13. Chievo Vérone, 3; 14. Pérouse, 3; 15. Reggina, 1; 16. Atalanta Bergame, 1; 17. Côme, 1; 18. Torino, 0.

RUGBY

TOP 16
5^e journée: POULE 1: Biarritz-Bourgoin 30-16, Bordeaux-Stade français 15-6, Grenoble-Castres 36-28, Montauban-Montferrand 24-17. Classement: 1. Stade français, 13 pts; 2. Biarritz, 11; 3. Montauban, 10; 4. Bourgoin, 10; 5. Montferrand, 9; 6. Grenoble, 9; 7. Castres, 9; 8. Bordeaux, 9.
POULE 2: Pau-Stade toulousain 20-20, Colomers-Narbonne 29-12, Mont-de-Marsan - Perpignan 22-23, Béziers-Agen 26-30. Classement: 1. Agen, 13 pts; 2. Perpignan, 13; 3. Toulouse, 11; 4. Narbonne, 11; 5. Colomers, 9; 6. Pau, 8; 7. Béziers, 7; 8. Mont-de-Marsan, 7.

CYCLISME

Championnat du monde de cyclisme sur piste à Ballerup (Danemark)
Messieurs: Poursuite: 1. Brad McGee (Aus); 2. Roberts (Aus); 3. Lehmann (All). Keirin: 1. Jobie Dajka (Aus); 2. Villanueva (Esp); 3. Wolff (All). Kilomètre: 1. Chris Hoy (Gbr); 2. Tournant (Fra); 3. Kelly (Aus). Vitesse: 1. Sean Eadie (Aus); 2. Dajka (Aus); 3. Rousseau (Fra).

CALENDRIER

LUNDI 30 SEPTEMBRE

VOLLEY-BALL: Suite du Mondial 2002 messieurs en Argentine, jusqu'au 13 octobre (Pathé Sport).

MARDI 1^{er} OCTOBRE

FOOTBALL: 1^{er} phase, 3^e journée de la Ligue des champions: Deportivo La Corogne (Esp)-Lens (Canal+, 20 h 45). VOILE: Coupe Louis-Vuitton: 1^{er} tour round robin, jusqu'au 11 octobre (Paris Première et M6).

MERCREDI 2 OCTOBRE

FOOTBALL: 1^{er} phase, 3^e journée de la Ligue des champions: Auxerre-Arsenal (TF1, 20 h 45), Inter Milan (Ita)-Lyon.

JEUDI 3 OCTOBRE

FOOTBALL: 1^{er} tour retour de la Coupe de l'UEFA: Ujpest (Hun)-Paris-SG (Canal+ Vert, 19 h 15), Lorient-Denizlispor (TV Breizh, 18 heures), Puchov (SVQ)-Bordeaux (Eurosport, 20 h 45).

VENDREDI 4 OCTOBRE

FOOTBALL: 11^e journée de la Ligue 2, matches avancés: Amiens-Laval (Eurosport, 20 heures), Le Mans-Nancy.

SAMEDI 5 OCTOBRE

BASKET-BALL: 1^{er} journée du Championnat de France Pro A (Pathé Sport, 20 h 30): Paris-Basket - Pau-Orthez.

FOOTBALL: 10^e journée de Ligue 1, 11^e journée de Ligue 2.

RUGBY: 6^e journée du Top 16 (Canal+, 15 heures): Montferrand-Stade français.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

CYCLISME: Coupe du monde: Paris-Tours (France 3, 15 heures).

FOOTBALL

10^e journée de Ligue 1, matches décalés: Bordeaux-Sedan, Auxerre-Monaco (Canal+, 18 heures), Paris-SG - Guingamp (Canal+, 20 h 45), Lorient-Denizlispor (TV Breizh, 18 heures), Puchov (SVQ)-Bordeaux (Eurosport, 20 h 45). 11^e journée de Ligue 2, match décalé: Lorient-Caen.

GOLF

RYDER CUP: Europe bat USA, 15,5 à 12,5. Samedi 28 septembre: Mickelson et Toms (USA) battent Fulke et Price (Europe), 2 et 1; Garcia et Westwood (Europe) battent Cink et Furyk (USA), 2 et 1; Montgomery et Langer (Europe) battent Verplank et Hoch (USA), 1 up; Woods et Love III (USA) battent Clarke et Bjorn (Europe), 4 et 3; Calceavchia et Duval (USA) battent Fasth et Parnevik (Europe), 1 up; Montgomerie et Harrington (Europe) battent Mickelson and Toms (USA), 2 et 1; Woods et Davis Love III (USA) battent Garcia et Westwood (Europe), 1 up; Hoch et Furyk (USA) à égalité avec Clarke et McGinley (Europe). Dimanche 29 septembre: Montgomerie (Europe) bat Hoch (USA), 5 et 4; Harrington (Europe) bat Calceavchia (USA), 5 et 4; Langer (Europe) bat Sutton (USA), 4 et 3; Toms (USA) bat Garcia (Europe), 2 up; Clarke (Europe) à égalité avec Duval (USA); Bjorn (Europe) bat Cink (USA), 2 up; Verplank (USA) bat Westwood (Europe), 2 et 1; Price (Europe) bat Mickelson (USA), 3 et 2; Fasth (Europe) à égalité avec Azinger (USA); McGinley (Europe) à égalité avec Furyk (USA); Fulke (Europe) à égalité avec Love III (USA); Parnevik (Europe) à égalité avec Woods (USA).

VOLLEY-BALL

Championnat du monde messieurs à Buenos Aires (Argentine) POULE A: Argentine-Australie 3-1; Portugal-Chine 3-1; POULE B: Pologne-Canada 3-1; Italie-Croatie 3-0; POULE C: Bulgarie-Russie 3-0; France-Tunisie 3-1; POULE D: Japon-Kazakhstan 3-1; Espagne-Yugoslavie 1-3; POULE E: Venezuela-Bราซิล 0-3; Egypte - Etats-Unis 1-3; POULE F: Pays-Bas-Grèce 3-0; République tchèque-Cuba 1-3.

FORMULE 1

KP des Etats-Unis, Indianapolis 1. Rubens Barrichello (Bré/Ferrari) les 306,016 km en 1 h 31 min 7 s 934 (moyenne: 201,475 km/h); 2. M. Schumacher (All/Ferrari), à 0 s 010; 3. Coulthard (Gbr/McLaren-Mercedes), à 7 s 798; 4. Montoya (Col/Williams-BMW), à 9 s 910; 5. Trulli (Ita/Renault), à 56 s 846; 6. Villeneuve (Can/BAR-Honda), à 58 s 211; 7. Fisichella (Ita/Jordan-Honda), à un tour; 8. Button (Gbr/Renault), à un tour; 9. Heidfeld (All/Sauber-Petronas), à un tour; 10. Irvine (Gbr/Jaguar-Cosworth), à un tour; 11. Sato (Jap/Jordan-Honda), à un tour; 12. Panis (Fra/BAR-Honda), à un tour; 13. Frentzen (All/Sauber-Petronas), à deux tours; 14. Salo (Fin/Toyota), à deux tours; 15. McNish (Gbr/Toyota), à deux tours; 16. R. Schumacher (All/Williams-BMW), à deux tours. Championnat des pilotes: 1. M. Schumacher (All), 134 pts (Champion); 2. Barrichello (Bré), 71; 3. Montoya (Col) 47. Championnat des constructeurs: 1. Ferrari, 205 pts (Champion); 2. Williams-BMW, 89; 3. McLaren-Mercedes, 61.

CULTURE

MUSIQUE

L'argent, la gloire, le scandale : le groupe anglais a collectionné les ingrédients qui font les légendes. Une tournée et un disque marquent son anniversaire

Les Stones, des « amis » de 40 ans

LE 12 JUILLET 1962, les Rolling Stones donnent leur premier concert sous ce nom, appelé à connaître un succès planétaire, au Marquee Club, alors « la » salle rock de Londres. Dick Taylor est à la basse, la batterie est tenue par Mick Ivory – quelques mois plus tard, Bill Wyman remplace Taylor, bientôt chez les Pretty Things, et Charlie Watts récupère les baguettes d'Ivory, futur Kinks. Mick Jagger chante, Brian Jones et Keith Richards sont aux guitares, accompagnés du quatrième membre fondateur du groupe, le pianiste Ian Stewart, qui bientôt n'en fera plus

officiellement partie. Jusqu'à sa mort, en 1985, Stewart ne quittera pourtant jamais les Rolling Stones, dont il sera musicien, ami, chauffeur et homme à tout faire.

Quatre décennies plus tard, les Rolling Stones sont toujours là. L'autoproclamé « Plus Grand Groupe de Rock du Monde » (« *The World's Greatest Rock'n'Roll Band* ») est dorénavant le plus ancien en activité. Donnés des centaines de fois pour dépassés, ringards ou pathétiques, les Stones continuent pourtant de rallumer l'étincelle et l'excitation dans le grand cirque du rock. Ainsi, le 7 mai

2002, sur une pelouse du parc Van Cortland, dans le quartier new-yorkais du Bronx. Après l'atterrissage d'un dirigeable, Jagger, Richards, Watts et Ron Wood, le guitariste qui a rejoint le groupe début 1975, sont apparus devant des journalistes du monde entier pour vendre leur tournée mondiale 2002-2003 et une énième compilation de leurs succès sur un double CD.

Depuis, la presse internationale a raconté leur saga sous tous ses aspects, leurs disques ont retrouvé de la place dans les bacs des disques et la quasi-totalité des billets des dates américaines de la tournée

ont été vendus jusqu'en février 2003. Depuis, la machinerie des produits dérivés tourne à plein régime (plus de cinquante objets : casquette, vêtements, souvenirs, etc., accompagnant la tournée, dont les recettes sont déjà estimées à près de 300 millions de dollars). Dans l'histoire du rock, les Rolling Stones font partie des mauvais garçons des années 1960, de ceux qui

ont secoué les vieilles habitudes autant musicales que sociales. Aujourd'hui, ils sont les plus sûrs garants de la longévité et de la stabilité de ce même rock. Les Rolling Stones sont sortis à peine métamorphosés de toutes les tentatives de révolution, que ce soient le punk, la new wave ou le grunge. Tant que les Stones sont en activité, les vraies valeurs restent légitimes.

Ce que Keith Richards nous avait fort bien résumé en 1998, lors d'une rencontre, un soir de Halloween, à New York. Le croque-mitaine semblait alors bien plus crédible que tous les gamins déguisés en fantômes et vampires : « *On me dit que le rock doit être une musique de jeunes, jouée par des jeunes, pour des jeunes. Mais quand nous avons commencé, nos influences étaient de vieux bluesmen, ou des gars comme Chuck Berry ou Jerry Lee Lewis. Des types dont la carrière remontait au début des années 1950 et qui avaient dépassé la trentaine. Quand je vois tous ces petits gars de la techno, Moby, Fatboy Slim, etc., qui n'ont plus de cheveux, ont besoin de lunettes pour voir et ont largement plus de quarante ans... Tous ceux qui devaient nous humilier, nous enterrer, où sont-ils ?* »

Dans ses grandes lignes, l'histoire du groupe peut se résumer à quelques dates, mais il faudrait une pleine page du *Monde* pour en conter chacune des minutes. Début des Stones en 1962 ; remplacement de Brian Jones par Mick Taylor le 13 juin 1969 et mort de Jones le 3 juillet ; départ de Taylor le 14 décembre 1974, remplacé par Ron Wood ; départ de Bill Wyman le 11 juillet 1994, remplacé par Darryl Jones, qui, pour le moment, n'est toujours pas identifié comme un Stone à part entière. Les quarante ans de présence des Rolling Stones dans l'histoire du rock combinent toutes les légendes et les mythologies, tous les fantasmes de rock stars qui refusent de grandir. Avec eux, c'est toujours mieux, plus sauvage, plus spectaculaire

Quatre nouvelles chansons

Depuis 1966 et l'album *Big Hits : High Tide and Green Grass*, la discographie des Rolling Stones comporte une vingtaine de compilations de leurs titres les plus connus. Dernière en date, *Forty Licks* (« 40 coups de langue »), ornée du logo créé par Stéphane Flotat (propriété de Musidor B.V., société gestionnaire des intérêts du groupe), a été réalisée conjointement par les compagnies ABKCO, détentrice des droits d'exploitation des enregistrements des années 1960, et Virgin, pour ceux depuis 1971. Cet objet commémoratif contient 36 succès des Rolling Stones de 1965 à 1997 (dans le plus total désordre chronologique) et 4 des 17 nouvelles chansons enregistrées en région parisienne en mai et juin. Mick Jagger les présente dans le mensuel britannique *Mojo* de septembre comme « un rock classique des Stones » (*Don't Stop*, inclus régulièrement au répertoire de la tournée mondiale), « une ballade soul » (*Keys To Your Love*), « un rock accrocheur au son garage » (*Stealing My Heart*) et « un titre chanté par Keith [Richards] » (*Losing My Touch*), ballade country-blues au piano et à la guitare. Rien n'indique que ces titres figureront sur un album annoncé pour 2003. Rien n'indique le contraire non plus.

« *Quand je vois tous ces petits gars de la techno, Moby, Fatboy Slim, etc., qui ont largement plus de 40 ans...*

Tous ceux qui devaient nous enterrer, où sont-ils ? »

Keith Richards

dans la démesure. Qu'il s'agisse de la grandeur comme de la décadence.

Au chapitre du sexe, on croise les noms de quelques-uns des plus beaux mannequins du moment, mais aussi celui de l'épouse d'un homme politique (Margaret Trudeau). Quand les Stones sont l'objet de menaces, c'est de la part de la Fraction armée rouge. Au chapitre de la drogue, Richards se fait, comme d'autres avant lui, arrêter pour possession d'héroïne, à Toronto, en 1977. Mais sa réserve personnelle permettrait d'approvisionner les junkies de la ville. Au chapitre du spectacle, donc du rock'n'roll, les Rolling Stones s'entourent des baudruches les plus grosses, des écrans les plus gigantesques, des feux d'artifice les plus étonnants. Quand ils ratent leurs concerts, ils n'échouent pas à moitié. Toujours sur le fil du professionnalisme industriel et de l'amateurisme adolescent.

Dans le même ordre d'idées, les Stones sont les plus cyniques et les plus manipulateurs du circuit rock, et paradoxalement les plus sincères. Les subterfuges pour faire parler d'eux sont bien connus. Dès 1971, ils ont inventé le concept du retour aux sources, les concerts dans des clubs. Quand le groupe fait sa tournée des petites salles en 1995 (dont l'Olympia à Paris), tout le monde loue son audace. Même chose pour les répétitions. Les Stones annoncent toujours avoir mis en chantier une centaine de chansons et réinscrivent à leur répertoire des dizaines de titres oubliés ou rares. Pour cette année, ils se sont jusqu'ici limités à une quarantaine de morceaux et ont largement privilégié les tubes. Certes, il y a la surprise d'entendre en ce moment *Can't You Hear Me Knocking* (1971), une de leurs chansons les plus héroïques, avec duel de guitares et furieux solo de saxophone, et quelques raretés comme *Torn and Frayed* ou *Parachute Woman*, dans les petites salles.

Officiellement, les Rolling Stones sont des amis de quarante ans. Mais, depuis près de vingt ans, ils ne se fréquentent vraiment que pendant quelques mois, tous les trois ou quatre ans. Ils ne cachent pas qu'ils continuent leur activité pour des raisons essentiellement financières. Jagger et Watts placent judicieusement leur argent (œuvres d'art, immobilier), Richards et Wood le dépensent rapidement (guitares, voitures). Les Rolling Stones assument sans honte cette nature qui, chez eux, n'interdit pas le plaisir de jouer.

Sylvain Siclier



Les Rolling Stones, le 7 mai 2002 : Charlie Watts, Mick Jagger, Ron Wood et Keith Richards posent devant les photographes, à New York, pour annoncer la tournée de leurs quarante ans d'existence.

Avec un partenaire de poids à ses côtés, on se sent forcément mieux protégé.

Depuis le 23 septembre 2002, Retraites Unies (Anep, Irnis, Crica et Crica Prévoyance) s'appelle **Réunica**. Un nouveau nom qui incarne nos valeurs de **simplicité, proximité, confiance** et affirme notre nouvelle vitalité au service de tous en **retraite, prévoyance** et **santé**. Alors, pour affronter l'avenir sereinement, contactez-nous par mail : courrier@reunica.com

www.reunica.com
Retraite • Prévoyance • Santé

RÉUNICA
pour prévoir dans tous les cas

PIERRE GEORGES

Province exquise

C'EST ASSEZ formidable, les Pères-la-Vertu. Prenons par exemple, et vraiment au hasard, John Major, ci-devant premier ministre britannique et grand pourfendeur des atteintes aux valeurs morales et familiales. Le ciel, de lit comme de presse notamment, vient de lui tomber sur la tête : John Major, le preux, le professeur de morale, eut une maîtresse, jadis, autrefois, dans une autre vie, entre 1984 et 1988. C'est-à-dire dans un autre siècle.

Le bon sens, le bon goût, et une certaine idée de la tolérance, devraient ordonner qu'on tienne cette affaire pour prescrite. En 1984 ! Même en matière de crime, il n'est pas sûr que si John avait estourbi un rival politique, d'une manière que sa morale réprouve, il aurait pu être poursuivi. Et jugé.

Alors que là... La presse britannique a ceci de formidable que sur les affaires amoureuses, une sorte d'obsession insulaire, elle ne lâche jamais. Elle attend le temps qu'il faut. Elle enquête le temps qu'il faut. Elle recherche les témoins qu'il lui faut. Cela peut durer cinq ans, dix ans, vingt ans. Mais le jour où elle trouve, alors là, pas de quartier. Taïaut ! Dans un pays qui peut rassembler 500 000 personnes, et un prince, pour défendre le droit légitime à traquer le renard à cheval, aucune chance raisonnable d'échapper à cette chasse à courre.

C'est même une sorte de sport national : la chasse aux ministres. Etant entendu que tout élu bien né, ou tout homme, ou femme de pouvoir, a nécessairement quelque chose à cacher, sur sa vie privée. Et notamment, l'expérience le prouve, il y a toujours possibilité de trouver quelque exquise cadavre dans le placard gouvernemental. Et là, c'est sans pitié. Six colonnes à la « une »,

un peuple entier par l'affaire alléché. Du plus vulgaire des canards de caniveau au plus respectable des quotidiens, le dossier est traité dans un luxe de détails, de témoignages, et de sarcasmes aussi. Avec des titres aussi qu'on n'oserait pas. Donc, après d'autres, John Major, qui postulait assez probablement à vivre, sagement, le reste de son âge, est sous ce feu croisé. Cela est raconté en page une. Nous n'y reviendrons pas. Sauf pour constater qu'ainsi traqué, le pauvre Père-la-Vertu a des réactions qui aggravent notablement son cas. Parlant de cette aventure, le néo-flageant à eu le malheur de dire que cela avait été la période « la plus honteuse de sa vie ». Ce qui évidemment, du point de vue de sa maîtresse de l'époque, allie la plus odieuse goujaterie à la plus parfaite amnésie. Si bien que celle-ci s'est fait un plaisir de témoigner racontant au *Time* ce lundi qu'« il n'avait pas honte à l'époque, je peux vous le garantir ! ».

Tout est dit ! Laissons donc le malheureux John à sa honte à éclipses. Et nous, en France, qu'avons-nous comme scandale ? Pas grand-chose, rien, même, une mer calme sous le ciel bleu. Ah si, tout de même ! Une histoire délicate. Pas de sexe, mais de musique. L'histoire d'une avocate de Bergerac qui, avec son compagnon, joue de la musique sur les marchés de Dordogne le dimanche. Elle à l'accordéon, lui au violon. Avec un chapeau posé au sol pour recueillir d'éventuelles pièces. Le bâtonnier de l'ordre, considérant qu'ainsi la jeune femme se livre à la mendicité, atteignant « au devoir de dignité de la profession », a décidé, avec ses pairs, sa comparaison en conseil de discipline. Ah, province débauchée !

BORDEAUX

de notre correspondante

Les pigeons, blasés, ne font même plus attention au brouhaha d'en bas : ça dévisse, déboulonne, défroisse. On chante, on monte le son pour le Stabat Mater de Pergolèse, on commente une toile ou on refait le monde. Bienvenue au Garage moderne, un lieu unique à Bordeaux et bien au-delà. Bienvenue dans ce caravansérail de fer et de chair où des toiles d'artistes s'installent, sans protocole, en face des voitures, capot à l'air. Dans le quartier populaire de Bacalan, au nord de Bordeaux, une bande d'amis, allumés de mécanique et de contacts humains, a transformé un ancien bâtiment de bois et de brique rouge en garage associatif et galerie d'art.

Pas facile de trouver ce repère : entouré d'autres constructions industrielles désaffectées, au milieu d'une longue rue étroite, il est caché derrière les bassins à flot où les bateaux de plaisance s'inclinent devant les grues monumentales du port autonome. C'est ici – au 1, rue des Etrangers – que le Garage moderne a déposé ses outils en mars 2002 et ouvert en grand les portes géantes de cet ancien entrepôt de pièces d'avions.

Des piliers de 14 mètres de haut – une aire de jeux pour la lumière qui force les longues vitres poussiéreuses – soutiennent une charpente en bois. Clair-obscur, résonance, piliers démesurés, grand espace... Certains l'ont vite baptisé « la cathédrale ». « C'est le paradis », souffle une jeune femme dans sa salopette kaki. Les « apôtres » du lieu sont d'horizons très divers : des musiciens, un chanteur d'opéra, des ouvriers, un ébéniste, des cadres d'entreprise, une orthophoniste, des étudiants, des retraités... Guidés, au départ, par le même intérêt : trouver un lieu pour faire réparer sa voiture à des prix compétitifs, voire mettre ses propres mains dans le cambouis. « L'idée initiale est de comprendre ce qui passe dans un



Des piliers de 14 m de haut soutiennent une charpente en bois.

moteur de voiture ou de moto et d'apprendre à faire des réparations basiques soi-même », explique Béatrice Aspart, la présidente de l'association.

Sept boxes ont été aménagés et cinq mécaniciens bénévoles donnent un coup de main, font les réparations les plus délicates. Une adhésion annuelle de 31 € à 46 € est demandée à chacun. Ensuite, les tarifs varient de 7 € à 15 € de l'heure selon le type de réparation à effectuer. « Mais, attention, ici, on n'est pas chez Speedy », tient à souligner Boufeldja Labri, un des membres fondateurs de l'association. Si vous êtes pressé et que vous ne comprenez rien à l'esprit du Garage, ce n'est pas la peine de venir. Ce grand jeune homme est en quelque sorte le père de cette cathédrale : mécanicien bénévole, photographe, cuisinier, mécène et agent d'accueil, il part, revient chargé de pièces détachées ou de thé, le sourire toujours accroché à son bleu de



travail. « Sans lui, tout ça n'existerait pas », insiste Béatrice.

Le Garage moderne n'est pas seulement le lieu de rendez-vous des amateurs de mécanique. Des tables et des chaises de bistrot posées à l'entrée, près d'un petit bar illuminé d'une guirlande multicolore, un piano à queue aux pieds enrubannés de papier kraft attendent la pause des apprentis mécaniciens. Certains ramènent du café, d'autres des gâteaux. Au pied levé, des soirées s'organisent, et les pigeons sont souvent endormis depuis longtemps quand les portes se referment. « C'est un lieu un peu magique, avoue Bruno, mécano bénévole. Tu viens, mais tu ne repars pas, du fait de la richesse humaine. » Cet

été, les membres de l'association ont organisé une soirée couscous et demandé aux convives de donner 5 € pour réparer le piano. Un adhérent, professeur d'ébénisterie, s'est proposé de réparer l'instrument gratuitement. « Sans demander, les gens nous apportent tout quelque chose, un concert de musique, de la nourriture, leur savoir-faire ou une de leurs œuvres, apprécie Boufeldja. C'est fabuleux. »

Depuis le début, un peu par hasard, le noyau dur de l'association a ouvert son garage à des artistes, des étudiants des beaux-arts aux artistes qui ont déjà exposé dans des galeries notoires. Toute une aile du bâtiment leur est réservée. Le soir des vernissages, on allume des balises Argos transformées en lampions et des phares de voitures. Pour l'ambiance. Parfois, on fait des braseros avec de grands bidons d'huile. « Nous n'avons pas d'expérience en matière artistique, mais cela nous plaît, explique la présidente. Cela permet aux gens de se rencontrer et d'échanger des idées. » Les critères de sélection ? « Un coup de foudre mutuel. » Déjà six expos sont en préparation, et il ne reste plus aucune place avant la fin de l'année.

Claudia Courtois

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les Danois veulent avoir une reine

UNE COMMISSION constitutionnelle a été nommée à Copenhague pour étudier dans le secret une modification éventuelle à la loi de succession au trône. En vertu de la loi actuelle le pouvoir royal est héréditaire dans la ligne mâle de la maison de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg. Le roi Frédéric IX n'ayant pas de fils, l'héritier du trône devrait être le prince Knud, son frère, qui, né en 1900, n'a qu'un an

de moins que le souverain. Mais un courant populaire très fort s'est déclaré contre cette solution. Le gouvernement et le Parlement semblent d'accord pour modifier la Constitution afin de permettre à la fille aînée du roi, Margrethe, de devenir l'héritière présomptive. Née à Copenhague le 16 avril 1940, Margrethe est une fillette de douze ans. Si les Danois sont tous d'accord pour voir le trône lui revenir, il existe quelques divergences

de vues sur l'ordre de succession. Certains, dont le ministre de l'intérieur Möller est le porte-parole, désirent qu'on s'inspire de l'exemple anglais ou hollandais, tandis que d'autres vont plus loin et demandent que le droit de succession soit reconnu à l'aîné des enfants du monarque, quel que soit son sexe.

André Pierre
(1^{er} octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **En direct et en images du Mondial de l'auto.** lemonde.fr vous propose une sélection de photos prises sur le vif

porte de Versailles, à Paris.
■ **Jeunes talents.** Une rencontre avec Julien David, étudiant à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, auteur du court-métrage *Un Noël chez les Lambert*.

■ **Décalé.** Chaque jour, un sujet d'actualité insolite vu par la rédaction du monde.fr.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 32
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologiques :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://mmo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Saddam Hussein, le dictateur ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 29-lundi 30 septembre 2002 : 588 247 exemplaires. 1 - 3

JEAN ROCHEFORT
JOHNNY HALLYDAY

AVEZ-VOUS JAMAIS RÊVÉ ÊTRE QUELQU'UN D'AUTRE ?

PHILIPPE CARCASSONNE PRESENTE

L'HOMME DU TRAIN

UN FILM DE PATRICE LECONTE

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 2002

LE 2 OCTOBRE

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 1^{er} OCTOBRE 2002

EUROPE

Selon une étude du Forum économique mondial, les pays de l'Union sont loin des objectifs fixés il y a deux ans à Lisbonne en matière d'emploi et d'innovation **p. IV**

FOCUS

En France, comme en Allemagne et au Royaume-Uni, les chefs d'entreprise dénoncent les lacunes de l'enseignement de l'économie dans les lycées **p. V**

TRIBUNES

Alain Marion, professeur de sciences de gestion à l'université Lyon-III, propose de décoder les dérives de Vivendi Universal à la lumière de la théorie financière **p. VI**

EMPLOI

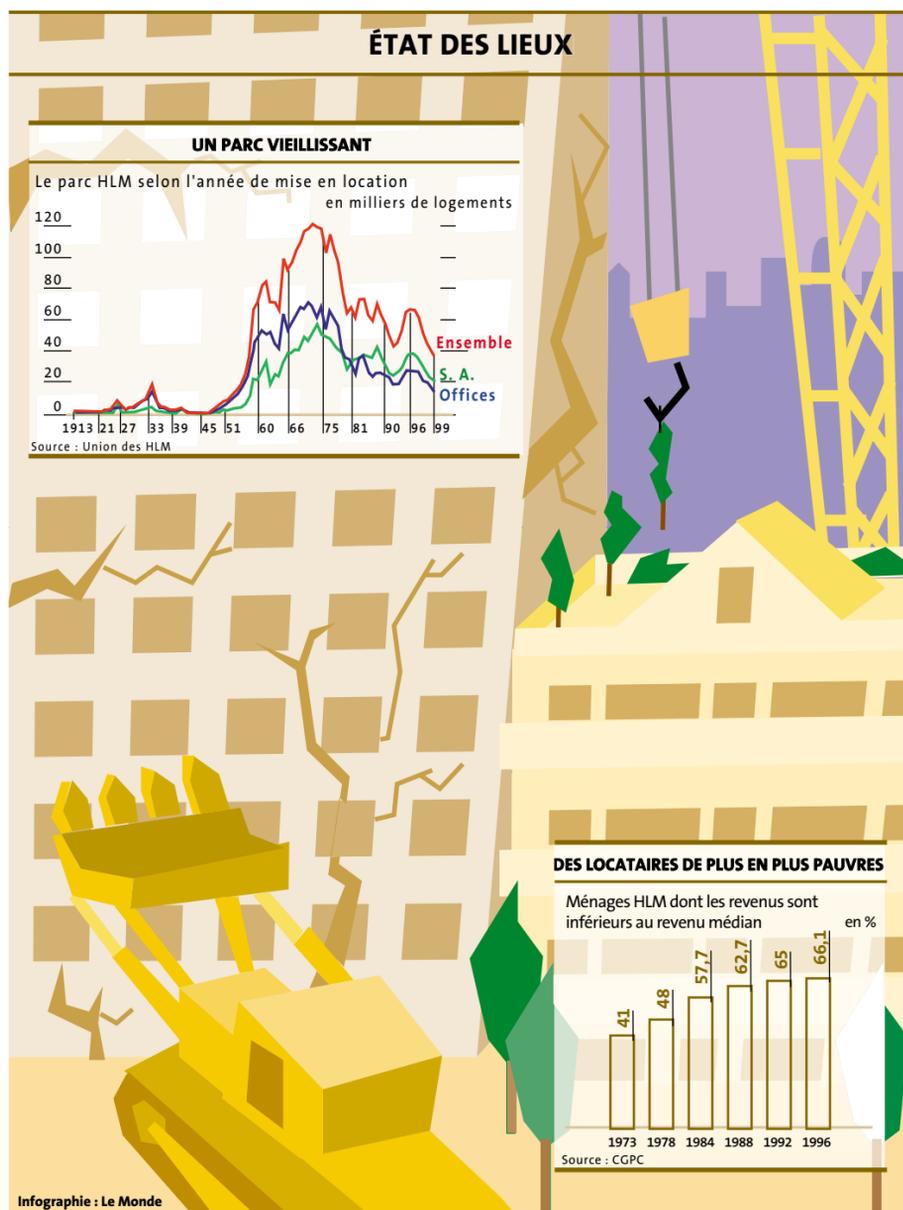
• Une seconde chance pour le télétravail ? Un accord-cadre européen définit – enfin – les bases du salariat à domicile. Mais cette initiative ne peut cacher l'échec du mythe du télétravailleur « autonome » **p. VII**
 • Le baromètre ORC- « Le Monde » révèle le fossé croissant entre cadres et entreprises **p. VIII**

OFFRES D'EMPLOI

• Dirigeants p. IX
 • Gestion et administration p. X
 • Conseil p. XI
 • Ingénieurs p. XI
 • Collectivités territoriales p. XII à XIV

A L'OCCASION DE LEUR CONGRÈS, LES HLM, SOUS LA PRESSION DE L'ÉTAT, DEVRAIENT LANCER DES CHANTIERS D'ENVERGURE

Un nouveau bail pour le logement social ?



Cette fois-ci, c'est promis, le congrès de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM (UnfoHLM) qui s'ouvre le 1^{er} octobre à Lyon va lancer une nouvelle ère pour le logement social. Tout le monde semble y croire. Aussi bien Paul-Louis Marty, le délégué général de l'Union qui parle de « tournant », que Jean-Louis Borloo, le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine qui, après avoir travaillé tout l'été avec les organismes, va annoncer un plan de bataille « d'une tout autre ampleur que par le passé ».

Lui qui déplore le retard accumulé et pointe les cités délabrées « indignes de la République » qu'il a visitées depuis sa nomination en mai présentera à Lyon près de 80 projets – un premier galop – de démolition, construction et réhabilitation de sites. Avec quelques dossiers symboliques, histoire de frapper l'opinion, comme celui de la cité des Tarterêts, dans l'Essonne.

Rengaine de début de congrès ? Effet d'annonce d'un ministre bouillonnant qui cherche à monter en puissance au sein du gouvernement Raffarin ? Quoi qu'il en soit, le moment paraît bien choisi. Car le système du logement social montre ses limites. Le parc HLM est vieillissant, pas toujours bien entretenu et

certaines sites carrément laissés à l'abandon. Sa population est de plus en plus pauvre. Les démolitions restent peu nombreuses – 45 000 sur la dernière décennie – et les constructions ont faibli ces dernières années. Certes, ce « mal-logement » est loin de concerner l'ensemble des 9 millions d'habitants des HLM mais les cas les plus critiques – 5 % à 10 % du parc, selon l'UnfoHLM – se concentrent dans des poches d'exclusion qui nourrissent l'insécurité et les peurs exprimées lors du scrutin du 21 avril. Un réveil brutal relayé, notamment, par les accidents d'ascenseurs comme à Clichy ou à Strasbourg. Alors que les HLM ont déjà du mal à se

dépêtrer d'une image ternie par les scandales politico-financiers – OPAC de Paris, OPHLM des Hauts-de-Seine, etc. –, les voilà rattrapés par leurs incohérences gestionnaires.

Le mauvais entretien est une des illustrations des blocages et des dysfonctionnements structurels du logement social. Qu'il s'agisse de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'Union des HLM ou de Jean-Louis Borloo, tous s'accordent à dire qu'aujourd'hui l'entretien est « la variable d'ajustement des comptes d'exploitation des organismes ». Comme en convient avec franchise Michel Delebarre, président de l'UnfoHLM et maire PS de Dunkerque, « si on ne fait pas grand-chose dans les immeubles, ça rapporte ».

Quant à la construction, même si les prêts à plus de trente ans de la CDC sont à des taux très avantageux, l'organisme doit lui aussi faire un effort en puisant dans une partie de ses fonds propres. Une gageure pour les organismes en mauvaise santé, bien souvent ceux implantés dans les zones urbaines les plus déshéritées. Sans oublier, comme le reconnaît lui-même Michel Delebarre, les HLM qui « s'endorment sur leur patrimoine ».

Jusqu'à présent, pour avancer, l'Etat, principal banquier du logement social, a choisi la carotte plutôt que le bâton, en cherchant à contractualiser avec les organismes et les collectivités locales. Devant la lenteur des changements, freinés aussi en partie par la lourdeur des procédures réglementaires, le gouvernement Jospin a mis en place la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) qui impose aux communes, au-delà d'une certaine taille, 20 % de logements sociaux sous peine de sanctions financières. Ce texte qu'avait combattu la droite mais qu'elle n'abrogera pas, comme l'assure Jean-Louis Borloo, produira des effets sur vingt ans.

La volonté de bouter des HLM aujourd'hui tiendrait-elle donc à la crainte d'un nouveau pas du législateur ? L'UnfoHLM s'en défend et préfère parler de « devoir d'autorégulation ». Elle va ainsi proposer lors du congrès de Lyon que les conventions avec l'Etat, jusqu'à maintenant liés aux catégories sociales des locataires, dépendent aussi du respect de normes de qualité. Le ministre du logement, Gilles de Robien, étudie, quant à lui, la création de commissions de médiation qui seraient saisies par les habitants insatisfaits du service offert par leur bailleur et qui aideraient ces derniers à résoudre les problèmes soulevés.

L'engagement de balayer eux-mêmes devant leur porte pousse les HLM à vouloir aussi clarifier les responsabilités des différents acteurs. « Qui est l'interlocuteur valable capable de donner vie au droit au loge-

ment ? », s'interroge le chercheur Yan Maury. L'Etat et ses directions départementales de l'équipement (avec ses ingénieurs des Ponts et Chaussées) ? Les conseils régionaux en charge des affaires sociales depuis 1983 ? Les grandes villes ? Les communautés d'agglomération ? Le mouvement associatif et caritatif ? Dit autrement, qui pilote la mosaïque institutionnelle du logement social ? Au nom de la

posteriori. Michel Delebarre suggère que l'Etat signe des contrats d'objectifs avec les collectivités locales. Mais ce dispositif pourrait-il tenir lieu de politique nationale ?

Dans ce schéma prôné, les locataires, premiers intéressés par un renouveau du logement social, seront-ils mieux associés aux processus internes de décision ? Aujourd'hui dans les conseils d'ad-

« Qui est l'interlocuteur valable capable de donner vie au droit au logement ? L'Etat et ses directions départementales de l'équipement ? Les conseils régionaux ? Les grandes villes ? Les communautés d'agglomération ? Le mouvement associatif et caritatif ? »

YAN MAURY, CHERCHEUR

décentralisation et de la volonté affichée de Jean-Pierre Raffarin d'aller plus loin, beaucoup de maires souhaitent disposer eux-mêmes des enveloppes de crédits au lieu de passer par les relais locaux de l'Etat, qui resterait cependant garant du financement et assurerait un contrôle a

ministration des offices HLM, ils ne disposent que de trois sièges et, dans ceux des sociétés d'économie mixte, ils n'ont qu'une voix. Consultative.

Francine Aizicovici et Marie-Béatrice Baudet



Pour votre carrière, prenez un monde d'avance

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec notre numéro « SPÉCIAL CONSEIL/AUDIT* » du Monde Emploi le lundi 21 octobre

*Le lundi à Paris, le mardi en régions.

Le Monde

LE PREMIER QUOTIDIEN DES CADRES.

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

Le droit de raser au plus près

PHILIPS ET REMINGTON sont en guerre depuis près de vingt ans pour... un rasoir électrique ! Philips commercialise depuis 1966 son fameux rasoir composé de trois têtes rotatives disposées en triangle équilatéral, bien connu des consommateurs, et il entend être le seul à le produire. L'entreprise néerlandaise a donc enregistré la forme de sa tête de rasoir à titre de marque au Royaume-Uni en 1985. La société concurrente, Remington, qui a toujours dénié à Philips le droit de prendre cette forme pour marque, a commercialisé ses propres rasoirs à trois têtes rotatives, en Grande-Bretagne en 1995. Philips a alors engagé des poursuites en contrefaçon contre son concurrent. La High Court (tribunal de grande instance) a donné raison à Remington, estimant que la forme de la tête

gistingement. Ce qui semble logique puisque l'objet même de la marque est de distinguer le produit d'un fabricant de ceux de ses concurrents... Toutefois, précise la directive, si une telle marque a été déposée et qu'elle a acquis par l'usage ce caractère qui lui fait défaut, elle devient valide. Philips soutenait qu'étant le seul à produire un rasoir à trois têtes rotatives depuis plus de trente ans, le public identifie ce type de rasoir à la marque Philips. Qu'ainsi cette forme bien spécifique a acquis un caractère distinctif qui lui permet d'être déposée en tant que marque. La Cour européenne lui donne raison sur ce point, estimant que lorsqu'un fabricant est le seul à produire un bien avec une forme particulière, cette forme peut acquiescer ce fameux caractère distinctif indispensable.

Philips et Remington se disputent la propriété des trois têtes rotatives

du rasoir ne pouvait constituer une marque. Philips s'est pourvu en appel. Avant de prendre sa décision, la cour d'appel a décidé d'interroger la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). Celle-ci a rendu un arrêt de principe, très attendu, le 18 juin 2002 (C-299/99).

La matière des droits intellectuels est particulièrement complexe. Pour comprendre toute la portée de cet arrêt, il faut savoir qu'une marque se constitue de signes, de lettres, de mots, de chiffres susceptibles d'une représentation graphique. On trouve parmi les marques figuratives, les marques à trois dimensions, c'est la forme du produit lui-même ou son emballage qui devient la marque. La marque est généralement apposée sur un produit, elle appartient au fabricant ou au commerçant et lui permet d'attirer, voire de conserver sa clientèle.

La marque est protégée sans limite de temps (si son dépôt est renouvelé tous les dix ans), contrairement aux brevets qui, eux, tombent dans le domaine public après vingt ans. Pour être valables, les marques doivent respecter les conditions énumérées par la directive européenne du 21 décembre 1988 (89/104/CEE). Ce texte rappelle qu'une marque est destinée à distinguer les produits d'une entreprise de ceux de ses concurrents. Puis la directive envisage les cas de figure dans lesquels une marque ne peut être enregistrée et doit être déclarée nulle si elle a été déposée avant l'entrée en vigueur de ce texte.

Remington soulevait notamment deux cas de nullité prévus par la directive pour voir interdire à Philips l'utilisation de sa marque. Selon Remington, la marque déposée par Philips n'a pas de caractère distinctif. La directive prévoit en effet que les marques « dépourvues de caractère distinctif » doivent être refusées à l'enre-

Remington reprochait également à Philips de s'approprier un résultat technique pour une durée indéterminée grâce à la protection conférée par la marque, ce qui constitue un abus de droit. La directive prévoit en effet la nullité des dépôts en tant que marque de « signes constitués exclusivement par la forme du produit nécessaire à l'obtention d'un résultat technique ». L'objet de cette disposition est d'éviter qu'un dépôt de marque n'entrave la recherche. Si le produit présente une réelle innovation, il peut faire l'objet d'un brevet qui tombera ensuite dans le domaine public. Pour parer à cette objection, Philips plaideait que le résultat technique – c'est-à-dire un meilleur rasage – obtenu par ses trois têtes placées en triangle, pouvait facilement être obtenu par d'autres moyens.

Mais les juges européens n'ont pas suivi l'industriel sur ce terrain. Ils rappellent d'abord que cette disposition vise à éviter que le dépôt d'une marque ne confère un monopole sur des solutions techniques que le consommateur est susceptible de rechercher chez les concurrents. Puis, faisant une lecture *stricto sensu* de la directive, ils concluent qu'il n'est pas possible de déposer en tant que marque une forme issue d'un résultat technique, quand bien même ce résultat pourrait être obtenu par d'autres moyens.

Jusqu'à présent, chaque Etat membre interprétait la directive à sa façon. Pour la première fois, la Cour européenne indique clairement les limites du droit des marques par rapport à la forme et au design. Cette décision est importante, car elle favorise la concurrence. Notons enfin que la position européenne rejoint ainsi celle des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie.

Agence Juris Presse

L'Union à la traîne des « critères de Lisbonne » sur l'emploi et l'innovation

UNE ÉTUDE POINTE
LES RETARDS PRIS
PAR LES QUINZE
POUR RIVALISER
AVEC LES ÉTATS-UNIS

SALZBOURG
de notre envoyé spécial
Une Europe du futur avec en ligne de mire « l'emploi, les réformes économiques et la cohésion sociale », une Union européenne (UE) prise de passion pour l'économie de la connaissance qui aurait pour ambition de rivaliser, dans quelques années, avec les Etats-Unis ; tels étaient les objectifs ambitieux affichés par les quinze chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Lisbonne, les 23 et 24 mars 2000.

En novembre 1997, les Etats membres réunis à Luxembourg avaient franchi une première étape, timide, en acceptant de mettre en place des plans d'action nationaux permettant de valoriser les « bonnes pratiques » de tel ou tel. A Lisbonne, les objectifs étaient plus audacieux : il s'agissait, pour l'UE, de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

La « stratégie de Lisbonne » reposait alors sur sept critères de compétitivité : une société basée sur l'information, un environnement propice aux besoins de la recherche et du développement, un marché unique pour les services et les industries en réseau, des marchés financiers efficaces et intégrés, un esprit d'entreprise facilité par la réduction des obstacles administratifs, la lutte contre l'exclusion sociale, enfin, des efforts en faveur du développement durable.

LES BONNES PERFORMANCES DES PAYS DU NORD

Classement des pays européens selon les « critères de Lisbonne »

Pays	Société de la connaissance	Innovation R&D	Libéralisation	Economie en réseau	Services financiers	Environnement	Insertion sociale	Dévelop. durable	Moyenne
Finlande	1	1	1	1	2	1	3	1	1,4
Suède	2	3	6	3	5	6	7	4	4,5
Danemark	4	9	5	4	3	5	4	3	4,6
Royaume-Uni	3	4	2	9	1	2	10	6	4,6
Pays-Bas	7	8	3	6	4	4	1	8	5,1
Allemagne	6	2	9	2	8	11	9	2	6,1
Autriche	5	7	4	8	9	8	5	5	6,4
Belgique	9	5	7	5	7	10	2	7	6,5
France	10	6	11	7	10	12	6	9	8,9
Irlande	11	10	8	13	6	3	12	13	9,5
Portugal	8	12	10	10	11	7	13	10	10,1
Espagne	12	11	12	11	12	9	8	12	10,9
Italie	13	13	13	12	13	13	11	11	12,4
Grèce	14	14	14	14	14	14	14	14	14,0

Source : Revue du Forum économique mondial de Lisbonne

Deux ans et demi plus tard, qu'en est-il ? A en juger par les résultats d'une étude comparative conduite par le Forum économique mondial (FEM) ainsi que par le Centre d'études sur l'intégration européenne et dont les résultats ont été révélés le 16 septembre à l'occasion du sommet économique européen qui s'est tenu à Salzbourg (Autriche), la comparaison avec les Etats-Unis est cruelle. D'une façon générale, les pays européens sont, en moyenne, moins bien classés que les Etats-Unis pour tous les critères, « à l'exception des efforts entrepris pour lutter contre l'exclusion sociale ».

En revanche, prises individuellement et sur la base de certains indicateurs, des nations rivalisent avec le challenger d'outre-Atlantique. C'est notamment le cas de la Finlande, champion toutes catégories. Les auteurs de l'étude en concluent qu'« il n'existe pas de politique économique européenne » et que la « stratégie de Lisbonne » ne peut espérer atteindre les objectifs fixés en mars 2000 « si les différences

transnationales ne sont pas prises en compte ». La différence la plus marquée avec les Etats-Unis concerne le contexte général dans lequel opèrent les entreprises européennes. Enfin, si les pays d'Europe centrale et orientale en voie d'accession, également passés au crible, obtiennent une note inférieure à la moyenne des pays de l'UE pour ce qui est du respect des critères de Lisbonne, quatre d'entre eux parmi les plus avancés (Estonie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) « font aussi bien, sinon mieux, que la moyenne des quinze » au vu de plusieurs critères.

PROGRÈS REMARQUABLES

Reléguée loin derrière l'Europe du Nord, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la France figure en 9^e position dans ce classement qui, volontairement, omet le cas du Luxembourg, peu représentatif. Si les indicateurs d'inclusion sociale et de recherche & développement constituent les meilleures performances françaises, en revanche, l'Hexagone

rétrograde lorsqu'il s'agit de libéralisation des marchés et du climat entrepreneurial.

Commentant ces résultats, Klaus Gretschnann, responsable de la politique économique auprès du Conseil de l'UE, s'est employé à nuancer les conclusions de ces travaux. Pour cet ancien conseiller économique en chef du chancelier Gerhard Schröder, l'Europe a accompli certains progrès « remarquables » : la libéralisation des télécommunications, l'ouverture du secteur des transports, l'harmonisation des marchés financiers, les programmes de recherche communautaire, les initiatives telles que Galileo, le GPS européen. Dans d'autres domaines, la libéralisation a été « plus lente ». C'est le cas de l'ouverture du secteur de l'énergie. Mais, à cet égard, l'exemple américain, entaché par les récents scandales, incite à la prudence et à la régulation plutôt qu'à la libéralisation débridée de l'énergie.

Serge Marti

A Bruxelles, Ivan Hodac conduit le lobby de la voiture

LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE
L'ASSOCIATION DES
CONSTRUCTEURS
EUROPÉENS
D'AUTOMOBILES
SE BAT SUR LES
RÉGLEMENTATIONS



IVAN HODAC

► **Septembre 2002** Ivan Hodac est nommé secrétaire général de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) qui regroupe treize constructeurs de voitures et de camions.
► **1992-2001** Il est vice-président de Time Warner et responsable du bureau européen.
► **1976** Ingénieur en mécanique, il enseigne comme assistant au Collège de l'Europe de Bruges (Bruxelles).

C'est au terme d'un parcours parfaitement européen qu'Ivan Hodac est devenu, il y a un an, secrétaire général de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), qui défend à Bruxelles les intérêts de ses treize manufacturiers.

Il est né tchèque, il y a cinquante-cinq ans. La répression du « printemps de Prague » par les Soviétiques lui fait prendre, en 1968, le chemin de Copenhague où il termine ses études universitaires et acquiert la nationalité danoise. En 1975, il va se perfectionner en économie et politique industrielle et agricole à Bruges, au Collège de l'Europe, où il se sent comme un poisson dans l'eau au milieu de condisciples venus d'une multitude de pays et grâce à des professeurs passionnés. Il se plaît tant dans cette « école nationale d'administration » européenne

lywood, mais qui comporte quelques vedettes comme son président Jean-Martin Folz (PSA Peugeot-Citroën) ou Jürgen Schremp (Daimler-Chrysler) et qui regroupe aussi BMW, DAF, Fiat, Ford Europe, Scania, General Motors Europe, Man, Porsche, Renault, Volkswagen et Volvo. Treize constructeurs qui fabriquent 17,2 millions d'automobiles et de camions par an et font travailler 10 % de la population active du Vieux Continent.

NORMES TECHNIQUES

Les membres de l'ACEA se réunissent régulièrement – par exemple, à l'occasion du Mondial de l'automobile qui se tient à Paris jusqu'au 13 octobre – pour se mettre d'accord sur les positions à défendre. Ce lobbying porte sur une infinité de sujets qui concernent les constructeurs et, en priorité, le cadre réglementaire : « Il s'agit d'éviter qu'il nous tombe sur la tête des normes techniques génératrices de problèmes ou de surcoûts. C'est très bien de rajouter des sécurités, mais cela a un prix pour les consommateurs », argumente Ivan Hodac. « C'est très bien de diminuer la pollution des camions, mais il ne faut pas que les décisions prises entravent la mobilité, essentielle pour nos sociétés. »

Cette veille permanente ne laisse rien au hasard. Il y a les dossiers stratégiques, notamment l'environnement et la promesse de réduire d'un quart les émissions de gaz carboniques des voitures neuves entre 1995 et 2008 ; il y a les chipotages, comme les dimensions des rétroviseurs ; ou encore la réduction des embouteillages qui pourrissent la vie des cita-

dins et les dissuadent de se déplacer en voiture.

Sa première année à l'ACEA aura été marquée par une belle bagarre autour de la concurrence, que le commissaire européen Mario Monti souhaitait renforcer. « Nous avons plaidé que certaines de ses demandes n'étaient dans l'intérêt ni des constructeurs, ni des consommateurs, ni des concessionnaires, se souvient le secrétaire général. M. Monti souhaitait que des marques différentes puissent être vendues par les concessionnaires en un même lieu. Nous avons fait valoir que la voiture est un produit compliqué, nécessitant des personnels capables de donner des informations convenables. Nous nous sommes mis d'accord sur un compromis : les voitures de différentes marques pourront être vendues dans un même local, qui comportera cependant des espaces et un personnel de vente spécialisés par marque. »

La diplomatie d'Ivan Hodac repose sur deux techniques. D'abord élaborer des solutions en partenariat, comme au Sommet de Johannesburg (Afrique du Sud) où les Européens ont proposé de concert avec les Américains et les Japonais d'aider une cinquantaine de pays à ne plus utiliser l'essence au plomb. Mais sa recette la plus précieuse pour convaincre les fonctionnaires de la Commission ou les élus du Parlement de Strasbourg est « d'arriver avec des dossiers techniques bien ficelés et de respecter leurs arguments pour qu'ils entendent les nôtres et que nous trouvions ensemble une solution certes imparfaite, mais optimale ».

Alain Faujas

WORLD MBA TOUR The Official MBA Fairs

Rencontrez les Responsables d'Admissions de plus de 120 MBA et Exec MBA Internationaux

PARIS
Samedi 12 Octobre 2002
14h-18h La Bourse de Paris
Palais Brongniart - Métro La Bourse - rue Vivienne - 75002 Paris

Inscrirez-vous :
MBA MasterClass in Leadership, Séminaires, Bourses d'études, ... www.topmba.com

UN ACCORD-CADRE
EUROPÉEN DÉFINIT
LES BASES
DU SALARIAT
À DOMICILE
ET GARANTIT
À L'INTÉRESSÉ
LES MÊMES DROITS
QUE LES AUTRES
SALARIÉS.
MAIS CETTE
AVANCÉE NE PEUT
CACHER L'ÉCHEC
DU MYTHE DU
TÉLÉTRAVAILLEUR
« AUTONOME »
ET « PERFORMANT »

Le télétravail cherche une seconde chance

Le développement durable va-t-il sauver le télétravail ? La présence, en ouverture de la 9^e assemblée européenne du télétravail qui s'est tenue la semaine dernière à Paris, de Tokia Saïfi, chargée du développement durable au sein du gouvernement Raffarin, pouvait le laisser croire aux partisans du télétravail, qui espèrent enfin un réveil français en la matière. « *Le télétravail concerne les trois piliers du développement durable, l'économie, le social et l'environnement* », a affirmé la secrétaire d'Etat. Pourtant, aucune étude n'a pour l'instant apporté la preuve que le recours au télétravail permettrait d'avoir des effets bénéfiques en matière d'économie d'énergie ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre...

La signature, le 16 juillet 2002, d'un accord cadre européen sur les conditions de travail des télétravailleurs constitue en revanche une avancée plus tangible. Pour la première fois, en effet, un texte définit le télétravail, et ce à l'échelon européen. Il y est rappelé que le passage au télétravail repose sur le principe du volontariat et qu'il doit pouvoir être « réversible », mais aussi que le télétravailleur doit être employé sur les mêmes bases que tout autre salarié et bénéficier de droits comparables en matière d'emploi, de possibilités de promotion, de rémunération, de santé, de sécurité et de participation aux activités syndicales. Mais cet accord « historique », car sa mise en œuvre incombera, pour la première fois dans l'histoire des Quinze, aux seuls partenaires sociaux, suffira-t-il à développer cette forme de travail ?

L'Europe, si l'on étudie le rapport *E-work 2002* édité par la Commission européenne, compterait près de 10 millions de télétravailleurs, soit 6 % de sa population active. D'après les mêmes sources, la France se situerait dans la moyenne basse, avec 5,6 % de la population active, loin derrière le Danemark (17,4 %), la Finlande (12,4 %) ou la Grande-Bretagne (10,4 %). Pourtant selon Denis Bérard, chargé de mission au

département innovation technologique et travail de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), il convient de manipuler ces chiffres avec précaution. La définition choisie n'est en effet pas la même selon les pays, certains incluant par exemple les travailleurs indépendants

celui-ci a donné lieu à validation par le CHSCT et à un avenant au contrat de travail. Il s'agit le plus souvent pour les partenaires d'une forme « d'arrangement personnel ».

Francis Kessler, maître de conférences à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, est lui aussi dubi-

Pour les organisations syndicales, l'accord est pourtant de nature à rassurer. « *Le caractère volontaire, la réversibilité, sont par exemple pour nous des garanties importantes* », explique Jean-Paul Bouchet, secrétaire général adjoint de la CFDT cadres. « *Sans compter que cet accord va peut-être permettre d'ouvrir le débat sur d'autres formes de travail*. » Et pourrait s'avérer un utile filet de protection dans le cas où les entreprises auraient massivement recours à des solutions de télétravail par économie ou pour des raisons d'efficacité. Protecteur, sans doute, incitatif peut-être, il est encore en tout cas difficile de savoir si l'accord pourra faire vraiment bouger les choses.

« Le problème est plutôt de savoir si les conditions techniques ou organisationnelles sont réunies dans les entreprises »

FRANCIS KESSLER, MAÎTRE DE CONFÉRENCES

dans leurs statistiques, et d'autres non. De plus, selon Denis Bérard, « *le télétravail se pratique de plus en plus de manière souterraine et informelle, le salarié demandant à travailler occasionnellement ou deux jours chez lui* ». Les résultats d'une enquête menée en avril 2001 par l'Anact à partir de dix cas d'entreprises pratiquant le télétravail ont d'ailleurs souligné que dans quelques cas seulement

tatif sur l'utilité de l'accord cadre européen. « *Le problème est plutôt de savoir si les conditions techniques ou organisationnelles sont réunies dans les entreprises* ». De fait, il est rare que l'on butte sur des questions de droit. « *Il est faux de dire que l'absence de cadre juridique a empêché le développement du télétravail. Au besoin, il suffit d'un avenant dans le contrat de travail* », ajoute Denis Bérard.

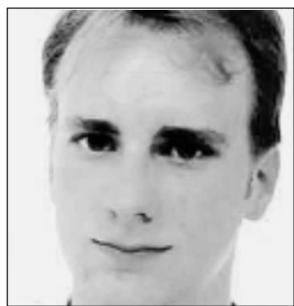
C. Ro.

Laurent Taskin, chercheur en sciences sociales

« Beaucoup d'images sont tronquées »

Dans vos récents travaux, vous soulignez une certaine mythification dont le télétravail ferait l'objet. Qu'entendez-vous par là ?

Depuis ses prémisses, le télétravail véhicule un certain nombre d'images et de perceptions tronquées. On l'associe encore trop souvent à l'employé qui travaille chez lui sur la table de la cuisine, en gardant un œil sur les enfants et l'autre sur le gigot qui cuit ! C'est une part du mythe qui entoure et construit le télétravail comme une des solutions à un nouvel équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



LAURENT TASKIN

► Laurent Taskin est chercheur à l'Institut d'administration et de gestion de l'université catholique de Louvain (Belgique).
► Au sein de l'unité de gestion sociale et d'analyse des organisations, il travaille notamment sur les liens entre technologies et flexibilités.

D'autres contribuent à construire la fiction : le flou entretenu sur le nombre de télétravailleurs, le miracle de l'autonomie, de la productivité, du temps de travail, etc. Un autre élément du mythe tient à l'arrangement lui-même : le télétravail n'est en général ni négocié ni décidé collectivement dans l'entreprise. En effet, si cette dernière sait, en général, ce qu'elle va pouvoir gagner (réduction des frais généraux) et ce qu'elle va perdre (contrôle direct), il n'en va pas de même du salarié. Baigné dans une image trop positive du télétravail, il n' imagine pas que cette solution va lui demander une certaine autodiscipline, l'aménagement d'un espace de travail, de nouvelles normes de fonctionnement privées et professionnelles. Bref au regard de la réalité, le télétravail ne s'avère pas nécessairement une solution excitante.

Comment est née cette illusion ?

Avec la tertiarisation des activités dans les années 1970, l'idée du travail à domicile est réapparue sous une forme particulière liée au développement de la télématique : le télétravail. Cette nouvelle organisation était censée épargner les frais des transports aux salariés et avoir pour corollaire la réduction du coût des infrastructures pour les entreprises. Des premiers projets furent lancés dans les années 1980, sans rencontrer le succès escompté. Pourtant, les études se multipliaient, voyant

naturellement à penser au recours à du télétravail.

Ne s'est-on pas non plus trompé sur les conséquences du télétravail sur l'organisation ?

Le postulat de départ sur lequel est fondée une grande partie de ce mythe consistait à penser que le télétravail allait augmenter la productivité, réduire le temps de travail ainsi que le turnover. Ce mode de travail devait aussi accroître l'autonomie des travailleurs. La réalité est assez loin de cette image.

Ceux qui ont la possibilité de télétravailler sont ceux qui jouissent déjà d'une large autonomie dans leur travail. Le télétravail n'est ainsi qu'un levier vers encore plus d'autonomie plutôt qu'un initiateur à un peu d'autonomie. Par ailleurs, il a été montré que les télétravailleurs se sentent et apparaissent comme plus productifs, s'ils ont la maîtrise de leur temps et de l'organisation de leur travail. Le corollaire avoué étant une augmentation du temps de travail plutôt que l'inverse ! Enfin, une récente étude que j'ai menée tend à montrer que, le lien au travail s'amenuisant, une augmentation du turnover serait une hypothèse plus probable que l'inverse. Il reste à mesurer cela de manière longitudinale sur une période plus longue.

Finalement, qu'est-ce qui pourrait faire venir les employeurs et les employés au télétravail ?

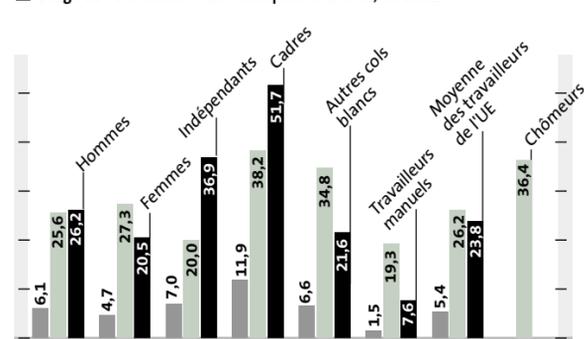
Faut-il qu'ils télétravaillent ? C'est la réelle question à se poser. Je suis intimement convaincu qu'il y a des travailleurs prédisposés à tant d'autonomie et d'autres moins. Si la rationalité économique devait l'emporter du côté des employeurs et amener à l'instauration du télétravail, je ne pourrais que les encourager à privilégier de réelles solutions humaines pour éviter l'isolement des travailleurs et leur perte de repères, plutôt que d'investir dans des logiciels et Intranet coûteux. Il faut apprendre à gérer le télétravail.

Propos recueillis par Catherine Rollot

UNE FORMULE QUI SÉDUIT LES CADRES

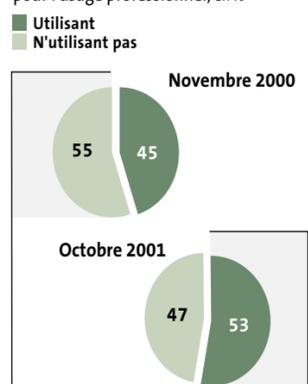
Télétravailleurs et intérêt pour le télétravail, moyenne en % de la population active occupée de l'UE par sexe et type d'activité

■ Télétravailleurs ■ Personnes intéressées par le télétravail, en 2001
■ Usage de l'ordinateur à domicile pour le travail, en 2001



Sources : Eurobaromètre, Commission des communautés européennes, oct. 2001

Salariés européens utilisant l'ordinateur pour l'usage professionnel, en %



Le Téléspace de Villard-de-Lans, un survivant...

LA FORMULE DES ESPACES COMMUNS OUVERTS PAR LES COMMUNES AUX TÉLÉTRAVAILLEURS A FAIT LONG FEU

In'a pas encore atteint l'âge de raison et il fait déjà figure d'exception. Inauguré en 1996, le Téléspace de Vercors, situé dans un cadre montagnard à quelques centaines de mètres du centre de Villard-de-Lans (Isère), est le survivant d'une espèce en voie de disparition : les télécentres.

La formule de ces espaces paraissait séduisante : permettre à des salariés de télétravailler dans des locaux équipés de tout le matériel bureautique, Internet et visioconférence si nécessaire, et ce en échange d'un loyer facturé à l'employeur. Fini le brocolage à la maison, les télétravailleurs pourraient enfin disposer d'un cadre agréable, convivial et fonctionnel, et ce à deux pas de

chez eux. Vivre et travailler au pays, l'adage pouvait devenir réalité.

Dix ans après les premières expériences, le bilan est plus que mitigé. La dernière étude disponible sur le sujet date de 1999. Et déjà l'Institut syndical d'études et de recherches économiques et sociales (Iseres), qui a réalisé ce travail, recensait seulement huit télécentres en activité comprenant au total 133 télétravailleurs. On est loin des centaines de *telecottages* qui ont fleuri, souvent en zone rurale, au Royaume-Uni, en Irlande ou encore au Canada.

PRUDENCE MONTAGNARDE

« *Nous n'avons pas mis nos œufs dans le même panier*. » Pour Chantal Carlioz, directrice de la communauté de communes du massif du Vercors à qui appartient le télécentre, l'un des secrets de longévité du Téléspace réside dans cette bonne prudence montagnarde. En effet, si, aujourd'hui, le télécentre affiche complet, c'est parce qu'à côté de la petite dizaine de télétravailleurs salariés ou indépendants il a développé un pôle de téléactivité, avec notamment l'hébergement de l'un des centres d'appels du voyageur Nouvelles Frontières.

Le projet reste pourtant modeste. Au total, c'est une quarantaine

de personnes seulement qui y travaillent. « *Le but était de démontrer qu'il était possible de retenir sur le plateau une partie de la population qui allait travailler chaque jour à Grenoble* », explique Chantal Carlioz. Avant d'ajouter que « *le télétravail n'a jamais créé d'emploi. Il fixe les emplois* ».

De fait, malgré la proximité d'un vivier important de sociétés spécialisées dans les technologies de l'information, l'axe télétravail n'a séduit que trois entreprises : EDF, Schneider et Hewlett-Packard. Et cette dernière, en pleine réorganisation, n'est pas sûre de pouvoir poursuivre l'expérience encore longtemps. Même si le coût de la formule reste raisonnable pour les employeurs – 3 400 euros environ par an et par télétravailleur, c'est souvent elle qui, la première, est remise en cause quand l'heure est aux économies dans l'entreprise. Pour autant, la directrice de la communauté du Vercors ne veut pas entendre parler d'échec. « *Nous n'avons pas surestimé les possibilités de développement de notre pôle télétravail, nous avions surtout la prétention de servir de laboratoire et de faire des émules*. » Un souhait qui pour l'instant n'a pas vraiment été réalisé.

C. Ro.

